

Les sept conditions posées par Claude Ryan

C'est aujourd'hui, en fin de journée, ou demain mardi, devant la presse, que M. Claude Ryan fera savoir publiquement et de manière définitive s'il accepte de se porter candidat au leadership du Parti libéral du Québec.

Le directeur du DEVOIR a confirmé en substance hier la nouvelle diffusée ces jours derniers par quelques médias sur la foi de fuites et de rumeurs: il est vrai qu'il a donné son accord de principe à une trentaine de personnes qui le pressent de solliciter la direction du

PLQ. Au cours de cette réunion privée, qui avait lieu à l'Auberge Richelieu dans la soirée du 4 janvier, M. Ryan a mis à son consentement final sept conditions précises que ses partisans ont acceptées après en avoir débattu.

Depuis lors, cependant, l'éventuel candidat a procédé à un nouvel examen de la situation afin de déterminer si les conditions qu'il pose sont effectivement réalisables dans le contexte concret du Parti libéral du Québec, tel

qu'il se présente aujourd'hui avec ses habitudes, ses traditions, ses hommes, ses clans et ses intérêts. D'autre part, le directeur du DEVOIR a démenti les informations selon lesquelles un "triumvirat" serait appelé à lui succéder à la direction du journal. Il s'agit là, a-t-il précisé, d'une simple hypothèse parmi toutes celles que le Conseil d'administration de l'Imprimerie populaire Limitée devra étudier, le cas échéant. Il a également nié que les personnels des divers services

du journal ont été convoqués en réunion extraordinaire pour mardi.

La première des conditions posées par M. Ryan s'énonce comme suit: l'organisation qu'il constituera s'il se porte candidat ne doit avoir de comptes à rendre à quelque organisation parallèle que ce soit. "Il ne faut pas, a dit M. Ryan à ses partisans réunis, que l'organisation de sa campagne se laisse infiltrer, influencer, contrôler ou intimider par quelque force extérieure que ce soit." Plus loin, il ajoutait:

"Nous n'avons pas besoin d'un king-maker et nous devons être prêts à refuser les ingérences de ceux qui prétendraient jouer ce rôle."

Interrogé hier soir, M. Ryan n'a pas voulu identifier les personnes ou les groupes auxquels il faisait référence. Mais, le temps venu, il n'hésitera pas à le faire au besoin.

La deuxième condition posée par le directeur du DEVOIR est liée à ce qu'il appelle "des accidents de parcours" survenus récemment. Aussi,

demande-t-il de pouvoir compter "sur l'appui privé et public jusqu'à la fin de la campagne" des personnes qui ont exprimé leur intention de se solidariser avec lui. Si d'importantes défections devaient se produire, susceptibles de modifier l'équilibre des forces, "cela pourrait être de nature à influencer ma décision finale".

En troisième lieu, M. Ryan exige que son organisation et ses partisans s'engagent envers les militants du

Voir page 6: Claude Ryan

au sommaire

- Le Québec rendra hommage au chanoine Lionel Groulx — page 3
- Le coup de la Sun Life: un éditorial de J.-C. Leclerc — page 4
- Le pouls de Toronto: crise dans les édifices à bureaux — page 7
- Les Cambodgiens déclarent avoir refoulé les Vietnamiens — page 9
- Féminin pluriel: un programme de bénévolat pour les jeunes — page 11

Sadate refuse les colonies juives

Begin menace de retirer son offre

TEL AVIV (d'après AP, Reuter et AFP) — Si le président égyptien Anouar Sadate refuse d'admettre des colonies juives dans la péninsule du Sinai, Israël pourrait retirer son offre de rendre à l'Égypte ce territoire qu'il occupe depuis 1967.

Tel est l'avertissement qu'a lancé hier le premier ministre israélien Menachem Begin, qui s'adressait au comité central de l'Herout, principale composante du Likoud. Deux heures plus tôt, le conseil ministériel israélien avait décidé de ne pas créer de nouvelles colonies juives dans le Sinai mais de "consolider" celles qui y étaient déjà établies.

"Le président Sadate a dit qu'il ne tolérerait pas de colonies civiles israéliennes

(sur le sol égyptien) après la signature d'un accord de paix entre l'Égypte et Israël. Il a employé l'expression: "je ne le tolérerai pas".

"Avec respect et en toute amitié, je dois dire au président Sadate que son intransigence et le durcissement de ses attitudes exprimés par l'expression "je ne

tolérerai pas" ne peuvent pas aider le processus de paix. Nous n'employons pas de semblables termes puisque nous souhaitons signer un traité de paix", a-t-il dit.

"Le président Sadate a dit que les Israéliens pouvaient très bien démolir ou brûler leurs colonies; a dit M. Begin, faisant allusion à l'interview du chef de l'État

égyptien publiée hier au Caire par l'hebdomadaire "Octobre".

"Je pense que les Israéliens et les Égyptiens devraient laisser ce monopole aux empereurs romains. Les Israéliens ne brûlent pas des colonies, ils les implantent et les maintiennent", a-t-il ajouté.

"J'ai dit au président Sadate à Ismailia

que l'occupation du Sinai par notre armée était légale et que la guerre des six jours avait été une guerre défensive, au sens propre du terme, a dit M. Begin. Nous avons proposé un compromis, à savoir que les colonies civiles israéliennes sur les voies d'accès au Sinai, dans le secteur de Rafah et le long du golfe de Shlomo (Akaba) demeurent en l'état, et soient placées sous protection israélienne."

A propos de la Jordanie et de la rive occidentale du Jourdain, le chef du gouvernement israélien a réaffirmé avec force "qu'Israël ne reconnaît et ne reconnaîtra aucun droit jordanien sur la Judée et la Samarie".

Dans cette région, comme dans le Sinai, Israël n'acceptera pas d'abandonner ses colonies et ne les laissera pas sans protection militaire, a-t-il dit.

Les modérés ont donc eu gain de cause au gouvernement israélien: il n'y aura pas de nouvelles implantations israéliennes dans le "saillant" de Rafah (Nord-Sinai) ni dans le sud-est du Sinai.

De plus, M. Ariel Sharon, ministre de l'Agriculture et président de la commission ministérielle de l'implantation, ne sera pas l'adjoint du ministre des Affaires étrangères Moshe Dayan à la tête de la délégation israélienne à la commission politique israélo-égyptienne.

Cette double victoire des modérés du gouvernement a été acquise grâce à la coalition qui s'est constituée sur ces deux points particuliers entre les membres du Mouvement démocratique pour le changement (Dash), et ceux de la fraction libérale du Likoud de M. Begin.

Toutefois, s'il n'y a pas eu de majorité au gouvernement pour créer de nouvelles implantations dans le Sinai nord et sud, il y a eu unanimité sur la nécessité de "renforcer" les implantations existantes, urbaines et rurales, en accroissant leur population civile dans des proportions qui n'ont pas été révélées, et en étendant la superficie des terres cultivables dont disposent les implantations agricoles.

Le secrétaire du gouvernement Arieh Naor s'est étonné des critiques émises à l'encontre des implantations israéliennes dans le Sinai par le président Sadate. Celui-ci, a-t-il dit, a été pleinement informé à la conférence d'Ismailia des dispositions prévues par Israël pour le maintien des implantations existantes lorsque la paix sera conclue.

A Khartoum, le président Sadate a déclaré qu'il refuserait toute présence israélienne dans les territoires arabes actuellement occupés dans le cadre d'un règlement global avec Israël.

Dans une conférence de presse qu'il a donnée conjointement à Khartoum avec le président soudanais Gaafar el Nimeiry, à l'issue d'une brève visite au Soudan, le chef de l'État égyptien a affirmé hier que dans l'éventualité d'un règlement, l'Égypte n'accepterait dans les territoires arabes "aucun soldat ou civil israélien, sous aucun prétexte".

"Espérons, a déclaré M. Sadate, que les Israéliens reconsidéreront leurs positions à ce sujet."

Interrogé sur l'éventualité d'une rupture des négociations, dans le cas où Israël refuserait de modifier ses positions concernant la reconnaissance des droits palestiniens et la création d'un État palestinien indépendant en Cisjordanie et à Gaza, le chef de l'État égyptien a indiqué: "Si les Israéliens restent fidèles aux vieilles méthodes, il y aura sans aucun doute une réponse de notre part."

"Nous tentons de parvenir à un règlement global, a-t-il poursuivi, et la base de ce règlement est la Palestine". Le président Sadate a réaffirmé également sa conviction que l'Organisation de libération de la Palestine subissait des pressions de la part de l'URSS et de la Syrie, et que M. Yasser Arafat, dirigeant de l'OLP, "ne peut pas imposer librement sa volonté", en raison de ces pressions.

Il a violemment attaqué les "pays du refus", et plus particulièrement la Libye, dont il a qualifié le chef de l'État, le colo-

Voir page 6: Begin

Mirabel paralysé par une grève

par Gilles Provost

Il est probable que tous les aéroports canadiens seront paralysés ce matin et que ceux des États-Unis seront transformés en un cirque infernal en raison des effets conjugués de la grève générale du personnel des services d'entretien des aéroports canadiens et de la tempête de neige et de pluie verglaçante qui aura balayé le nord-est américain depuis hier matin.

Hier, la situation s'est maintenue presque à la normale jusqu'à l'heure du souper malgré que les membres du service d'entretien de Mirabel se soient brusquement déclarés malades à midi. L'équipe suivante ne s'est pas présentée au travail à 16 h.

Malgré tout, les pistes de Mirabel sont restées ouvertes et les mouvements d'avions se sont poursuivis presque normalement grâce au vent qui avait empêché les accumulations de neige et à la pluie qui est venue transformer le tout en "sloche". En début de soirée, seuls neuf mouvements d'avion avaient été annulés ou détournés, paraît-il.

Tout s'est brusquement gâté vers 20 h, quand un début de refroidissement a transformé certaines parties des pistes en patinoires et que la neige s'est mélangée à la pluie, qui continuait de tomber par endroits. Vers 20 h 15, les autorités de l'aéroport décidaient de détourner tout le trafic aérien vers Dorval ou Toronto. Seuls deux avions étaient attendus au cours de la nuit et on prévoyait qu'ils seraient probablement détournés aussi.

Ailleurs, au pays, la situation s'est maintenue aussi normale que possible dans les circonstances, les membres du service d'entretien estimant probablement qu'il était inutile de débrayer aussi longtemps que les avions pouvaient poursuivre leurs envolées.

A Montréal et Toronto, les négociations ardues avec les autorités des aéroports ont permis d'obtenir l'assurance que les employés chargés de l'entretien des pistes demeureront à leur poste au moins jusqu'à ce matin, à huit heures.

Après cela, rien n'est certain à part le fait que les employés des divers aéroports semblent décidés à coordonner étroitement leur action. D'autre part, les dirigeants syndicaux de ces syndicats affiliés à l'Alliance de la fonction publique du Canada ont déjà annoncé publiquement leur intention de quitter le travail "à la première tempête importante".

Tout semble donc dépendre des conditions météorologiques qui régneront ce matin. Or, on prévoyait hier soir que l'accumulation de neige et de pluie at-

teindrait au total vingt centimètres dont au moins le tiers tomberait pendant la nuit. On prévoit aussi un lent refroidissement de la température et des vents assez violents avec une reprise de la poudrière dans la journée, ce qui donne à penser que toutes les conditions requises seront réunies pour un arrêt de travail à Mirabel, Dorval, Toronto, Regina, Edmonton, etc.

Déjà, hier soir, la Sûreté du Québec signalait de nombreux dérapages sur les routes en raison du vent, de la mauvaise visibilité et surtout de la chaussée extrêmement glissante. Sur toutes les autoroutes, le maximum autorisé était de 70 km à l'heure mais aucune n'était fermée à la circulation.

Pendant ce temps, les poètes auront pu se rincer l'œil dans le centre-ville, alors que de nombreux immeubles étaient recouverts en partie d'une très légère couche de givre qui leur donnait un aspect fantomatique tout en soulignant les détails de l'architecture, les éléments en retrait restant aussi noirs que d'ordinaire. Avis aux photographes qui devraient se mordre les doigts d'avoir manqué une occasion aussi exceptionnelle!



A l'occasion de la fête de l'Épiphanie, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a présidé hier à une Eucharistie concélébrée avec les pasteurs oeuvrant auprès des communautés ethniques et rituelles, en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Quatre membres de chaque communauté, revêtus du costume national, faisaient partie de la procession d'entrée et de sortie. Au moment de l'offertoire, il y a eu échange de cadeaux symboliques entre Mgr Grégoire et un représentant de chaque communauté.

(Photo Jacques Grenier)

Indonésie: la guerre des Papous

1) Des flèches contre des avions

par Toni MELLIVE

Déjà aux prises avec la révolte des populations de Timor-Oriental, qu'elle a annexé en 1976, l'Indonésie doit aussi lutter contre une rébellion moins connue, celle des Papous de l'Irian-Jaya, la partie occidentale de la Nouvelle-Guinée. Ce territoire a été placé sous administration indonésienne en 1963 quand les Hollandais retirèrent leurs troupes. Toni Mellive, un chercheur qui connaît cette région, fait le point de la situation.

3,000 mètres, avant de descendre vers la magnifique vallée de la Baliem, encadrée de hautes montagnes, parsemée de cascades. Un minuscule terrain d'atterrissage se dessine, tracé sur une crête. La prise de terrain se fait dans le sens de la pente, vers la montagne, et le décollage vers l'abîme. La piste est très courte et aucune

erreur n'est permise. En août dernier, les cinq occupants d'un avion ont péri sur un terrain semblable.

Le pilote pose son appareil en douceur sur l'herbe. Soudain une rangée de pieux apparaît devant lui, obstruant le milieu du terrain. Impossible de redécoller. Il coupe les moteurs et son avion va s'em-

ler sur l'obstacle. Par miracle le pilote sort indemne de l'aventure. Encore tout abasourdi par le choc, il se trouve soudain entouré de petits hommes qui le contemplant en silence. Presque nus, ils sont seulement armés d'arcs et de flèches. Ce sont les Danis, l'une des plus importantes tribus de la Baliem. Leur piège n'était pas destiné à un appareil civil, mais aux avions militaires indonésiens.

Dans la plupart des villages de la Baliem, les autorités ont installé des postes de surveillance militaire. Dans l'un d'eux, trois soldats voient arriver l'ombre de la nuit avec appréhension. L'un veille, la mitrailleuse au poing, pendant que ses camarades s'endorment. Tout est calme. Son attention se relâche. Des ombres invisibles s'approchent et, brusquement, s'abattent sur le petit groupe. Des masses fracassent les crânes et les assaillants disparaissent avec les armes des malheureux soldats. Ce sont là deux incidents, parmi

Voir page 6: Indonésie

INTER-LOTO		TIRAGE: 195 6/1/78		3 ^e NUMERO COMPLET 1 9 8 0 9 8 2 GAGNE \$50,000		6 ^e NUMERO COMPLET 2 2 7 5 8 5 7 GAGNE \$5,000	
1,584,953 12,647 1,210,950		14 BILLETS SE TERMINANT PAR 8 0 9 8 2 GAGNENT \$1,000		15 BILLETS SE TERMINANT PAR 7 5 8 5 7 GAGNENT \$1,000			
billets vendus gagnants en prix		1578 BILLETS SE TERMINANT PAR 9 8 2 GAGNENT \$50		1587 BILLETS SE TERMINANT PAR 8 5 7 GAGNENT \$50			
1 ^{er} NUMERO COMPLET 2 4 8 3 0 9 3 GAGNE \$250,000		4 ^e NUMERO COMPLET 1 7 4 0 8 9 4 GAGNE \$25,000		7 ^e NUMERO COMPLET 1 2 6 2 1 1 4 GAGNE \$5,000			
15 BILLETS SE TERMINANT PAR 8 3 0 9 3 GAGNENT \$1,000		14 BILLETS SE TERMINANT PAR 4 0 8 9 4 GAGNENT \$1,000		17 BILLETS SE TERMINANT PAR 6 2 1 1 4 GAGNENT \$1,000			
1477 BILLETS SE TERMINANT PAR 0 9 3 GAGNENT \$50		1572 BILLETS SE TERMINANT PAR 8 9 4 GAGNENT \$50		1569 BILLETS SE TERMINANT PAR 1 1 4 GAGNENT \$50			
2 ^e NUMERO COMPLET 1 3 2 0 3 9 3 GAGNE \$100,000		5 ^e NUMERO COMPLET 2 2 7 3 5 8 6 GAGNE \$25,000		8 ^e NUMERO COMPLET 2 3 1 9 1 2 0 GAGNE \$5,000			
16 BILLETS SE TERMINANT PAR 2 0 3 9 3 GAGNENT \$1,000		16 BILLETS SE TERMINANT PAR 7 3 5 8 6 GAGNENT \$1,000		13 BILLETS SE TERMINANT PAR 1 9 1 2 0 GAGNENT \$1,000			
1571 BILLETS SE TERMINANT PAR 3 9 3 GAGNENT \$50		1577 BILLETS SE TERMINANT PAR 5 8 6 GAGNENT \$50		1588 BILLETS SE TERMINANT PAR 1 2 0 GAGNENT \$50			

La fonction résidentielle du Vieux-Québec

La municipalité se rend aux pressions du gouvernement

par Paul Bennett

QUÉBEC — Afin de calmer les appréhensions de ceux qui craignent que la Ville de Québec ne revienne sur sa décision de "geler", pour une période de deux ans, les fonctions commerciales dans le Vieux-Québec, le ministre des Affaires culturelles aurait obtenu de l'administration municipale qu'elle adopte une résolution l'engageant à ne pas modifier, au cours des deux prochaines années, le règlement en question (no 2499).

C'est ce que le DEVOIR a appris de diverses sources proches du ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill. Selon les mêmes sources, cette résolution serait adoptée au même moment que l'approbation définitive, prévue pour le 6 février, du règlement concernant le Vieux-Québec.

Ce règlement, adopté la semaine dernière en première lecture par le conseil municipal, impose un gel complet de toutes les activités commerciales de type hébergement, restauration et divertissement dans les limites de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Selon les mêmes sources, ce règlement, assorti de la résolution que l'administration municipale s'est engagée à faire adopter, rend superflue toute réglementation spéciale de la part du gouvernement visant à protéger la fonction ré-

sidentielle dans le Vieux-Québec, particulièrement dans la Haute-Ville.

Le ministre des Affaires culturelles aurait par conséquent décidé d'abandonner un projet d'arrêté en conseil préparé par son ministère et qui aurait eu le même effet que le projet de règlement élaboré par la ville. Le ministre considère que le projet de résolution proposé par la Ville constitue une garantie suffisante.

A moyen terme, le ministre des Affaires culturelles aurait l'intention de proposer des amendements à la Loi sur les biens culturels qui, tout en confiant des pouvoirs accrus aux municipalités dans le domaine de la protection du patrimoine, donnera au ministre un droit de regard sur tout projet de réglementation municipale touchant le patrimoine culturel.

Ces amendements concrétiseront, dans le secteur du patrimoine, les objectifs de décentralisation poursuivis par le gouvernement et visant à confier au niveau local la

responsabilité de protéger le patrimoine architectural et à éviter les interventions ponctuelles du gouvernement, comme ce fut le cas pour le Vieux-Québec.

Pour sa part, tout en se disant "très heureux" de l'initiative de l'administration municipale, le président du Comité des citoyens du Vieux-Québec, M. André Sirois, craint que cette politique de décentralisation n'amène le ministre des Affaires culturelles à abdiquer ses responsabilités au profit des municipalités.

Bien qu'il se félicite de la collaboration qui semble s'être établie entre la Ville et le ministre, M. Sirois souhaite que le gouvernement utilise les pouvoirs que lui confère la loi sur la protection du patrimoine pour "encadrer" les initiatives prises par la Ville.

De simples modifications au règlement de zonage, comme c'est le cas pour le projet de règlement de la Ville concernant le Vieux-Québec, lui paraissent très "fragiles". Il ne

croit pas que le ministre des Affaires culturelles devrait s'abstenir d'intervenir dans ce dossier simplement parce que la Ville modifie son règlement de zonage, puisque le Vieux-Québec, comme arrondissement historique, relève de la responsabilité du ministre.

Enfin, le député de Taschereau, M. Richard Guay, dont le comté englobe le Vieux-Québec, se félicite lui aussi du fait que l'administration municipale ait enfin décidé d'agir dans ce domaine, tout en déplorant que le projet de règlement ne couvre pas tous les aspects du problème, tels que le commerce de détail et la circulation.

M. Guay fait également remarquer que l'idée de "geler" les fonctions commerciales dans le Vieux-Québec pour une période de deux ans provient du ministre et non de l'administration municipale, qui ne s'y est résolue qu'à la suite de longues négociations entre les deux paliers de gouvernement.

\$10 millions pour rénover un quartier de Québec

QUÉBEC (par Paul Bennett) — Négligé depuis tou-

jours, au point où 90% des logements sont aujourd'hui à restaurer, le quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec, pourra peut-être enfin refaire peau neuve grâce à un programme de rénovation de quartier d'un coût global de près de \$10 millions proposé par l'administration municipale.

La Ville n'attend plus en effet que l'approbation du ministre des Affaires municipales avant de mettre en chantier la première phase de ce projet, au coût de \$2 millions, dans la partie sud du quartier connue sous la dénomination d'"Îlot 8".

Cette zone, bordée au nord par la rue Saint-Jean, au sud par le boulevard Saint-Cyrille, à l'est par Place Québec et à l'ouest par la rue Claire-Fontaine, a été choisie comme zone d'intervention prioritaire par la Division de l'habitation du Service d'urbanisme de la Ville, dans un rapport déposé mercredi soir devant le conseil municipal.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste, situé dans le prolongement du Vieux-Québec en allant vers Sainte-Foy, a été construit en majeure partie au 19e siècle. De quartier bourgeois à l'origine, il est graduellement devenu un quartier ouvrier, après l'exode de la classe aisée vers les nouveaux quartiers de la Ville.

Le processus de détérioration du quartier s'est accéléré depuis le début des années 1960 en raison, d'une part, de l'incertitude des propriétaires face à "l'invasion" d'édifices en hauteur tels que Place Québec, l'Auberge des Gouverneurs ou l'édifice H du gouvernement, ainsi qu'aux velléités d'expansion de la Colline parlementaire vers le centre de ce quartier.

Ainsi, environ 40% des logements dans ce quartier nécessiteraient des restaurations considérées comme majeures, alors que près de 50% auraient besoin de réparations mineures. Par ailleurs, le nombre de logements disponibles, qui

était de 5,628 en 1961, n'était plus en 1976 que de 5,020.

D'autre part, le profil de la population du quartier est l'image typique des populations défavorisées: niveau de scolarité très bas, taux de chômage élevé (12,3 pour cent en 1971), revenus sous de la moyenne (\$6,289 par année en 1971).

En fait, conclut le rapport du Service d'urbanisme, "les habitants sont conscients du potentiel qu'offre ce quartier pour un cadre de vie stable et de qualité, mais ils sont privés des moyens d'investir dans l'amélioration de leur milieu de vie".

En plus de la restauration des maisons, le projet du Service d'urbanisme prévoit une réfection presque complète du réseau d'aqueduc et d'égoût ainsi que des trottoirs et des rues.

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a précisé que la Société d'habitation du Québec (SHQ) avait déjà approuvé la première phase du programme et n'attendait plus que l'approbation du ministre avant de transmettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) une demande de subvention et de prêts de l'ordre de \$1,5 million.

La Ville a également demandé à la SHQ d'inscrire à sa prochaine programmation des programmes d'amélioration de quartier dans la partie nord de Saint-Jean-Baptiste pour un montant d'environ \$4 millions. La réalisation complète du programme devrait s'échelonner d'ici le début des années 1980.

Il s'agit là en fait du deuxième projet de rénovation de quartier d'envergure à Québec, le premier ayant démarré il y a quatre ans dans le quartier Saint-Sauveur ("Aire 10"). Le maire de Québec, M. Pelletier, a présenté cette nouvelle initiative comme "un premier pas très concret" dans le processus de rénovation de quartier qu'entend mettre en marche son administration.

Quel que soit le poids...

Le service Rapidex des Messageries CN transporte tous vos petits colis au Canada.

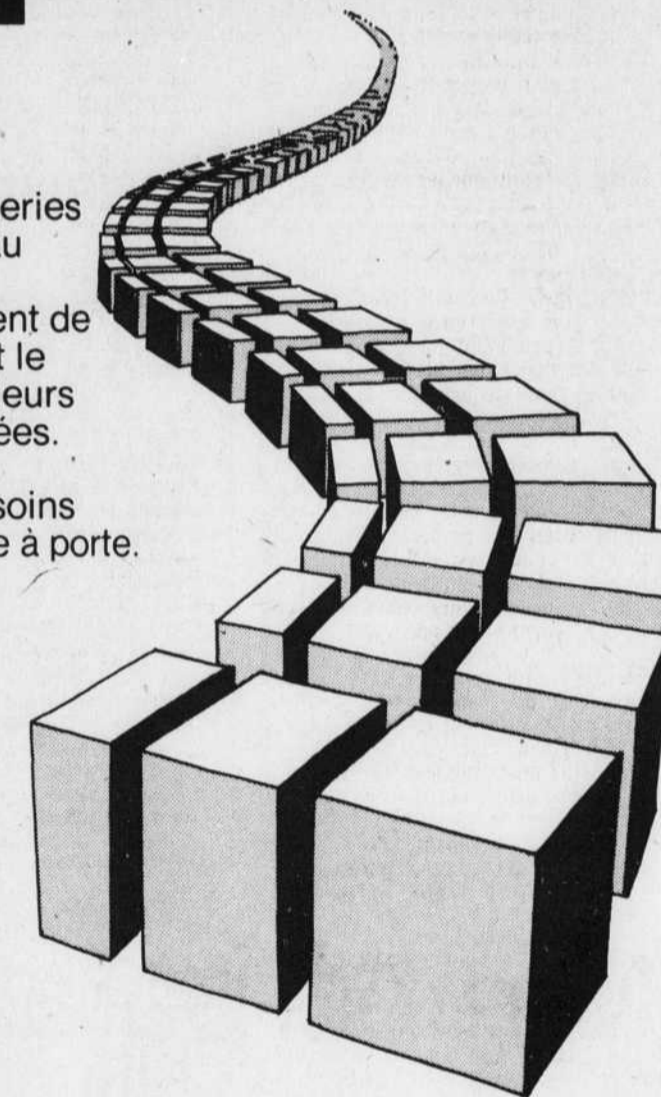
Et les Messageries CN s'occupent de tous les autres envois. Quel que soit le poids... du plus petit à celui de plusieurs tonnes. De lourdes charges palettisées. Des charges morcelées.

Appelez-nous pour tous vos besoins d'expédition. Service fiable de porte à porte.

Ramassage: 877-4400
 Tarifs: 877-3570/3629
 Renseignements: 877-3622



MESSAGERIES CN
 Rapide. Fiable. D'un océan à l'autre.



Fiducie du Québec

9%

DÉPÔTS GARANTIS

5 ans...intérêt annuel
 dépôt initial minimum
\$1000.

Pour information:
 281-8840
 extérieur, sans frais
 1-800-361-6840, poste 8840

Institution inscrite
 à la Régie
 de l'assurance-dépôts
 du Québec

LIBRAIRIE RENAUD-BRAY

QUINZAINE DU 20%

JUSQU'AU 14 JANVIER

5219 CÔTE DES NEIGES
 342-1515

PLUS DE 25000 TITRES

20% LIVRES D'ART
 20% LIVRES ENFANTS
 20% PLIAGE

COLLÈGE LAVAL

DIRIGÉ PAR LES FRÈRES MARISTES

PENSIONNAT — EXTERNAT

Reconnu d'intérêt public par le Ministère de l'ÉDUCATION

COURS D'ÉTUDE SECONDAIRE
 I, II, III, IV, V

Programme du Ministère de l'Éducation
 Option LATIN à partir de Secondaire II.

EXAMEN D'ADMISSION
 Pour Secondaire I et II seulement.

Samedi 21 janvier 9h00 a.m.
 Samedi 28 janvier 9h00 a.m.
 Samedi 4 février 9h00 a.m.

FRAIS \$6.00

N.B. Les places disponibles en Secondaire III, IV et V étant très rares, les demandes d'admission se feront individuellement par lettre, ou téléphone et les candidats seront convoqués personnellement.

INFORMATION: Mme Madeleine Trudeau
 275, rue LAVAL
 DUVERNAY
 (Saint-Vincent-de-Paul)
 VILLE DE LAVAL
 661-7714-4744 321-4578

Reprise de l'enquête Keable

L'enquête de M. John Keable sur l'activité de la Gendarmerie royale du Canada au Québec reprend aujourd'hui.

Depuis la fin de novembre 1977, le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, s'est efforcé en s'adressant aux tribunaux d'empêcher des documents d'être remis à M. Keable et de faire déclarer inconstitutionnelle son enquête.

Quatre fois les tribunaux ont décidé à l'encontre du gouvernement fédéral et la Cour d'Appel du Québec doit statuer le 16 janvier sur une autre requête fédérale.

Rien de plus simple pour M. Fox que d'éviter de comparaître devant la commission Keable: il n'a qu'à déclarer que la production de certains documents désirés par la commission nuirait à la sécurité nationale.

Pensionnat du St-Nom-de-Marie

628, chemin de la Côte-Ste-Catherine
 OUTREMONT H2V 2C5

SECONDAIRE I À V
 (FILES)

pensionnat et externat

EXAMEN D'ENTRÉE EN SECONDAIRE I
 le samedi 14 janvier 1978 à 9 h a.m.

POUR RENSEIGNEMENTS:
731-8751

Savoir dénicher un chez-soi.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent: vous pouvez soit faire la tournée des quartiers qui vous plaisent, soit fouiller les annonces classées, ou soit miser sur un tuyau.

mode de vie de votre famille, il peut, tout en respectant le prix qui vous convient, réussir à vous satisfaire.

Mais pour trouver cette maison rêvée d'une façon aussi rapide qu'infaillible, il vaut mieux vous assurer la collaboration d'un agent du Trust Royal.

En plus de vous proposer une formule de financement à votre mesure, l'agent se chargera de régler une foule de détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

L'agent connaît les propriétés disponibles dans les secteurs qui vous plaisent. En tenant compte du

Il n'en tient qu'à vous de puiser aujourd'hui même à cette exceptionnelle source d'expérience.

IMMEUBLES

Trust Royal

L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

Les policiers reprennent l'horaire "normal"

Les policiers sont revenus depuis samedi à l'horaire de travail qu'ils observent avant le 1er janvier. Ils obéissent ainsi à un ordre de la Cour supérieure et souscrivent à la recommandation de l'exécutif de leur syndicat.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le président de la Fraternité des policiers de la CUM, M. Gilles Masse, a demandé aux 5.200 membres de celle-ci de se conformer à l'injonction interlocutoire rendue vendredi par le juge Ivan Bisailon, d'abandonner l'horaire de travail 4-3 qu'ils avaient instauré unilatéralement depuis une semaine et de reprendre les horaires pratiques antérieurement.

M. Masse a justifié sa recommandation en disant qu'il importait de "sauver" le syndicat et de prouver à la population que la Fraternité n'a nullement l'intention d'instaurer un Etat policier au Québec. Il a souligné de plus que les policiers qui ne se conformeraient pas à l'ordre de la cour sont passibles d'amendes pouvant s'élever à \$50.000 et à des peines d'emprisonnement d'un an.

En revanche, l'exécutif de la Fraternité tiendra une conférence de presse aujourd'hui, peu avant midi, afin d'expliquer à la population la "situation inadmissible" dans laquelle les policiers se trouvent placés désormais et de réfuter l'ensemble des accusations qui ont plu depuis un certain temps sur leur syndicat.

Le juge Bisailon avait refusé vendredi des inconvenients pour les policiers, de des inconvenients pour les policiers, de l'un et de l'autre systèmes d'horaires de travail. L'adoption unilatérale de la semaine de quatre jours (suivie de trois jours de congé) forme une usurpation de pouvoir par la Fraternité, a conclu le juge, qui a ordonné aux membres de la Fraternité, de respecter les horaires établis par le directeur de la police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola.

L'horaire de travail 4-3 faisait depuis deux ans l'objet de négociations entre le syndicat et son employeur et c'est pour sortir de l'impasse dans laquelle s'enfonçaient les deux parties que les policiers avaient décidé de prendre l'initiative qu'on connaît.

Le vice-président de la Fraternité, M. Pierre Lenoir, a reconnu samedi que la recommandation de l'exécutif syndical n'avait pas été accueillie avec le plus grand enthousiasme. "Nous obéirons à la loi, a-t-il ajouté, mais il faudra qu'aboutissent les négociations entreprises..."

Le Québec rendra hommage au chanoine Lionel Groulx

L'année 1978 marque le 100e anniversaire de naissance du chanoine et historien Lionel Groulx. Cet événement sera souligné tout au cours de l'année par des célébrations d'envergure organisées par le Comité de coordination des fêtes du centenaire, avec la collaboration de la Fondation Lionel-Groulx et des Amis de Lionel Groulx.

Rappelons que le maître à penser de plusieurs générations de Québécois est né le 13 janvier 1878 et il est décédé le 23 mai 1967, à l'âge de 89 ans.

Au calendrier des fêtes de janvier, notons une messe d'action de grâces célébrée en la chapelle du Séminaire de Québec, le jeudi 12 janvier, à 17 heures. Après la cérémonie religieuse, une réception aura lieu à l'hôtel de ville de Québec, sous la présidence du maire, M. Jean Pelletier.

Ici à Montréal, le 16 janvier, la Bibliothèque nationale du Québec rendra un hommage à Lionel Groulx. Cette manifestation polymorphe, présentée sous le patronage du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est composée d'un lancement, d'une table ronde, d'un film et d'une exposition sur le chanoine Groulx, l'homme et son oeuvre. En effet, à cette occasion, les Editions Leméac lanceront une somme de témoignages sur l'éminent historien. Les témoignages exprimés par une multitude de penseurs de toutes disciplines ont été recueillis par Maurice Filion et publiés sous le titre "Hommage à Lionel Groulx".

La table ronde est intitulée "Lionel Groulx et la société québécoise". D'abord, Michel Brunet, professeur titulaire au Département d'histoire de l'Université de Montréal, présentera pour sa part "Lionel Groulx et l'histoire de notre désassimilation".

Quant à Fernand Dumont, sociologue de l'Université Laval et secrétaire-adjoint au Développement culturel du gouvernement du Québec, il traitera de "Tradition et histoire chez Lionel Groulx". Pierre Savard, professeur au



Lionel Groulx

Département d'histoire et directeur du Centre de recherches en civilisation canadienne-française à l'Université d'Ottawa, a choisi de jeter un éclairage sur "Lionel Groulx actuel et inactuel". Enfin, Hélène Pelletier-Baillargeon, journaliste, animera la table ronde et invitera le public à y participer.

Toujours ce même soir, Radio-Canada présentera, en avant-première, le vidéogramme "Homme de croyances", réalisé par Roger Leclerc et Gilbert Lévesque pour l'émission "Sous le chéne de Mambré". Ce film sera projeté ensuite le 29 janvier à la télévision de Radio-Canada, à 11 heures du soir.

Dans le film, le père Benoît Lacroix suscite les témoignages de Juliette Rémillard, nièce de Lionel Groulx, aussi secrétaire de la Fondation du même nom, de François Albert-Angers, éco-

nomiste, et du père Joseph Guibo, ardent disciple de l'historien. Le film met en lumière l'homme avec ses caractéristiques: le désir d'être fidèle à son destin, au sacerdoce et à sa mission d'écrire l'histoire et de guider ses compatriotes. Il raconte aussi l'affection du chanoine pour la jeunesse et affirme son énergie et sa confiance en l'avenir.

La Bibliothèque nationale inaugurera, le même soir du 16 janvier, l'exposition Lionel-Groulx, centrée surtout sur ses très nombreux écrits. L'exposition thématique aborde ses sujets comme l'histoire et le nationalisme. Elle vise également à montrer la remarquable ampleur et la diversité de l'oeuvre du chanoine, comme elle fait valoir des aspects moins connus de sa carrière de romancier et de poète.

Le 21 janvier, à Québec, les Amis du chanoine Groulx se réuniront à un dîner au restaurant Le Cellier. Le conférencier invité, M. François-Albert Angers, président de la Ligue d'Action nationale, parlera alors du nationalisme du centenaire. Ces agapes seront présidées conjointement par le cardinal Maurice Roy, primat du Canada et archevêque de Québec, et M. Louis O'Neill, ministre des Affaires culturelles.

De janvier à juin, grâce à la collaboration active de la Société des professeurs d'histoire du Québec, de l'Association des institutions d'enseignement secondaire, de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, du Haut commissariat aux loisirs et aux sports, un concours d'histoire portant sur Lionel Groulx et commandité par le MEQ, sera lancé dans les écoles secondaires et les cégeps. Les prix seront attribués à l'automne de 1978, au congrès annuel de la SHPQ.

Plusieurs autres manifestations sont aussi au programme des Fêtes du centenaire dont celle de l'inauguration d'une station de métro portant le nom de Lionel-Groulx. On ne précise toutefois pas la date de cet événement.

A La Presse et Montréal-Matin Progrès marqués des négociations

par Marie Laurier

Les négociations ont repris de façon intensive en fin de semaine entre les six syndicats CSN et les employeurs de La Presse et de Montréal-Matin. Ces deux quotidiens sont paralysés par une grève depuis le 6 octobre dernier.

Dans cette ronde de négociations, il semble que ce soit le dossier de Montréal-Matin qui ait le plus progressé. En effet, il était même question hier soir de parapher la plupart des clauses normatives, l'accord ayant été fait dans environ 80% de cette partie du dossier. Rappelons que c'est le seul syndicat à recourir à cette formule de la signature de clauses entérinées par les deux parties.

Le porte-parole des syndicats CSN, M. Daniel Marsolais, a déclaré au DEVOIR que ces journées de négociations intensives étaient fort encourageantes. "La partie patronale doit déposer ces jours-ci des textes faisant foi du progrès dans les discussions", a-t-il précisé. Un autre groupe, celui des services TOP (technique, opérations et production), a également rencontré les négociateurs patronaux samedi et de ce côté aussi on parle de "situation encourageante".

Pour André Bouthiller, président du STIMM (Syndicat des travailleurs de l'information de Montréal-Matin), "tout porte à croire que la partie patronale a reçu le mandat de régler avec les groupes CSN". Et il ajoutait: "Je crois pouvoir dire que nous sommes sur la voie d'un règlement prochain."

Cependant, les offres salariales pour les journalistes de Montréal-Matin font encore l'objet de discussions. Elles n'ont pas encore été déposées de façon finale mais cela devrait se faire cette semaine. Les journalistes de Montréal-Matin réclament la parité salariale avec leurs collègues de La Presse et ils n'en démordent

pas. L'employeur a offert une parité "mitigée": elle est en effet assurée aux paliers supérieurs de l'échelle, mais non à ceux des années inférieures. Mais ce point reste négociable, souligne-t-on dans le milieu syndical, de même que d'autres questions en litige, notamment celles de la sécurité d'emploi, du plancher d'effectifs et de la fameuse clause du statu quo ante.

Ce plancher d'effectifs fixé à 94 employés dans la salle de rédaction du Montréal-Matin risque d'être érodé par le recours à la méthode d'attrition, c'est-à-dire le non-remplacement des travailleurs de l'information qui quitteraient le journal de leur plein gré après la signature de la convention collective. Selon André Bouthiller, l'employeur veut inclure quatre autres catégories d'employés dans la liste d'ancienneté qui comprend les journalistes, les techniciens et les photographes. Ce sont les graphistes et secrétaires. Mais le syndicat rejette cette catégorisation comme étant une mesure qui favoriserait les mises à pied de ces employés.

Même s'il reste encore plusieurs points à discuter, l'ouverture d'esprit manifestée dans cette ronde de négociations et de rencontres présage d'une intention bien réelle d'en arriver à un règlement le plus tôt possible.

Dans l'état actuel des choses, si la survie de Montréal-Matin semble assurée, ce journal ne sera cependant publié que six fois par semaine au lieu de sept, l'édition du samedi devant être supprimée dès la reprise des quotidiens, et cela pour laisser le champ libre à La Presse du samedi et poursuivre la concurrence du Montréal-Matin du dimanche avec le Journal de Montréal. Là encore, les journalistes de Montréal-Matin supputent attentivement les conséquences d'une telle décision sur leur sécurité d'emploi.

Permis perdu pour avoir trompé les consommateurs

QUÉBEC (PC) — L'Office de protection du consommateur vient de refuser le renouvellement de son permis à une prétendue société de bienfaisance, le "Service de placement Société Saint-Vincent".

Ouvrant à Québec, Montréal et Trois-Rivières, l'entreprise vendait des produits de toilette sous fausse représentation, assurant le consommateur que le bénéfice de ses ventes servirait à trouver de l'emploi aux personnes handicapées.

Or, une enquête effectuée par l'Office de protection du consommateur a prouvé qu'aucune aide n'a été offerte aux handicapés par cette société.

Sur ses quatre années d'opération, la dite société a fait un chiffre d'affaires de \$650.000.

L'Office lui a donc refusé un renouvellement de permis, jugeant qu'elle a grossièrement abusé de la crédulité et de la bonne foi des consommateurs.

La Sun Life conteste les chiffres de Parizeau

Le président de la compagnie d'assurance-vie Sun Life de Canada, M. Thomas M. Galt, refuse l'analyse du ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, touchant les sommes d'argent que la compagnie aurait perçues au Québec, puis investies ailleurs.

En apprenant vendredi que Sun Life avait résolu de déménager son siège social de Montréal à Toronto, principalement en raison des effets négatifs de la loi 101 sur la langue française, le ministre des Finances du Québec avait vivement réagi à la décision de la compagnie. Déplorant que la Sun Life est "l'un des pires citoyens corporatifs que le Québec ait connus", M. Parizeau avait dit que son gouvernement prendrait des mesures, peut-être d'ordre législatif, pour rapatrier "les \$400 millions que la Sun Life a fait sortir du Québec".

Le président de la Sun Life a rétorqué aussitôt qu'il ne comprenait pas comment M. Parizeau avait pu arriver à un chiffre pareil. "Nous ne détenons certainement pas à l'extérieur de la province, note M. Galt, une telle somme qui pourrait avoir rapport à nos titulaires de polices du Québec".

Si M. Galt se fonde sur les bilans dressés par les experts de la Sun Life, le ministre des Finances évoque quant à lui les données fournies par le bureau du Surintendant des assurances du Québec, chiffres qui ne sont pas irréconciliables, suivant un représentant du ministère des Finances.

"Monsieur Parizeau semble comparer l'actif (de la compagnie) aux primes

perçues", dit M. Galt, "mais il faudrait tenir compte des paiements aux assurés et aux bénéficiaires ainsi que des dépenses".

La compagnie estime à \$617 millions le montant des primes perçues dans le monde entier l'an dernier et à \$480 millions les sommes payées aux assurés et aux bénéficiaires, ce qui l'amène à conclure qu'on ne peut établir de rapport entre l'accroissement de l'actif et les primes perçues.

M. Galt rappelle qu'au chapitre des rentes collectives, certains titulaires de contrats se réservent le droit d'exprimer leur préférence quant à la nature des placements et quant à l'endroit où sont investies leurs contributions à un régime de retraite. Mais si l'on met à part ces contrats, dit M. Galt, "nos avoirs au Québec se maintiennent au niveau de nos engagements au Québec à la fin de 1976 et nous n'avons aucune raison de croire que la situation soit différente à la fin de l'année 1977".

M. Parizeau avait déclaré vendredi que jusqu'à la fin de 1976, la compagnie avait investi à l'extérieur du Québec 41 cents de chaque dollar perçu au Québec, tandis qu'elle pratiquait une politique tout à fait contraire dans les autres provinces canadiennes.

Le président de la Sun Life répond que les investissements de celle-ci au Québec ont toujours été "importants" et qu'en septembre 1977, ils s'élevaient à quelque \$680 millions, ce qui représenterait une augmentation de \$58 millions pour les neuf premiers mois de l'année.

Enfin, ces données établiraient, selon M. Galt, que sa compagnie, contrairement aux allégations du ministre des Finances, est un excellent citoyen corporatif.

On sait que vendredi, M. Parizeau avait engagé les Québécois à boycotter la compagnie Sun Life afin de protester contre son comportement discutable. Quant à M. Galt, il recommandait à tous ses clients qui s'approprieraient à obéir au ministre des Finances de prendre au préalable l'avis d'un conseiller compétent.

Du côté du ministère des Finances, on espère que la Sun Life ne s'engage pas dans une nouvelle guerre de chiffres. On rappelle que le bilan fourni par le bureau du Surintendant des assurances du Québec, sur lequel s'est fondé M. Parizeau, est complet, c'est-à-dire qu'il comprend et les primes perçues et les paiements effectués aux bénéficiaires, de même que les dépenses de la compagnie. M. Parizeau a dit vendredi qu'il se donnait encore quelques jours pour réfléchir à la ligne de conduite qu'adopterait son ministère dans le cas de la Sun Life.

On sait que la recommandation de la direction de la compagnie doit être entéri-

née par l'assemblée générale des actionnaires, qui doit se tenir à Toronto le 28 janvier prochain.

Par ailleurs, le vice-président de la Banque de Montréal, M. H.M. MacDougall, a déclaré hier que l'institution qu'il représente ne projetait pas de transférer son siège social à Toronto. En revanche, M. John Bulloch, de Toronto, le président de la Federation of Independent Business, note que Montréal devient "un égout économique" et que ses pertes profiteront à l'Ontario.

L'Association des économistes Québécois

Déjeuner-causerie
Le lundi, 23 janvier 1978



M. JEAN CHRÉTIEN
Ministre des Finances du Canada

Titre:
"L'économie canadienne dans le contexte conjoncturel international"

Hôtel Le Château Champlain
Salon Viger Montréal,
11h45
Le public est admis

Billets: \$12.00

Réservations:
MM. Pierre Leahy 282-7792
Réal Parent 283-7901

CONGRÈS DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE DU QUÉBEC

THÈME: Le futur pharmacien et sa formation

DATES: 13 et 14 janvier 1978

LIEU: Pavillon Pouliot
UNIVERSITÉ LAVAL
Québec

Pour renseignements: (418) 656-2572

ÉDUCATION DES ADULTES HIVER 78

119 COURS OFFERTS

<p>Anglais 101, 201, 301, 401, 901, 902 Anthropologie 902, 903 Arts plastiques 902 Biologie 301, 401, 921, 931 Chimie 101, 111, 201, 202, 302, 901 Cinéma 922, 930 Économique 915, 920, 921, 935 Éducation physique 120, 130, 170, 270, 177 Espagnol 101, 201, 301, 401 Français 102, 202, 302, 331, 402, 902, 911, 924 Géographie 311 Histoire 925, 951, 971, 972 Histoire de l'Art 401 Histoire de l'Architecture 901</p>	<p>Informatique 101, 111, 201, 211, 301, 311, 411, 919 Italien 101, 201 Mathématiques 101, 102, 103, 105, 203, 211, 311, 307, 337 Philosophie 101, 201, 301, 401 Physique 101, 111, 201, 301, 302 Politique 940, 944 Psychologie 102, 202, 911, 914, 930, 999 Sociologie 961, 976 Techniques Administratives 913, 916, 925, 927, 928, 933, 935, 110, 210, 320, 430, 513, 540, 603, 613, 622, 623, 631, 640, 660 Secrétariat 101, 201, 301, 211, 311, 411, 511, 531</p>
---	--

* Cours offerts également le jour

L'horaire détaillé est disponible sur demande: **376-6310**

INSCRIPTIONS: 4 au 13 janvier

Début des cours: 1er février

SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES CÉGEP ROSEMONT

6400, 16ième Avenue
376-6310

Le cégep ça vous appartient aussi...

Cherchez la faible!

Médaille



Aucune n'est plus faible.

éditorial

Le coup de la Sun Life

La décision des administrateurs de la Sun Life d'entreprendre le déménagement à Toronto de cette compagnie qui a grandi avec Montréal, a été très largement accueillie par des réactions négatives aussi bien au Québec que dans le reste du Canada. Tant par les motifs officiellement invoqués par le président, M. Thomas T. Galt, que par les circonstances de cette décision, le déménagement envisagé ne peut être perçu autrement que comme un coup bas, au moment où s'amorce le grand réaménagement politique devenu nécessaire dans cette province aussi bien que dans le reste du pays. Dans la secousse qui a suivi la déclaration de la Sun Life, la réplique vive et forte de la ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, peut s'expliquer et se comprendre; elle ne passe pas moins à côté du problème posé par l'exode de cette grande compagnie d'assurance-vie; elle risque même de l'aggraver.

La communauté financière montréalaise a été prise au dépourvu et jetée dans un certain désarroi par le geste des administrateurs de la Sun Life. S'il fallait en effet tenir pour juste et inéluctable la position de M. Galt et de ses collègues, la vie serait devenue impossible au Québec pour le personnel des grands sièges sociaux, ceux-ci ne pourraient faire place ni aux Français ni aux francophones dans leur administration centrale, et force serait aux entreprises de ce genre de quitter le Québec.

Or non seulement pareille position n'a-t-elle pu être arrêtée nulle part ailleurs dans les entreprises d'envergure établies à Montréal ou ailleurs au Québec, mais elle préjuge d'un refus et d'une intransigence que rien ne permet de craindre à l'heure actuelle tant de la part des organismes québécois chargés de veiller à la nouvelle politique linguistique que des règlements particuliers qui ont été promis aux sièges sociaux et dont la Sun Life ignore encore la teneur!

Même si cette multinationale de l'assurance-vie avait les meilleures raisons du monde à la fois de continuer de parler le plus souvent en anglais et de recruter son personnel montréalais dans la communauté anglophone, encore là il lui serait très probablement possible de s'accommoder des exceptions qu'au chapitre des sièges sociaux le réalisme le plus élémentaire a conduit le gouvernement et le législateur québécois à prévoir dans la loi établissant le français comme langue officielle au Québec. En préjugeant du pire, sans même prendre la peine d'entrer en contact avec les autorités québécoises, les administrateurs de la Sun Life auront plutôt accredité l'image qu'on se faisait d'eux d'un groupe ayant irréductiblement tourné le dos au Québec aussi bien qu'au Canada français, voire au Canada tout court.

Heureusement, loin d'entraîner à sa suite la communauté financière de la métropole, la Sun Life apparaît plutôt aujourd'hui isolée, dissidente et incohérente. Ses administrateurs imputent au personnel actuel et futur de la compagnie une mentalité d'isolement culturel qui a pu exister ici et là dans le passé mais qui est, largement et rapidement, en voie de se transformer de manière souvent encourageante. A vrai dire, M. Galt et ses collègues imputent aux employés et aux assurés de la Sun Life une mentalité d'assiégés, voire un esprit de ségrégation culturelle dont la preuve n'a pas encore été faite, loin de là. En revanche, il faut s'interroger sur la représentativité des dirigeants de la compagnie et sur leur aptitude à gérer au Canada et ailleurs des intérêts économiques aussi considérables.

On se serait donc attendu à voir le gouvernement de Québec dissiper les fausses craintes invoquées par la Sun Life et donner aux titulaires des polices, qui doivent sous peu décider à Toronto du sort final de cette résolution, tous les faits et toutes les assurances propres à un renversement de la décision. Il y va en effet de l'intérêt des assurés de l'extérieur du Québec aussi bien que des Québécois eux-mêmes d'empêcher que leurs affaires soient gérées de façon aussi inconsiderée. (On se surprend à espérer qu'un sens politique plus éclairé, un sens des affaires moins court inspiré aux administrateurs des autres entreprises ayant à préserver, dans le nouvel environnement politique québécois, les intérêts de leurs clients et de leurs actionnaires et employés.)

Malheureusement, M. Jacques Parizeau, improvisant une brillante et percutante réplique, a soulevé un tout autre ordre de problème en mettant en cause la politique de réinvestissement de la Sun Life. Si cette compagnie avait investi au Québec davantage qu'elle n'y perçoit en primes, il eût fallu quand même qu'elle respecte la loi 101. Et si une bonne vieille compagnie canadienne-française investissait moins au Québec qu'elle n'en tire, il y aurait lieu tout autant d'en contester la politique d'investissement. En bâtonnant la Sun Life, en encourageant les citoyens et le gouvernement du Québec à en retirer leurs polices, le ministre des Finances encourage plutôt cette compagnie à partir et, paradoxalement, lui laisse encore moins de revenus à réinvestir ici.

Pareille attaque contre "l'un des pires exportateurs de capitaux de l'économie du Québec" est d'autant plus étrange que le gouvernement dont M. Parizeau est membre continue d'ouvrir la porte aux intérêts étrangers et donc à l'exportation des profits qu'ils retiennent de nos ressources, de notre main-d'œuvre et de notre marché de la consommation.

À un comportement comme celui de la Sun Life, comme aux diverses mesures de changement qu'après les autres gouvernements celui du Parti québécois n'évitait pas, au contraire, il importe de rétorquer avec fermeté, certes, mais aussi avec à-propos et modération. Cette discipline politique s'impose d'autant plus que fort explosif reste chez nous le mélange de la politique, de la langue et des affaires, et que les conditions générales de l'économie sont assez adverses sans qu'on les aggrave avec des embardees de cet acabit.

À quelque chose de malheur appréhendé aura été bon, malgré tout. Les milieux fédéraux et la communauté financière de Montréal n'ont pas sauté cette fois sur l'occasion pour prédire de plus sombres désastres dans la province. Ils ont avec raison mis l'accent sur la nécessité d'un comportement social et politique responsable de la part des grands gestionnaires privés. Il faut souhaiter que chez les gestionnaires du secteur public un égal souci de réalisme et de respect pour la communauté prévaille désormais.

Sans les menaces multipliées comme à plaisir et souvent avec légèreté sur les conséquences appréhendées des changements linguistiques et sociaux en marche au Québec, en effet, la Sun Life ou n'importe quelle autre entreprise ne pourrait invoquer ce malaise qui sert de prétexte aux "déménagements vers Toronto". On ne pourra impunément à la fois tenter de faire peur au gouvernement de Québec et à ses électeurs et éviter le prix économique que devra en payer la communauté, et d'abord celle des affaires.

Dans le domaine des assurances, notamment, et c'est aussi le cas des autres secteurs où les gens du Québec sont non plus seulement des demandeurs d'emplois, mais des clients et des payeurs — et à cet égard le rappel de M. Parizeau n'est pas inutile — la marge de manoeuvre des entreprises, étrangères ou locales, n'est pas absolue. Les Québécois, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, pourraient bien ne plus accepter l'arbitraire avec lequel une poignée d'administrateurs s'arroge le pouvoir de disposer de leurs biens. Les simples citoyens qui ne sont point heureux dans une province ou un pays peuvent bien déménager ailleurs: il n'en va point ainsi des fiduciaires que sont les administrateurs d'entreprises.

La décision de la Sun Life n'est pas encore finale. Il faut souhaiter qu'elle ne le devienne pas. La décision de M. Galt et de ses collègues doit plutôt servir de point de départ à une attitude plus positive dans les entreprises comme dans le public à l'égard des changements qui surviennent au Québec.

Jean-Claude LECLERC

LIBRE OPINION

L'expression "souveraineté-association" n'est-elle pas synonyme de statu quo?

par JACQUES COUSINEAU, s.j.

■ Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques de Paris et ancien professeur à la faculté de Droit de l'Université de Montréal, le père Jacques Cousineau, jésuite, rentre d'Europe où il a fait partie pendant un an d'un comité de l'Office catholique international des Communications qui était chargé d'organiser une rencontre internationale sur le rôle des moyens audio-visuels en éducation. Cette rencontre a eu lieu en novembre dernier à Munich.

J'arrive d'un séjour prolongé — plus d'un an — en Europe et j'apprends par les médias d'information qu'il y aura un référendum au Québec sur l'autonomie au Canada. L'on me dit aussi que la question à poser au peuple évalue dans sa teneur: certains ne voudraient plus qu'on parle de "séparatisme", d'"indépendance", mais plutôt de "souveraineté-association", de "fédéralisme renouvelé", et de "statu quo". Comme il s'agit à mes yeux d'une réalité primordiale pour le Canada français, il m'apparaît indispensable qu'il ne faille pas évaluer sous peine d'équivoque.

Ma génération a connu deux maîtres de son nationalisme canadien-français: dans le domaine politico-culturel, ce fut l'abbé Lionel Groulx, dans le domaine socio-économique, ce fut Esdras Minville.

Québec est un Etat souverain

Le premier nous a donné Orientations (1935), Directives (1937) et L'Indépendance du Canada (1949). "Vint 1867, j'observe... qu'elle (la Constitution fédérative) marquait ce notable événement; la résurrection politique, à l'état de province autonome, du Québec ou de notre Canada français. Je vous prie d'observer cet autre fait important que la dualité linguistique et nationale de l'Etat canadien ne s'inscrivait point dans la constitution, à la suite d'un marchandage ni d'un vote partagé; elle était le fruit d'un consentement unanime de toutes les parties contractantes... Voilà, Messieurs, le solide, l'inébranlable fondement du nationalisme canadien-français. L'un après l'autre, vous venez de le voir, nos constitutions politiques émanées des plus hauts pouvoirs

de l'empire, n'ont cessé de sanctionner ni de fortifier le droit à l'existence politique et nationale de notre peuple. Et il ne faut donc pas craindre de nous en expliquer: nul nationalisme au monde n'est plus légitime, plus orthodoxe que le nationalisme canadien-français. Rien dans l'absolu de notre foi, rien dans le catholicisme le plus exigeant ne nous prescrit de renoncer à l'acte de Québec, à la constitution de 1791, aux grandes réparations de 1842 et de 1849, à notre émancipation plus complète de 1867. Du texte même de la constitution et du commentaire de MacDonalld, nous concluons qu'il n'y a pas, à Ottawa, un droit majeur qui serait celui des autres, et un droit mineur qui serait le nôtre; nous croyons à l'égalité juridique des deux nationalités devant la constitution fédérative; et le droit de parler notre langue et de garder notre culture, nous le situons au même plan que le droit de l'Anglo-Canadien de parler sa langue et de garder sa culture. Nous n'acceptons rien de plus; nous n'acceptons rien de moins." (Orientations, pp. 245-7)

"Une quatrième vérité: nous avons demandé les institutions fédératives, ai-je dit, nous l'avons fait avant tout pour des motifs d'ordre national; ce vœu et ces motifs furent agréés par tous; il s'ensuit qu'en 1867, il fut agréé unanimement que cette province constituerait, dans le cadre de la Confédération, un Etat national, un Etat français". (Directives, pp. 54-5)

"La position constitutionnelle de la province canadienne en face de l'Etat fédéral n'est pas la position d'un Etat inférieur en face d'un Etat supérieur, mais bien la position d'un Etat souverain en face d'un autre Etat souverain. Sans doute, la souveraineté et les juridictions sont-elles effectivement divisées. Le fédéral est souverain dans les matières où les provinces lui ont concédé leur juridiction; mais celles-ci le sont également dans les domaines où elles ont gardé leur pouvoir et exclusive compétence. Dans les matières qui relèvent du fédéral, nous lui devons soumission; dans celles où la province est seule compétente, c'est à la province et à elle seule que nous devons allégeance. (L'Indépendance du Canada, p. 173).

De son côté, Esdras Minville a écrit: "Notre structure politique est composée de trois types d'organismes ayant chacun sa juridiction propre, ses pouvoirs particuliers; la municipalité, l'Etat provincial, l'Etat fédéral. Historiquement, l'Etat fédéral doit l'exis-

tence aux provinces qui, pour coordonner leurs intérêts communs, lui ont cédé telle partie de leur juridiction. Les pouvoirs ainsi abandonnés ne peuvent être repris ou modifiés sans une refonte totale ou partielle de la constitution — le grand problème posé aujourd'hui à l'attention du Canada tout entier, et l'un des plus difficiles sur lequel notre citoyen puisse être appelé à porter un jugement. Les municipalités reçoivent aussi leurs pouvoirs de l'Etat provincial, mais par simple délégation, en vertu d'une loi générale ou de lois spéciales (chartes) représentant une adaptation de la loi générale. La province conserve le privilège de modifier ces lois, d'étendre ou de restreindre les attributions des municipalités, des les suspendre même au besoin, et de se substituer aux autorités municipales pour telle fin et pour telle période. Entre l'Etat fédéral et l'Etat provincial, il y a un partage de pouvoirs, chacun jouissant de la pleine souveraineté dans les limites de sa juridiction; entre la province et la municipalité, de les suspendre même au vu de la décentralisation administrative. Sur le même pied que les municipalités, et en vertu d'un régime identique, fonctionnent les municipalités scolaires... C'est donc par une sorte de déviation du sens des valeurs qu'on en est venu chez nous à attacher une importance majeure à la politique fédérale. Evidemment, tout s'enchaîne, et les provinces s'acquitteraient difficilement de leurs attributions si l'Etat fédéral était incapable de s'acquitter des siennes. Mais si nous avons à choisir, ne préférons-nous pas une famille saine à une monnaie saine, des écoles bien organisées à des communications faciles, un bon régime de la propriété à un bon régime de crédit, une exploitation fructueuse des richesses naturelles à un commerce extérieur florissant? Tout cela est en relation tellement plus immédiate et plus directe avec l'homme. Le citoyen averti accorde donc à chaque branche de la politique une attention proportionnée, non à l'ampleur de ses mesures, mais à la valeur humaine de son objet." (Le citoyen canadien-français, I, II, p. 49-50, 50-1)

Quand, en 1938, dans l'Actualité économique, M. Maximilien Caron, qui devint plus tard doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, posa la question: "La province de Québec est-elle un Etat?" Il conclut sa démonstration: "Le Québec constitue un Etat", conclusion partagée par tous les maîtres du nationalisme canadien-

français, Henri Bourassa, Lionel Groulx, Edouard Montpetit et Esdras Minville, de même que leurs disciples.

La question du référendum

L'on ne saurait donc, sans susciter de la confusion, ou sans être accusé de malhonnêteté, parler de statu quo comme distinct, de "souveraineté-association": le statu quo est souveraineté-association; et cette "question vitale", au dire de l'abbé Groulx, a été résolue il y a plus de 200 ans.

La question actuelle me paraît de savoir si le Québec veut ajouter à sa souveraineté intérieure, qui est un fait attesté par la loi 101 (sur la langue), par la loi 45 (sur les relations de travail), par la loi 67 (sur l'assurance-automobile), par la loi 53 (sur la fonction publique) et par toute la législation sur la vie économique-sociale de la province. Veut-il, le Québec, ajouter à cela la souveraineté extérieure, le droit d'avoir un régime douanier, monétaire, postal, d'assurance-chômage, notamment, d'avoir une armée de terre, de l'air et de la mer et des relations diplomatiques propres? Ce Québec totalement souverain ou indépendant politiquement pourrait alors avoir des associations économiques avec ses voisins ou d'autres pays, comme en Europe il y a marché commun ou ailleurs traités commerciaux.

Il y a du pour et du contre à cette question, mais elle est claire, c'est le fédéralisme (à toujours mettre au point) ou l'indépendance politique totale (avec les liens économiques à décider).

Sur cette question, l'abbé Groulx a toujours maintenu la même position: "mon attitude à l'égard des institutions de 1867 n'offre pourtant point d'ambiguïté. Je suis pour la Confédération". Sa pensée se résume ainsi: "Un Etat français dans le Québec, dans la Confédération si possible, en dehors de la Confédération si impossible." (Directives, pp. 13 et 131). Voici comme Groulx posait le problème: "Inclions-nous devant un fait: nul, jusqu'à cette heure n'a pu démontrer, en forme décisive, péremptoire, la possibilité de la survivance d'un Canada français en dehors de la fédération canadienne. Nul, non plus, n'a pu démontrer, de façon convaincante, la possibilité d'une survivance du même Canada français dans la fédération actuelle. D'un côté comme de l'autre, il y aura des risques à prendre." (Chemins de l'avenir, p. 113)

Le mot du silencieux

Chère est la liberté, chérie!

par ALBERT BRIE

La plupart des hommes sentent ceci: que les femmes leur seront supérieures quand elles seront leurs égales.

Je n'ai jamais pu acquiescer ce sens pratique qui consiste à disjoindre l'agréable de l'utile.

Don Juan — Par fidélité à l'amour, il était infidèle à toutes les femmes.

De sentir que nous avons de plus en plus besoin de l'autre dans nos occupations quotidiennes n'aide pas à aimer notre prochain.

Le livre "Comment vaincre l'insomnie" serait un chef-d'oeuvre si sa lecture était un somnifère.

La peur du changement se voit dans les offres d'emplois où l'entreprise exige des candidats "de l'expérience", c'est-à-dire un esprit routinier et déjà gagné par la sclérose.

L'Etat peut compter de plus en plus sur les éternels pour économiser cette rare énergie que dispensent les esprits lumineux.

L'argent ne fait pas le bonheur, mais il procure les dérivatifs qui dissuadent de courir après.

Le plus grand orgueil: "Je veux que l'on croie que je suis modeste."

Etre libre dans un monde malade de consommation, il semble que cela consiste à disposer d'un éventail de plus en plus grand de dépendances.

Je suis convaincu que le chien n'est pas de cet avis qu'il est le meilleur ami de l'homme; si tel était le cas, croyez-vous qu'il aboyerait tant?

Miser sur l'avenir revient à s'en remettre au hasard. Et vouloir que les jeunes profitent de mon expérience équivaut à les détourner d'acheter des billets de loterie, parce que ceux-ci ne m'ont jamais rien rapporté.

Le sentiment d'inutilité qu'attrape une personne mise à la retraite contribue à perpétuer la mentalité du servage qui revalorise. Je ne dis pas que le retraité est utile; je soutiens qu'il a cessé d'être nuisible.

Sur des chandails, on imprime: "Je suis Québécois"; sur des plaques d'automobile, on grave: "J'aime ma femme". Tel qui pratique ainsi l'exhibitionnisme, du même soufflé dénoncera le viol de son intimité. Pauvre in-

conscient, qui proteste quand on le fiche et qui n'a de repos qu'on ait vu son affiche!

Bourrage de crâne, bourrage de pipe: du pareil au même. Dans les deux cas, savoir et tabac, rien d'autre l'instant d'après que cendre et fumée. Pire même dans le premier qui n'a pas le plaisir discret du second poison.

Les petites gens ne sont pas logiques: ils veulent être heureux et avoir leurs photos dans les journaux.

"Un Québécois sur trois ne lit aucun journal", vient de constater la revue "Antennes" du ministère québécois des Communications. Et ce Québécois — la revue ne le dit pas — est pour les trois-quarts un Québécois.

Il s'agit de cette femme dont le type est maintenant répandu, celle qui a envahi le marché du travail. Elle n'a plus le temps d'un regard sur cette gazette-là. Une vraie "queue-de-veau" que la femme libérée.

L'homme, lui, a le temps, il l'a toujours eu. Lire son journal fait partie de son rituel quotidien. On ne déränge pas impunément "papa-lit-son-journal", pas plus qu'on ne trouble pour des motifs profanes — le feu à sa cellule, par exemple — le contemplatif entré en transes.

La femme sortie du foyer — pour rester dans l'esprit du feu —, vestale en rupture de vœux, n'a jamais eu dans ses pratiques la lecture obligée du bréviaire laïque impartie à la communauté des Pères Pantoufflers.

Rentrée à la maison, la femme libérée, pas tout à fait hors-foyer, ne délibère pas ou si peu. Elle fricotte fébrilement un petit souper sans les garnitures d'antan. Et après? Elle s'abandonne à ses loisirs. Quels loisirs, doux Jésus! Elle pense à demain. Non pas au travail à faire, mais à sa façon de paraître au travail, à la tête qu'elle offrira, à la toilette qu'elle portera. Quelle corvée pour elle de pourvoir sans cesse à l'élaboration de sa garde-robe qu'elle doit inventorier, retaper, renouveler, pour être une femme-au-travail dans le plus bel éclat de sa féminité!

Et la lecture du journal dans tout ça? Comment voulez-vous qu'elle s'intéresse à Sadate, la GRC, la Sun Life, le Spartak ou l'inflation? Elle n'a même plus le temps de se soucier de pauci sa journée sera faite. Pensez donc! la preuve, elle ne lit même plus son horoscope!

lettres au DEVOIR

Jusqu'à où ira le progrès aux Postes

M. Jean-Jacques Blais, Ministre des Postes, Ottawa.

Vous êtes probablement déjà débordé par un flot de plaintes provenant de toutes les parties de notre pays concernant la détérioration des services postaux canadiens au cours des deux dernières décennies.

Bien que je puisse moi-même vous écrire à ce sujet tout un tome basé sur mes expériences personnelles, permettez-moi de m'en tenir à ces quelques observations suivantes:

- 1) En 1957, les lettres envoyées d'Europe (Londres, Paris, Bruxelles etc.) arrivaient généralement à Toronto en trois jours. En 1977, par contre, une telle vitesse constituait une exception rarissime: les lettres parcourant d'habitude la même distance et toujours par avion, en huit jours ou plus.
- 2) En 1957, les numéros du Catholic Herald de Londres, un hebdomadaire auquel je suis abonné depuis 1952, m'atteignaient toujours, dans l'ordre chronologique, précisément quinze jours après leur parution dans la capitale anglaise, et cela par le courrier de surface. En 1977, j'avais parfois de la chance à recevoir un numéro de ce journal

trois semaines après sa parution. Plus souvent cependant, ces numéros individuels arrivaient ici dans n'importe quel ordre, soit cinq semaines soit même deux mois après la date de publication.

3) En 1957, le quotidien LE DEVOIR de Montréal me parvenait à Toronto presque toujours le lendemain de la date de parution. En 1977, il avait, pour la moitié du temps, besoin de deux jours pour parcourir le même trajet. Mais tout aussi souvent, ce voyage exigeait cinq ou même dix jours.

Pas plus que de nombreux autres Canadiens je ne suis enthousiaste de cette évolution des choses, qui ne mérite certainement pas le nom de "progrès". Mais ce qui fait vraiment déborder la coupe et qui m'incite à vous écrire, c'est la réception hier, le 3 janvier, d'un envoi provenant de Paris. Il s'agit du numéro 122 du Vestnik Rousskogo Khristianskogo Dvijeniya (Le Messager du Mouvement Chrétien Russe, un périodique trimestriel contenant généralement 300 pages). Expédié de Paris le 16 novembre dernier (et ayant été en route pendant sept semaines!), ce numéro du Vestnik m'est arrivé dans un état tout à fait inutilisable et illisible. Car il est absolument impossible

d'en séparer et tourner les pages collées. Je suis sous l'impression que, si la brochure n'a pas pris un bon bain dans les vagues de l'Atlantique, elle a au moins passé le temps des fêtes dans un profond banc de neige canadien.

Comme ce numéro abimé du Vestnik ne me sert à rien, je vous l'envoie en recommandé pour que vous puissiez en constater l'état. Mais puisque les articles qu'il contient sont pour moi d'un intérêt non négligeable, je serai obligé de m'en procurer un autre exemplaire au frais de \$7.50 (voir les tarifs au verso de la couverture), le port en plus.

Par conséquent, je vous serais très reconnaissant, si vous voulez bien me faire rembourser cette dépense par votre ministère sous forme de chèque, et cela avant l'année 1979 ou 1980. Si vous êtes convaincu que les Postes Françaises portent la responsabilité du malheur arrivé, veuillez, s'il vous plaît, vous faire rembourser vous-même par votre homologue français.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Leon TRETJAKIEWITSCH
Toronto, le 4 janvier 1978.

Le témoignage du bout du monde

Monsieur Georges Vigny
Votre bloc-notes du 24 décembre, intitulé "Témoignage du bout du monde" à le mérite de traiter de la seule façon qui convienne le tragique génocidaire qui se commet présentement au Cambodge.

Vous parlez, en effet, de folie humaine, de rêve insensé, de délire où prédomine la logique implacable d'une thèse de l'égalité et de la justice pour tous, fondée sur la destruction et responsable de plus de deux millions de morts en trente mois (deux millions et demi de victimes sur une population totale d'environ six millions en avril 1975).

Vous contribuez, par votre article, à condamner non pas un régime, une autorité légitime, une idéologie politique, une "étiquette", vous condamnez la folie, celle qui soit son nom. C'est une façon dure, mais saine, d'aider nos gauchistes de salon à sortir de leurs constructions intellectuelles et de leur rêve d'un soi-disant "paradis khmer rouge" né de la défaite d'un "gouvernement traître et corrompu", après le 17 avril 1975.

Le témoignage de Pin Yathay, ingénieur khmer, récemment évadé de ce "paradis", après avoir vu mourir sous ses yeux sa femme, ses trois enfants, tous les membres de sa famille et des milliers de compatriotes, nous force, comme vous, à dépasser nos différents idéologiques stériles ainsi que l'usage abusif des "machines à étiquettes".

Son passage au Canada, du 8 au 22 janvier, contribuera, grâce à votre commentaire, à sensibiliser l'opinion canadienne à des drames "du bout du monde" qui ne doivent plus nous laisser indifférents et passifs.

Gilles BLANCHET

St-Narcisse, le 24 décembre 1977.

Pourquoi répondre à une question hypothétique?

M. le rédacteur en chef

Dans votre éditorial du 3 janvier reprenant dans son contexte la déclaration de M. Pierre Trudeau lors de l'entrevue accordée à un journaliste du réseau C.T.V. de Toronto, entrevue diffusée le Premier de l'an, dans laquelle M. Trudeau menace à nouveau le Québec d'un recours à la Loi sur les mesures de guerre, vous précisez que M. Trudeau ne faisait que répondre à une question hypothétique posée par l'interviewer. Vous avez raison.

Cependant, nous nous rappelons fort bien que M. Trudeau ne répond jamais, et à bon droit, à

une question hypothétique. Lors de la rencontre que le Premier Ministre fédéral a eue avec les étudiants de l'Université de Montréal en décembre dernier, il indiquait à l'un d'eux qui lui avait posé une telle question, qu'il ne saurait y répondre. Au cours d'entrevues antérieures avec des journalistes il en fut de même. Et il nous semble qu'en Chambre également, lorsqu'il est posé à M. Trudeau une question de ce genre, c'est une fin de non-recevoir que l'intervenant se voit servir.

Que devons-nous en conclure? Maurice BRISSON
Montréal, le 4 janvier 1978.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'Information: Jean François

Pierre Lacombe

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$60 par année; six mois: \$33; trois mois: \$21. À l'étranger: \$65 par année; six mois: \$36; trois mois: \$24. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées des événements des hommes

En marge du Livre vert de Claude Charron sur les loisirs

Le droit au loisir et la politique du loisir: vingt années de gestation difficile au Québec

C'est peut-être en 1948 qu'on peut situer le début officiel de ce qu'on a appelé, jusqu'à maintenant sans doute de façon abusive, la "civilisation des loisirs". En effet, on pouvait lire cette année-là, dans la toute nouvelle "Déclaration universelle des droits de l'homme", à l'article 24, ce qui suit: "Tout homme a droit au repos et aux loisirs, et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques." Cet énoncé de base était incomplet: le loisir doit être autre chose que le moment où l'on ne travaille pas, comme la paix ne saurait être définie que par l'absence de guerre. On ajouta donc, à l'article 27, ces précisions: "Toute personne a droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent."

Les États membres de l'O.N.U. reconurent, par le "Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels", la légitimité de ce droit. Ce qui ne signifiait pas pour autant qu'ils s'engageaient à le reconnaître, purement et simplement, et à le faire respecter. Bref entre la déclaration d'intention et les intentions réelles, la marge était assez, et même très large. Selon l'expression d'un commentateur, le droit au loisir "n'est encore que pressenti." (1)

Depuis les années cinquante on parle du loisir comme d'un phénomène étié, lié à un nouveau type de société, que certains ont nommée "post-industrielle", "technicienne" (Friedmann), etc. Un sociologue du loisir définit cette société par ses deux caractéristiques fondamentales: "1- l'état de développement avancé des forces productives (machines, organisation, hommes qualifiés...) permet les niveaux de production les plus élevés; 2- cette production est l'oeuvre d'une population active dont la majorité n'est plus ni dans le secteur agricole ni dans le secteur industriel, mais dans le secteur des services ou secteur "post-industriel." (2)

La prospérité économique, allant de pair avec des mesures sociales de plus en plus étendues, l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des temps libres, amena des changements substantiels dans les conditions de vie de couches importantes de la population. L'industrialisation est toujours la force vive de l'économie, les rapports sociaux sont toujours majoritairement conflictuels. "Mais ces rapports et ces conflits ne sont plus tout à fait les mêmes. Des mutations sociales et culturelles se produisent qui changent profondément non seulement le contenu des rapports sociaux mais encore la relation entre les obligations et les droits, les devoirs sociaux et les droits individuels, les systèmes de valeurs individuelles et les systèmes de valeurs collectives. Nous pensons que ces mutations introduisent les changements les plus importants dans les significations du loisir et dans ses relations avec les obligations de base de la cité." (3)

Les premières promesses des partis

Au Québec ce processus s'est fait sentir de façon particulièrement marquée et rapide. Nous sommes passés, en dix ans de révolution tranquille, d'une société où les loisirs étaient largement dominés par les autorités cléricales (qu'on pense aux patros, aux organismes paroissiaux et diocésains), qui visaient par là des buts de prosélytisme, d'éducation et de morale, à un système pluraliste, c'est-à-dire éparpillé: les pouvoirs publics à tous les niveaux, les entreprises commerciales, les associations volontaires, les groupes d'intérêts et les mouvements sociaux s'y taillent indépendamment leurs parts respectives (4). Celle de l'État, notons-le, ne cesse de croître, malgré une infériorité indéniable par rapport aux entreprises commerciales. "En résumé, le développement du loisir au Québec est largement inspiré et dominé par le modèle libéral. L'intervention publique, malgré ses grandes déclarations de principes, demeure timide, partielle (privilegie certaines catégories sociales), partielle et incohérente." (5) A force de déclarations cependant, on va lentement la voie à une politique d'ensemble. L'opinion se renforce. Le loisir tend de plus en plus à être considéré comme une valeur en soi, essentielle à l'épanouissement de l'individu, et c'est en ce sens que des pressions de plus en plus nombreuses et articulées s'exercent sur l'État québécois depuis une quinzaine d'années, lui demandant d'assumer ses responsabilités à cet égard.

par
ANDRÉ LEMELIN
■ André Lemelin est collaborateur de la revue Loisir-Plus. A l'occasion de la publication récente du Livre vert du ministre Claude Charron sur la politique du loisir, André Lemelin relate la gestation difficile qu'a connue cette idée au Québec depuis trente ans. Il rappelle également qu'à la source d'une politique du loisir, on devrait retrouver une autre idée qui a connu un cheminement laborieux au Québec: le droit au loisir.

Les recommandations faites au gouvernement par la plupart des organismes et des professionnels du loisir se résument à ce grand principe: il faut d'abord consacrer l'importance de ce phénomène socio-culturel par la création d'un ministère du loisir, replacer sous une seule autorité les compétences dispersées, en une infinité de lois parcellaires, dans de trop nombreux ministères.

Cela n'ira pas sans mal. Comme pourrait le dire M. Charron, nous avons "pris notre temps". La reconnaissance du droit au loisir n'est pas chose faite et il semble qu'elle doive passer par la mise sur pied de ce ministère. Aussi est-il bon, pour comprendre à quelles vicissitudes elle a été soumise, de résumer l'histoire de ce projet.

Du Bureau des loisirs et des sports au Haut-Commissariat

Le gouvernement libéral créa en 1965 le Bureau des Loisirs et des Sports, rattaché au ministère de l'Éducation.

Aux élections générales de 1966, le R.I.N. inscrit à son programme la création d'un ministère des Loisirs, le Parti libéral parle d'un ministère des Loisirs, des Sports et du Tourisme et l'U.N. projette la "création d'un ministère de la Jeunesse et des Loisirs, de qui relèvera un Haut-Commissariat des Sports."

Ce dernier parti prend le pouvoir et pendant son mandat le Bureau des Loisirs et des Sports passe au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ce qui va un peu dans le sens du programme libéral de '66. Par l'arrêté en conseil no. 1129 du 5 avril 1968 le Bureau devient le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Dans son programme de 1970, sous la rubrique "Tourisme, Chasse et Pêche," l'U.N. s'engage à créer un ministère des Loisirs et Sports (récréation), et "à mettre sur pied l'Institut des Sports du Québec." Mais cette fois elle n'aura pas à manquer à ses promesses.

Cette année-là le Parti libéral reprenait, sur ce point, son programme de 1966: "Sports, Loisirs et Tourisme", et le M.E.Q. récupérait le H.C.J.L.S. En 1972 un autre arrêté en conseil donne à ce dernier "des fonctions et des pouvoirs qui le situent mieux au sein du gouvernement et par rapport aux nombreux organismes privés et publics." Le H.-C. se voit confier la tâche de "préparer une politique d'ensemble relative à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, réalisée dans le cadre de programmes qui tiennent compte des besoins et des particularités des Québécois." (d'après une brochure de H.-C.Q.) Il doit servir de liaison entre les ministères et les organismes privés, et conseiller le ministre de l'Éducation en ce qui a trait au loisir et à l'éducation physique. En somme il grossit, mais ne grandit pas. Point de ministère à l'horizon.

Les projets avortés de 1976

En 1975, MM. Simard et Phaneuf lancent une bombe: on allait créer, l'ain prochain, ce fameux ministère des Loisirs, dont ne ferait pas partie toutefois l'Institut des Sports. Et celui-ci voyait le jour au début de 1976.

Le ministère-fantôme (vieux de dix ans) faisait donc encore partie du programme électoral libéral à l'automne 1976: en effet, le Projet de Loi no. 1 (Loi du Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Parcs), ainsi que les Projets de Loi no. 2 (Loi sur les loisirs et le sport) et 3 (Loi de la Commission des Loisirs et du Sport) n'avaient connu qu'une première lecture. Mais un pas de géant avait quand même été franchi, soit la rédaction, pour la première fois au Québec, de projets de loi se proposant d'englober tous les aspects du problème.

Nulle part dans ces trois textes il n'est cependant fait mention d'un éventuel

"droit au loisir" devant être reconnu par le gouvernement. On organise, on réglemente, on distribue les compétences, bref on administre une partie importante et croissante des activités des citoyens (on admet donc implicitement l'existence), mais jamais on ne prononce sur le droit de ces mêmes citoyens à l'exercice de ces activités. Il y a là quelque chose de paradoxal et cela mérite réflexion. On peut en effet se demander s'il peut y avoir une réforme véritable en ce domaine si l'on ne commence pas par entériner les articles 24 et 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Peut-il y avoir institutionnalisation du loisir, ce vers quoi nous allons apparemment, sans un "droit du loisir" au moins élémentaire?

C'était pourtant là une revendication de longue date, au moins aussi vieille que le projet de ministère et inséparable de lui. Le "Comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports" écrit en 1964: "L'État du Québec doit reconnaître à tout citoyen le droit au loisir." M. Marcel Masse, ministre d'État à l'Éducation, abondait dans le même sens dans un discours de 1967. On comprend donc mal comment M. Jean-Marie Morin, alors ministre d'État délégué au H.C.J.L.S., pouvait déclarer en 1968: "Le droit au loisir chez les Québécois a été largement lésé", puisque ce droit n'existait, et n'existe toujours pas. Et l'on est bien d'accord avec l'U.N. quand elle dit dans son programme de 1976 que "c'est le temps de reconnaître le droit des Québécois aux loisirs et aux sports", ce qu'elle affirmait déjà dès 1973, à l'époque où, cependant, abandonnant l'idée d'un ministère, elle proposait une "Régie des Loisirs et des Sports".

Le PQ et les loisirs: une importante évolution de 1970 à 1977

Et voici que depuis le 15 novembre 1976, c'est le gouvernement du Parti québécois qui hérite de cette longue tradition de projets, de promesses, de détours et de lenteurs. Ce sera de lui dorénavant que

Notes

- (1) Philippe de la Chapelle, La Déclaration universelle des droits de l'homme et le catholicisme, Paris, 1967, p.179.
- (2) Joffre Dumazedier, La dynamique du loisir dans les sociétés industrielles avancées, dans Une nouvelle civilisation? Hommage à Georges Friedmann, Paris, N.R.F., 1973, p.221.
- (3) Joffre Dumazedier, op. cit., p.222.
- (4) voir Bellefleur et Levasseur, Loisirs-Québec 1976, éd. Bellarmin-Desport, 1976.
- (5) Bellefleur et Levasseur, op. cit., p.33.
- (6) Quand nous serons maîtres chez nous, Ed. du P.Q., 1972, p.48.
- (7) D'après M. Charron c'est actuellement "l'hypothèse privilégiée" du gouvernement, mais si des oppositions se manifestent on pourrait en privilégier une autre.
- (8) "Le loisir ne doit être un privilège ni de classe, ni d'âge, ni de sexe. Il est un droit pour tous, au même titre que le travail, l'éducation et la santé." (p.37)
- (9) "Jeunes et vieux, riches et pauvres, handicapés et handicapés, travailleurs actifs ou en chômage, hommes et femmes, tous, quelle que soit leur situation, ont droit au loisir." (81)
- (10) D. Alhéritière, La réglementation du loisir, des activités de plein air et des sports au Canada: aspects constitutionnels, dans Les Cahiers du Droit, vol. 14, no. 1, 1973, p.35.
- (11) "Elle (la nation) garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs." Préambule à la Constitution adoptée le 27 octobre 1946. En vertu du Préambule à la Constitution du 4 octobre 1968, cette garantie est toujours en vigueur.
- (12) Joffre Dumazedier, op. cit., p.253. Voici sa définition complète: "Le loisir est la partie du temps libérée des obligations institutionnelles, de type professionnel, familial, spirituel ou socio-politique et orientée vers la réalisation de l'individu lui-même sous l'effet convergent des facteurs économiques, sociaux et culturels de l'industrialisation." (p. 253)
- (13) Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Castonguay-Nepveu). Le développement, vol. III, tome II, paragraphe 795.

dépendra la reconnaissance, ou non, du droit au loisir. Voyons l'évolution de sa pensée dans ce dossier.

En 1970-71 le programme du P.Q. parlait d'un "département" des loisirs et d'une "direction générale" des sports, rattachés aux Affaires sociales. Pas un mot sur le "droit". Sa préoccupation à cette époque allait surtout à l'incidence économique du phénomène, à l'industrie touristique par exemple. Dans un document soumis à ses membres en vue du congrès d'octobre 1972, le parti résumait ainsi sa pensée: "De même, dans un contexte de 'loisirs', qui devront être en réalité, de plus en plus, des formes de travail inédites ou naguère considérées comme 'pas sérieuses', faut-il s'atteler sans délai à démocratiser et rentabiliser toute la gamme des activités culturelles et artistiques, et à mettre sur pied un vaste programme d'entraînement aux sports ainsi que l'établissement de sites et d'organisations de tourisme-vacances accessibles à tous les citoyens..." (6) C'est tout.

Cette conception du loisir comme une "forme de travail inédite" ou encore comme source de revenus s'inscrit dans le cadre strict de la productivité et apparaît donc comme nettement dépassée, voire anachronique, en ce qu'elle ne tient apparemment aucun compte de l'épanouissement des individus. Heureusement, elle évoluera.

En 1973 on propose la création d'un "Secrétariat des Loisirs et du Sport", intégré au ministère de l'Éducation. En 1975 on ne parle plus exclusivement en termes d'instances administratives et on franchit la grande étape en rejoignant l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme: "un gouvernement du Parti québécois s'engage à: 1- présenter un projet de constitution comportant: e) le droit au travail, aux loisirs, à la santé, au logement et à un niveau de vie suffisant." Cela aboutira au programme en 21 points adopté au congrès de mai 1977. Dans ce texte le loisir n'est plus considéré comme une annexe du travail mais comme une valeur en soi. On s'engage à créer un ministère du Loisir (7), à reconnaître le droit de tous aux loisirs et, en corollaire, les principes d'universalité et d'accessibilité." Telle semble bien être l'intention du gouvernement, à en juger par le Livre Vert (8) de M. Charron et par

un de ses auteurs, rejoint au téléphone, pour qui "ça pourrait faire l'objet d'une déclaration préliminaire" dans un texte de loi.

Le Livre vert de Claude Charron

Ce premier principe est suivi d'un second qui en est inséparable: les personnes sont responsables de leurs loisirs et on doit faire respecter leurs choix. Bref on affirme la liberté de l'individu. Et cela peut étonner. D'ailleurs le seul fait de réglementer le loisir peut paraître contradictoire. Mais "Bien sûr il ne peut s'agir que d'une politique des activités de loisir et non d'une politique du loisir comme tel, l'idée d'une organisation du temps libre étant en contradiction avec l'idée même de temps libre." (9) Et le même auteur ajoute plus loin (p.36): "C'est cette opposition entre l'organisation des loisirs et une éventuelle politique du loisir qui explique en partie les hésitations des autorités à intervenir dans ce domaine."

C'est un fait que très peu de gouvernements s'en sont (pré-) occupés jusqu'à maintenant. La lutte pour le droit au loisir apparaît très tardivement dans l'histoire des revendications sociales. C'est l'ultime combat du travailleur. "Travailleurs de tous les pays, reprenez-vous!", titrait le périodique français Le Sauvage. On ne veut plus seulement bénéficier du privilège de produire, on veut aussi jouir de la liberté de se produire, de s'affirmer à son gré dans des activités gratuites. Même dans une société dite post-industrielle cela représente quelque chose d'essentiellement contestataire, car cette société est toujours basée sur la production et la consommation industrielles, et sur la commercialisation de tous les secteurs de la vie, y compris la vie culturelle où elle exerce une emprise qui n'est plus à démontrer et fait souvent du loisir quelque chose d'aussi aliénant que le travail.

Dans ce sens, une législation garantissant non seulement le droit au loisir, comme cela existe en France depuis 1946 (10), mais encore le respect de ce droit et surtout la liberté de choix de l'individu en ce domaine, toucherait par la première fois au fond du problème. (En effet, si le loisir est une révolte contre la culture répressive" (11), "l'enjeu d'une véritable politique des loisirs consiste à redéfinir la

liberté dans la société industrielle afin de trouver, si possible, un remède à la servitude et à l'aliénation" (12).) Ce serait une politique proprement révolutionnaire, dans le sens le plus positif et tranquille du terme, et en tout cas quelque chose de tout à fait inédit. On (je) n'en retrouve la trace dans aucun pacte, aucun traité même onusien.

L'intention du nouveau gouvernement québécois semble donc de défendre le citoyen contre l'intrusion indue, les "assauts que lui font subir les divers agents sociaux, commerciaux ou non" (Livre Vert, P.59) et l'État lui-même: le citoyen pourra "participer aux décisions qui concernent l'aménagement des ressources collectives et l'utilisation des services publics qui leur sont destinés", et "s'exprimer librement sur la qualité des services offerts ou sur leur amélioration", l'État ne se réservant que "la prise en charge de ce développement" (p.60).

Mais soyons un peu critiques et demandons-nous jusqu'à quel point le gouvernement abdiquera son autorité. Son grand projet, bien sûr, c'est la décentralisation, la régionalisation, le partage des pouvoirs, mais cela va justement contre une tendance universelle et il sera certainement difficile de remonter le courant. Les États sont, en puissance, aussi menaçants pour l'individu que les capitalistes. Un vieux slogan étudiant me revient en mémoire: "Dialoguer, c'est se faire fourrer"... Nous verrons bien ce que l'avenir réserve à cette concertation que M. Charron entreprend actuellement.

Nous avons donc, d'un côté, l'État, de l'autre, "des citoyens, librement regroupés autour d'institutions et d'organisations de base qu'ils ont eux-mêmes contribué à définir." (p. 60) Pour le premier, pas de problème; mais on ne voit pas bien quelle cohérence pourront afficher tous ces groupes de citoyens face à la somme de compétences, d'informations et de ressources dont dispose l'État, face aussi à la force d'inertie naturelle de tout appareil de pouvoir. Les citoyens auront le droit d'être aussi forts et brillants que l'État. C'est déjà ça. Il leur restera à trouver l'énergie considérable que cela représente. Et même si la "lutte" doit être inégale et si la concertation dégénère en simple consultation, il faut avoir que c'est la première occasion qui nous ait jamais été offerte de relever ce gant.

Que vous reste-t-il après toutes ces années à loyer?

Pensez à tous ces chèques de loyer que vous avez signés. A vouloir votre propre maison, autant la construire en papier. C'est un "pensez-y bien"... Avec notre **Plan d'épargne-logement**, c'est comme si vous posiez, petit à petit, les fondements de votre propre maison tout en profitant de dégrèvements fiscaux intéressants. Futurs propriétaires, voici comment procéder:

Le Plan d'épargne-logement vous permet d'économiser jusqu'à \$1,000 par année. Un couple peut épargner jusqu'à \$2,000 par année si les deux sont salariés. Voilà qui pourrait éventuellement représenter une épargne jumelée allant jusqu'à \$20,000 exemptés de tout impôt. Vous pouvez souscrire vos épargnes à l'un ou à un ensemble de ces trois programmes:

1. **Les dépôts REL** de la Banque Royale vous permettent de retirer des intérêts plus élevés que ceux obtenus d'un dépôt d'épargne ordinaire.
2. **Fonds à revenu**: Par ce choix, vos contributions servent à l'achat d'obligations à rendement élevé, d'instruments de dépôt et d'hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Géré par des experts, ce fonds a pour but

d'augmenter vos revenus tout en cherchant la protection du capital investi ainsi qu'une plus-value modérée.

3. **Fonds composés d'actions**: Ces fonds se destinent à assurer la plus-value à long terme du capital ainsi qu'un revenu raisonnable. Vos contributions sont investies par des experts dans un portefeuille qui se compose principalement d'actions ordinaires canadiennes.

Le directeur de votre succursale saura vous aider à planifier solidement votre épargne. Prenez rendez-vous avec lui dès aujourd'hui. Veuillez noter que le 1er mars est la date limite d'inscription pour fin d'exemptions fiscales seulement.

Posez un geste bien fondé, épargnez grâce au Plan d'épargne-logement.

BANQUE ROYALE

De mieux en mieux dans vos affaires.



lettres au DEVOIR

Vers le "suicide" ?

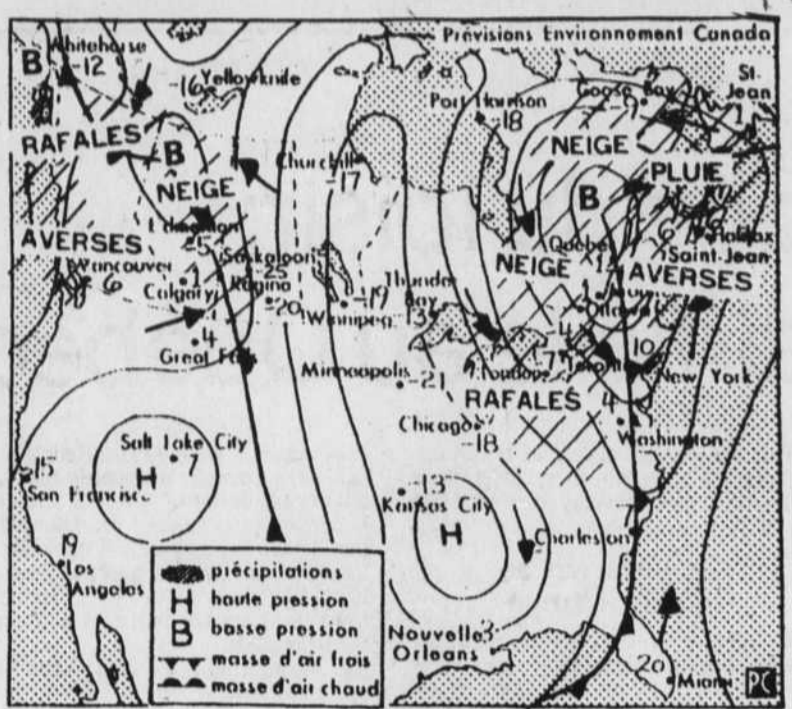
Monsieur le directeur,
On apprend dans tous les organes d'information (sauf le vôtre) que le directeur du DEVOIR est en train de ré-évaluer sa mûre décision personnelle politique, prise dernièrement et déjà qualifiée publiquement de "finale", "définitive" et "irrévocable".
Permettez-moi d'exprimer ma très grande déception devant cette situation. Parce que dans ce monde moderne, très professionnel, quand un homme public sérieux joue au Hamlet, ou réussit à donner un nouveau sens à l'ancienne remarque "mes paroles ont dépassé ma pensée", il se détruit. Je n'apprécie guère "le suicide" d'un homme dont la lucidité et l'intégrité le plaçaient parmi mes maîtres et pensée — bien que je me trouve en désaccord avec ses prises de position partisanes en 1977.
On semble oublier que toute la querelle entre saint Thomas More et Henri VIII mit précisément en cause la liberté du Prince de se dispenser de ses engagements solennels — malgré le "plébiscite" favorable organisé au

parlement par Thomas Cromwell et les autres bourgeois (parfois nobles) qui se souciaient exclusivement de la "continuité du leadership civique".
Évidemment, dans cette affaire le comportement honorable n'exclut pas le DEVOIR, si vraiment il le veut. De plus il lui gardera les options ouvertes — la prise d'une année sabbatique y inclus — et lui permettra l'examen des autres (et peut-être meilleures) possibilités, qui lui aideraient à rétablir sa maîtrise des circonstances.
Finalement, il faut se rappeler que dans une carrière politique, on ne brûle plus les étapes. D'abord on doit se faire élire dans une circonscription — la surprise et l'audace aidant. Peut-être une étude de la vie d'Henri Bourassa fournirait-elle certains avis utiles à son successeur actuel?
J.M. MOFFATT
St-Julie de Verchères, le 4 janvier 1977.

ÉCOLE DE MÉTIERS D'ART BONSECOURS

Session Hiver
COURS DE POTERIE
Initiation à la céramique
Tournage - Façonnage
Technologie des Glaces
Prof: Monique Giar, Marie-Josée Jean
Maurice Achard, Alain Guibault
COURS DE BATIK
INSCRIPTION IMMÉDIATE
Début des Cours:
Semaine du 9 et du 16 janvier
433 est, rue Notre-Dame
Vieux-Montréal, Qué.
844-6253 - 844-6165
Permis de culture personnelle No. 330518

la météo



La dépression qui a passé au nord de Montréal la nuit dernière, se dirige vers le Labrador. Heureusement, la neige se changera en pluie partout sur la vallée de Saint-Laurent à l'approche de la dépression. Cependant, des vents forts accompagnés d'une bonne baisse de température se produiront à l'arrière de la tempête sur l'ouest du Québec ce soir. Ces dernières conditions se propageront d'ouest en est demain.

Abitibi, Chibougamau: neige et poudrière. Vents devenant du nord de 40 à 70 km/h tôt ce matin. Accumulation totale près de 20 cm. Température à la baisse pour atteindre moins 13 à moins 20 ce soir. Aperçu pour mardi: neige. Vents forts et très froid.

Pontiac-Témiscamingue, nord des Laurentides, nord de la Haute-Mauricie: neige et poudrière. Vents devenant du nord de 40 à 70 km/h ce soir. Température à la baisse pour atteindre près de moins 10 ce soir. Accumulation totale d'au moins 20 cm. Aperçu pour mardi: neige. Vents forts et très froid.

Sud de Pontiac-Témiscamingue: neige et poudrière. Vents devenant du nord de 40 à 70 km/h ce matin. Température à la baisse pour atteindre moins 10 ce soir. Accumulation totale près de 20 cm. Aperçu pour mardi: neige. Vents forts et très froid.

Sud des Laurentides, sud de la Haute-Mauricie, Québec, Trois-Rivières: pluie se changeant en neige en fin de journée. Température à la baisse pour atteindre moins 5 à moins 8 en soirée. Accumulation totale d'au moins 20 cm. Aperçu pour mardi: neige. Vents forts et très froid.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: Pluie se changeant en neige en après-midi. Température à la baisse pour atteindre moins 5 en fin de journée. Vents devenant du nord-ouest de 40 à 60 km/h en soirée. Accumulation supplémentaire de neige près de 5 cm. Aperçu pour mardi: neige. Vents forts et très froid.

Lac St-Jean: neige possiblement se changeant en pluie. Température à la hausse pour atteindre près de zéro. Accumulation d'au moins 20 cm. Aperçu pour mardi: neige et plus froid.

Baie-Comeau, Sept-Îles: neige se changeant en pluie en après-midi. Température à la hausse pour atteindre 2 ce soir. Accumulation 20 cm. Aperçu pour mardi: pluie se changeant en neige.

Rimouski, Gaspé: neige se changeant en pluie en matinée. Température à la hausse pour atteindre près de 2. Accumulation de 15 cm. Aperçu pour mardi: pluie se changeant en neige.

La Sun Life doit revenir sur sa décision

La Positive Action Committee (Comité d'Action positive) s'élève contre la décision prise par la direction de la compagnie Sun Life qui compte déménager son siège social à Toronto.

Dans une lettre ouverte adressée hier au président de la compagnie, M. Thomas M. Galt, les co-présidents du mouvement voué à l'unité canadienne, MM. Storrs McCall et Alex Paterson, déclarent que la Sun Life, établie à Montréal depuis 107 ans, ferait preuve de "courage et de patriotisme" si elle revenait sur la décision annoncée vendredi. Car, expliquent les auteurs, un départ comme celui-là risque d'entraîner d'autres départs de sièges sociaux et de provoquer un mouvement "d'érosion de l'unité canadienne".

MM. McCall et Paterson précisent qu'ils comprennent les raisons invoquées par M. Galt au sujet de la Loi 101. Mais, à leur avis, il incombe plutôt à la Sun Life de lutter en faveur de modifications à la Loi sur la langue. Ils ne voient pas quels intérêts pourrait servir la compagnie en quittant Montréal qui subirait les malheureuses conséquences économiques de la perte de 1.800 emplois.

Ils expriment l'espoir que les actionnaires et les titulaires de polices d'assurance, lors de l'assemblée annuelle prévue pour le 27 janvier, amèneront la direction à revenir sur cette décision.

bruit court qu'une patrouille a intercepté des Papous qui s'apprêtaient à empoisonner le réservoir alimentant la ville en eau potable. Dans le Sud, les villages se vident de leurs habitants dès l'arrivée de militaires. A Mimika, au sud-ouest, le conduit amenant sur la côte le minerai de cuivre venant de la gigantesque mine du mont Carstaenz, exploitée par les Américains, a été coupé en plusieurs endroits, laissant échapper la valeur de 1 million de dollars en minerai. La guérilla s'est installée dans la vallée de la Baliem et s'est étendue à d'autres régions.

Les autorités indonésiennes font preuve d'une grande discrétion sur ces événements et, afin que rien ne filtre, interdisent l'accès de l'Irian-Jaya aux visiteurs étrangers, dans le but, disent-elles, de préserver leur sécurité. Elles reconnaissent l'existence de troubles en Irian-Jaya, mais les attribuent à de petites guerres tribales; elles envoient des troupes pour rétablir la paix. Toutes les informations contraires sont démenties par Djakarta. Effectivement, les batailles entre tribus restent courantes dans la région. Mais les Danis se sont unis pour lutter contre les Indonésiens et d'autres populations pourraient bien les imiter.

Pourquoi des hommes demeurés à l'âge de la pierre se révoltent-ils? Comment peuvent-ils, avec des arcs, des flèches et des haches lutter contre des soldats disposant d'armes modernes et d'avions? Lorsque les Hollandais ont quitté la Nouvelle-Guinée en 1963, un groupe d'indigènes évolués a refusé l'annexion indonésienne et s'est exilé. Il a fondé l'Organisation Papua Merdeka (OPM), mouvement de l'indépendance papoue, animé par M. Nicolas Jouwe, assisté de MM. Clemens Runaweri et Wilhelm Zongonau. Des hommes se sont infiltrés en Irian-Jaya et ont incité à la révolte les tribus limitrophes de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où ils trouvaient refuge quand ils étaient poursuivis par les Indonésiens.

Depuis, l'OPM a poursuivi son travail d'agitation, fondé sur l'hostilité des Papous envers les Javanais, considérés comme des étrangers, des gens venus d'un autre monde, et visant à la réunification de la Nouvelle-Guinée. Les premiers dirigeants de la rébellion ont été écartés

Les sept conditions posées par M. Ryan

Suite de la première page

PLQ et le peuple du Québec, comme envers leurs consciences respectives, "à n'employer en cour de campagne que des méthodes droites et honnêtes". Certes, la politique étant ce qu'elle est, il lui faudra, à lui et aux siens, se montrer durs et rudes par moments. Mais il ne sera complice "d'aucune méthode malhonnête, d'aucune illégalité, d'aucune tricherie intellectuelle, d'aucun accroc injustifié à la réputation d'autrui, d'aucun coup bas".

La quatrième condition porte sur les relations entre le PLQ et le Parti libéral du Canada. "Nous devons avoir à l'endroit du parti fédéral des sentiments de collaboration", a-t-il déclaré à son groupe dans la soirée de mercredi. Mais il peut arriver, dit-il, que les deux partis aient entre eux des sujets de désaccord. "En cas de tels désaccords, je veux pouvoir compter sur l'appui indéfectible des personnes qui formeront le noyau moral de notre action." C'est à ce prix qu'il sera possible de rechercher et de faire prévaloir "une troisième voie constitutionnelle capable de répondre à l'attente de l'immense majorité de nos concitoyens".

La cinquième condition concerne le programme politique du PLQ. Dans l'ensemble, a-t-il dit, il est possible d'accepter la grande majorité des résolutions votées au récent congrès d'orientation du Parti, quitte à nuancer ou à compléter certains textes. Mais le

chapitre de la politique économique suscite à ses yeux des difficultés réelles parce qu'elles "procèdent d'une vue trop rigide de la réalité économique d'aujourd'hui et qu'elles risquent par plusieurs aspects de constituer pour le PLQ, si elles devaient être suivies à la lettre, un carcan dangereux".

M. Ryan fait ici état des résolutions qui éliminent toute intervention de l'Etat dans le domaine économique.

"Autant je suis prêt à soutenir qu'il faut, dans toute la mesure raisonnablement possible, respecter les lois de l'économie de marché et donner en conséquence une place très importante à l'entreprise privée, autant je considère qu'il est inévitable, en pratique, que nous évoluions aujourd'hui dans un contexte d'économie mixte où l'Etat, par divers moyens, est appelé à jouer un rôle important."

Aussi bien, M. Ryan éprouverait le besoin "de nuancer plusieurs passages" des résolutions de caractère économique émanant du congrès d'orientation.

Au chapitre des dépenses et du financement de sa campagne, la sixième condition prévoit que l'organisation du candidat suive "l'esprit et la lettre de la nouvelle loi sur le financement des partis politiques, même si elle ne s'applique pas en principe à une campagne de leadership". Cela signifie qu'il n'accepterait pas de souscriptions en provenance de personnes morales (compagnies, entreprises, associations, etc.) et que le montant des souscriptions devrait être limité à un maximum de \$3.000 chacune.

D'autre part, M. Ryan a demandé qu'un "salaire régulier soit versé au

candidat pendant la période qui s'écoulera entre l'annonce de sa candidature et le congrès de leadership"; et, en deuxième lieu, "qu'à même les sommes perçues par la campagne, une partie soit également mise de côté pour que l'on puisse verser au candidat en cas de défaite l'équivalent du même salaire pendant une période additionnelle de trois à six mois".

A cet égard, le directeur du DEVOIR précise qu'il ne demande pas que soit créé un fonds secret, qu'il n'en accepterait pas du reste pour garantir son avenir en cas d'échec. Mais, au candidat et à sa famille, "on doit tout de même un minimum de considération en ces matières".

Enfin, septième et dernière condition, M. Ryan fait clairement savoir à ses partisans, tout comme à ceux qui se rallieront à lui, qu'il ne fera de promesses à personne et qu'il ne veut avoir, s'il était élu, d'obligations envers personne "si ce n'est le PLQ et le Québec".

C'est "dans cet esprit de désintéressement élevé" que compte travailler M. Ryan s'il décide de se porter candidat.

Ces conditions, rappelons-le, ont toutes été acceptées par "ce noyau moral" que constitue le groupe de ses partisans, dont une trentaine étaient présents à la réunion privée du 4 janvier.

Il lui reste à voir maintenant s'il est en mesure de mettre en place une organisation suffisamment sûre et efficace, assez loyale aussi, pour faire échec aux manoeuvres dirigées contre lui et dont quelques accidents de parcours lui ont révélé l'existence ces jours-ci. On le saura ce soir ou demain.

suites de la première page

BEGIN

nel Mouammar el Kadhafi "d'enfant fou". Il a exprimé à ce propos ses regrets de voir le président algérien Boumedienne "s'aligner sur l'enfant fou". Toutefois, a-t-il ajouté, la solidarité arabe existe toujours.

D'autre part, le président Sadate a déclaré hier qu'il serait d'accord pour une période de transition de cinq ans menant à l'autodétermination des habitants de Cisjordanie et de Gaza.

M. Sadate reçoit aujourd'hui à Assouan le chah d'Iran. Demain, celui-ci sera reçu à Riad par le roi Khaled d'Arabie saoudite. Dans le courant de la semaine, le chef de l'Etat égyptien devait recevoir le

roi Hussein de Jordanie puis, aux alentours du 19 janvier, le roi Hassan Deux du Maroc. Cependant, à Amman, on apprendra que le roi Hussein n'a pas l'intention de se rendre en Égypte dans un proche avenir, car le souverain ne voit pas "pour le moment l'événement nouveau qui nécessiterait ce voyage".

Enfin, la première réunion de la commission militaire mixte israélo-égyptienne, prévue pour le lundi 16 janvier au Caire, aura lieu mercredi prochain, indique un communiqué gouvernemental publié hier à Jérusalem.

La date de la réunion, qui sera consacrée principalement au problème de l'évacuation par Israël du Sinaï, a été avancée à la demande de l'Égypte. Aucune explication n'a été fournie à ce propos dans les milieux autorisés.

INDONÉSIE

bien d'autres, dans cette vallée depuis avril 1977.

Chaque coup de main des rebelles est immédiatement suivi de représailles. La région est interdite et il est impossible de connaître le nombre de victimes de part et d'autre. Des rumeurs circulent, impossibles à contrôler: pour un soldat tué, cent Danis seraient fusillés; des villages seraient bombardés. A Sentani, bourgade peuplée d'Indonésiens, la peur règne; le

Conseils du Barreau aux automobilistes

Le Barreau du Québec rappelle aux automobilistes québécois qu'ils doivent garder leur protection actuelle ou renouveler leurs polices selon les mêmes couvertures qu'avant parce qu'ils ne seront couverts par le régime gouvernemental d'assurance-automobile qu'à partir du 1er mars.

Dans une mise en garde à la population, le bâtonnier du Québec, Me Viateur Bergeron, souligne que la loi 67 est tellement compliquée et tellement peu connue, du fait qu'elle a été adoptée dans la bousculade de fin de session, que la population devra se méfier des avis qu'on a déjà commenté à donner à tort et à travers dans plusieurs milieux.

Au Barreau même, ce n'est que depuis quelques jours que les experts en assurance-automobile ont pu prendre en fin connaissance du projet de loi final, note Me Bergeron. "La très grande majorité des articles, anciens ou amendés, ne sont pas présentement en vigueur."

"Aussi, lorsque les automobilistes paient leurs primes en achetant leurs plaques d'immatriculation 1978, ils doivent savoir qu'ils ne seront couverts par le régime gouvernemental qu'à partir du 1er mars. D'ici là, conseille le Barreau, ils doivent garder leur protection actuelle ou renouveler leurs polices selon les mêmes couvertures qu'avant, particulièrement en raison de leur responsabilité à l'extérieur du Québec. Pour obtenir leurs plaques, leur leur faudra de toute façon la couverture obligatoire de dommages matériels de \$50.000."

Dans son communiqué, le Barreau déclare que la publicité gouvernementale sur le nouveau régime d'assurance-

automobile a été préparée avant l'adoption du projet de loi 67 et ne peut donc tenir compte de tous les amendements qui ont été "passés à la vapeur" juste avant l'ajournement de Noël de l'Assemblée nationale. Même les députés qui les ont votés ne les connaissent probablement pas, ajoute Me Bergeron.

Pour sa part, le Barreau du Québec est à mettre sur pied une série de cours spéciaux pour permettre aux avocats de bien informer la population sur le nouveau régime d'assurance-automobile.

Me Bergeron conseille donc à la population de consulter ceux qui connaissent le domaine de l'assurance-automobile avant de poser des gestes irréfléchis et lourds de conséquences. "Ce sont encore les avocats, les assureurs, les courtiers et les agents de réclamations, entre autres, qui doivent être consultés en priorité," conclut Me Bergeron.

Loto Canada

Les douze billets portant les numéros suivants valent \$1 million.

7583337	7816916	6961453
3589915	3009254	3727797
6012280	1388114	2576791
5605521	1584184	1932754

Les huit billets portant les numéros suivants valent \$100.000:

2663318	3704191	1954419
5370668	2243298	7199120
6595208	4409576	

Quand je lis, je lis M. Béguin

par Jacques Poisson

M. Béguin, que je lis quand je lis, est bien bon. Il voudrait que Radio-Canada cesse de m'ennuyer avec sa rengaine "quand j'écoute... j'écoute". Je le remercie de cette sollicitude, mais je tiens aussi à le rassurer. Le français de CBF ne fait pas ce que m'agacer; il m'amuse, me désopile la rate, me réjouit, me plonge dans le rêve et m'inspire une fierté sans bornes.

Par exemple, quand j'écoute un bulletin de nouvelles essentiellement "canayosses" sous la rubrique "le monde maintenant", j'ai le plaisir d'annexer, en pantouffles, le reste de la planète. L'univers, c'est nous; l'univers, c'est moi. La Terre nous appartient; le Canada a digéré l'humanité entière.

Alecid me drogue à sa manière. S'il proclame que la température sera froide, je me laisse emporter. Je l'imagine frivole, frivole, piquante, glaciale, emmitouflée. Et quand il annonce un "risque de pluie" (a risk of ...) en pleine sécheresse, je me plains à voix en lui un disciple d'Épicure qui sait prendre la vie par n'importe quel côté. Risque de pluie en pleine sécheresse, risque de soleil en plein déluge! Tout va n'importe comment, madame la marquise, et on s'en fout! Quand le météorologue ou le météorologiste prophétise que "ce" sera chaud, je réfléchis au "ce" et au "ca" du philosophe. Enfin la pluie verglaçante

(freezing rain) évoque pour moi le verglas pluvieux. Et dans la "neige mouillée", je vois la "mouillure neigeante". Avers et revers, "wet snow" et... Il faut visiter le monde merveilleux de la météo où tout est réversible à loisir, où tout coule dans le temps par "périodes". Pour qui trouve la vie trop courte, ça fait du bien.

Il faut aussi écouter (quand on écoute) les informations de midi. Elles commencent par "bonjour madame, bonjour monsieur". Est-ce gentil, un peu! L'annonceur, le lecteur, le présentateur ou le speaker, comme voudra M. Béguin, a pensé à ma femme et à moi. Il sait sans doute que nous sommes les seuls à lui accorder notre attention. Les voisins, pouah! ne veulent surtout pas à la hauteur de CBF. Mais parfois je détecte un certain flottement dans le a de madame.

On dirait qu'il tend à glisser pudiquement vers le e. Ma e dame. C'est joli et surtout c'est original. Et rien ne me charme comme l'originalité. L'essentiel, en somme, c'est d'être "différent". Et si tout le monde l'était, ça nous ferait enfin quelque chose de commun. On trouve le consensus où on peut. Merci, mon père, de m'avoir fait apprendre le latin. L'ennui, c'est que tout le monde "sont" pas d'accord sur la prononciation de ce beau mot: à Radio-Canada, on dit "con sang suce". Il paraît que les phonéticiens n'aiment pas cela du tout. Ils savent eux qu'il faut prononcer "con sein suce". Bref, à CBF, on s'amuse bien!

<p>PERFECTA 6/36 GROS LOT \$100,000.00</p>	NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						<p>Mini-Loto VENDEDI 6/1/78</p>			
	10	14	17	18	21	36		SÉRIE	NUMÉRO	Séries émises- 90,000 chacune
	6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX				22	35172	1 GAGNANT DE \$50,000.
	5 SUR 6	97		\$974.10				NUMÉRO COMPLET		POSSIBILITÉ DE: GAGNANTS DE \$5,000.
	4 SUR 6	3682		\$71.20				4 CHIFFRES		GAGNANTS DE \$500.
5 SUR 6+	6		\$10,499.30			3 CHIFFRES		GAGNANTS DE \$100.		
						NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6+		28		
						VENTES TOTALES:		\$1,632,594.		

Le pouls de Toronto / Crise dans les édifices à bureaux

par Michel Nadeau

TORONTO — Lorsque la nuit commence à apparaître, vers quatre heures de l'après-midi, juste avant la sortie des bureaux, les piétons qui remontent Bay Street remarquent qu'à certains endroits, les lumières sont déjà éteintes. Devant plusieurs immeubles, une affiche indique: "Espace à louer". Il y a présentement cinq millions de pieds carrés qui n'ont pas de locataire dans les édifices à bureaux du centre-ville de Toronto.

Près du quart de l'espace commercial est à louer dans le quartier limité par les rues Front, Yonge, Bloor et University.

Cette crise devait se résorber l'an dernier mais la conjoncture économique incite les entreprises à la plus grande prudence dans la signature des baux. Ce gonflement de l'offre survient au moment précis où plusieurs nouveaux immeubles viennent d'être complétés.

Près de la moitié des 72 étages de la belle tour de marbre blanc de la Banque de Montréal sont toujours vides. Et juste à côté, se poursuit toujours la construction d'une tour jumelle, heureusement moins élevée. On comprend ainsi l'hésitation de la "Première banque" à construire un nouvel immeuble à Montréal. La tentation est grande d'emporter ses pénates près du centre financier canadien-anglais.

Depuis près d'un an maintenant, la tour nord du Royal Bank Plaza, un édifice d'une quinzaine d'étages, est complètement inoccupée. Au rez-de-chaussée de l'immeuble aux vitres dorées, le tableau des occupants ne montre qu'un seul nom: celui du bureau de location. Ce facteur a certainement joué un rôle important dans la décision de la "Royale" de déménager en janvier dernier trois de ses services dans la tour sud où quelques étages sont toujours disponibles.

Au prix annuel de \$15 à \$25 le pied carré, ces espaces déserts coûtent fort cher. Plusieurs entreprises immobilières font face à de sérieux

Échanges d'émissions entre l'ORTQ et la Belgique

L'Office de radiotélédiffusion du Québec (Radio-Québec) et la Radiotélévision belge viennent de signer un protocole d'entente prévoyant notamment des échanges suivis d'émissions de télévision entre les deux organismes.

L'accord conclu en application de l'entente culturelle belgo-québécoise, vise à renforcer la communauté francophone internationale. Les deux organismes ont également exprimé leur accord de principe en vue de réaliser des coproductions dans le cadre de leurs activités habituelles.

Le président-directeur général de Radio-Québec, Yves Labonté, a signé ce protocole d'entente lors de son récent séjour à Bruxelles.

problèmes financiers. Nombre de promoteurs doivent payer ce manque de planification par la renégociation de leur hypothèque à un coût plus élevé mais sur une période plus longue, afin de réduire les versements périodiques.

Mortgage Insurance Co. révélait récemment que plusieurs sociétés immobilières ne peuvent rencontrer leurs échéances. Pour sa part, la firme torontoise doit essayer des pertes de \$5.5 millions à ce chapitre en 1977.

Plusieurs de ces édifices à bureaux ont été conçus au cours des années 1974 et 1975. On croyait alors que le boom immobilier qu'ont connu les grandes villes canadiennes depuis le milieu des années '60, allait se poursuivre après un bref répit.

"Mais aujourd'hui, les locataires ont le beau rôle", reconnaît M. William Moore, vice-président de A.E. LePage. Il faut attirer les clients avec des taux plus alléchants, offrir de meilleures conditions, des baux plus courts...

Par exemple, un des géants de ce secteur, Fidinam Co. accorde un an de loyer gratuit au client qui signe un bail à long terme.

Chez Olympia & York, les promoteurs du First Canadian Tower, un rabais de \$3 à \$4 le pied carré est consenti aux nouveaux locataires.

Mais ces politiques n'apportent que des résultats marginaux. Plusieurs compagnies attendent des jours meilleurs pour prendre de l'expansion tandis que d'autres (surtout dans le domaine de l'énergie) préfèrent être plus près du nouveau centre de croissance et optent pour Calgary ou Edmonton.

Pour les sept premiers mois de 1977, l'Ontario a perdu 8,600 résidents au profit des provinces de l'Ouest. Et le mouvement s'amplifie.

Par malheur, les promoteurs ne peuvent compter sur le gouvernement de l'Ontario. Non seulement ce dernier a-t-

il décidé de réduire ses projets d'investissements immobiliers, mais le Trésorier, M. Darcy McKeough, continue de sabrer sérieusement dans les dépenses courantes de l'État ontarien. De plus, l'Ontario préfère construire plutôt que louer des immeubles.

Intuitivement, dans ce contexte, les déménagements de Montréal constituent une manne providentielle pour les promoteurs.

Selon M. John G. Maryon, président d'une firme de consultants en construction, les entreprises anglophones qui quitteront le Québec devraient assurer la croissance du marché immobilier torontois.

Selon M. Maryon, environ cinq millions de pieds carrés s'ajouteront annuellement au stock actuel des édifices à bureaux d'ici 1987. "Nous pourrions alors répondre à la demande des entreprises arrivant à Toronto pourvu qu'on assouplisse les règlements municipaux", précise-t-il. Les autorités de la ville sont inquiètes devant la très forte concentration d'immeubles à bureaux au centre-ville et elles demandent maintenant aux promoteurs de faire une plus grande place dans leurs projets pour les arcades commerciales et même les habitations.

Pour M. B.I. Hodgins, vice-président d'une entreprise de construction, "l'Ontario sera le bénéficiaire à long terme des départs de Montréal. Toronto devient un choix naturel pour la relocalisation des entreprises anglophones quittant le Québec".

L'annonce d'un déménagement suscite beaucoup d'inté-

rêt chez les entreprises immobilières. Ainsi, il est peu probable que Sun Life puisse loger tout son personnel dans le vieil édifice de la rue University. De nombreuses offres devraient affluer au service de logistique de la compagnie d'assurance-vie.

Plusieurs entreprises ont, depuis le début des années '70, amorcé la manoeuvre. Des sièges "régionaux" ont été construits afin de s'assurer que l'anglais demeurera la langue de travail des principaux services du siège social dont une très grande partie du personnel est unilingue et veut le rester.

C'est ainsi que CIL, la Banque de Montréal, la Banque Royale, le Montreal Trust, le Royal Trust, Bell Canada, le Canadien National... ont depuis quelques années leur immeuble à Toronto. Lorsqu'il faut agrandir, on préfère, au lieu de louer à Montréal, occuper l'espace laissé vacant par d'anciens co-locataires de l'immeuble torontois.

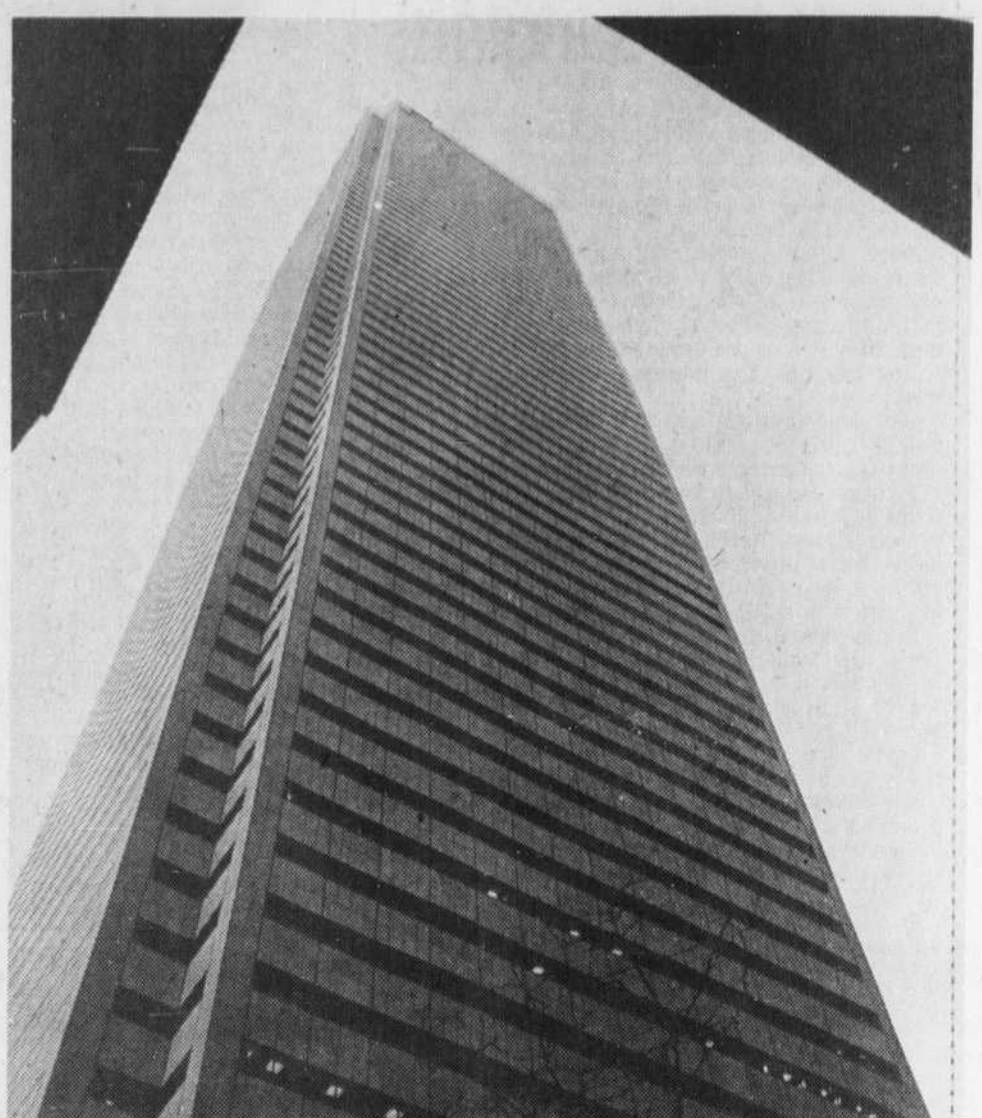
Les transferts sont d'autant plus faciles que les familles de certains cadres canadiens-anglais sont terrorisées à l'idée d'emménager à Montréal en raison des catastrophes qui surviennent quasi quotidiennement au Québec, selon les médias d'informations anglophones.

Cette situation de l'industrie de la construction se reflète au niveau de l'emploi car le chômage dépasse maintenant 15% dans ce secteur en Ontario. Les autres secteurs sont également affectés. Du côté résidentiel, le prix moyen des maisons approche maintenant \$66,000 pour les ventes MLS

en 1977. Seules les familles à double revenu peuvent rêver maintenant de devenir propriétaires dans la région métropolitaine. En ce qui concerne les immeubles industriels (usines, entrepôts...), la situation est pire encore. Selon une évaluation du Financial Post, il y avait en novembre dernier 24 millions de pieds carrés disponibles dans ce domaine. Les prix ont chuté de \$2.20 en 1975 à \$1.70-\$1.80 maintenant.

Au niveau commercial, les promoteurs immobiliers ont là aussi fait preuve de trop d'optimisme. La construction de plusieurs centres commerciaux a littéralement vidé les locaux commerciaux au rez-de-chaussée des rues commerçantes habituelles. Toutefois, il faudra encore quelques années pour que les nouveaux temples de la consommation affichent "Complet". Par exemple, un étage du Eaton Center n'a pour vitrines que des panneaux fleuris faute de locataires. Ce n'est pas sans une certaine inquiétude qu'on voit monter la deuxième tour prévue le long de la rue Yonge.

Ne pouvant ainsi se diversifier dans des domaines voisins, les entreprises immobilières de la Ville-Reine songent alors à de nouveaux marchés. Depuis un an maintenant, la plupart (Cadillac Fairview, Oxford Development, Olympia, Abbey Glen...) ont traversé la frontière pour aller aux États-Unis où le marché n'est pas encore saturé à certains endroits. Elles reviendront avec les beaux jours... qu'on attend maintenant depuis quatre hivers.



Trente des 72 étages du First Canadian Tower à Toronto sont vides depuis un an maintenant. La Banque de Montréal occupe sept étages de l'immeuble.



LA BANQUE D'ÉPARGNE

DIVIDENDE No 368

Un dividende de vingt-sept cents par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le premier février 1978, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires, le 12 janvier 1978.

Par ordre du Conseil d'administration

ROGER LAVOIE
Vice-président
Directeur général et
Chef des opérations

FORMATION PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE

PAR CONTROL DATA

(Fabricant des plus puissants ordinateurs au monde)
Choix de cours intensifs

- Programmation — Cours niveau collégial — Informatique — Programme, 420.00 durée: 9 mois.
- Technicien d'ordinateur — Cours niveau collégial — Electronique — Durée: 9 mois
- Opérateur d'ordinateur — Cours professionnel niveau secondaire, durée 3 mois
- Key punch cours professionnel niveau secondaire, durée 2 mois.
- Langage de programmation — Cobol, R.P.G. II, Fortrand, etc.

SÉANCE D'INFORMATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

LUNDI 9 janvier à 19 h 30

FILMS - DÉMONSTRATION TEST D'APTITUDE

Ministère de l'Éducation permis #749747

INSTITUT CONTROL DATA
Service de formation de contrôle data canada liée.
2020 rue University
suite 1600
Montréal, Québec H3A 2A5
284-8484



PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES AVANT DE CHOISIR UN CENTRE DE FORMATION

- Regardez autour
- Comparez les différentes écoles
- Obtenez tous les renseignements
- Ne vous inscrivez pas à votre première visite

COURS DU SOIR

Dactylographie Sténographie
Français des Affaires Anglais des Affaires

COURS DE BASE DE RECYCLAGE ET AVANCÉS

Début des cours: le 16 janvier

Inscriptions: les lundis et mercredis, 18h à 21 h. à partir du 4 janvier.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à communiquer avec nous

au **866-4622**

Collège O'Sullivan

1191, rue de la Montagne
Montréal

SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

AVIS D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA COMPAGNIE

Avis est par les présentes donné qu'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Compagnie sera tenue dans le Ball Room du Royal York Hotel, 100 Front Street West, Toronto, Ontario, à deux heures de l'après-midi le vendredi, 27 janvier, 1978, aux fins des présentes:

(1) Considérer et, si jugé recommandable, adopter et approuver le règlement suivant.

Règlement

Le siège social de la Compagnie est par les présentes transféré de la ville de Montréal dans la province de Québec, Canada, à la ville de Toronto dans la province d'Ontario, Canada.

(2) Considérer, et si jugé recommandable, ratifier et confirmer des modifications apportées au règlement 2(i) de la Compagnie par le Conseil d'Administration le 3 janvier, 1978, stipulant que l'assemblée générale annuelle de la Compagnie pourra être tenue non seulement au siège social de la Compagnie mais aussi ailleurs au Canada, et que l'avis de l'assemblée générale annuelle pourra être donné par publication de l'avis dans deux journaux publiés au siège ou près du siège de la Compagnie, au lieu de deux journaux publiés dans la ville de Montréal.

Les membres de la Compagnie peuvent voter en personne ou par procuration à cette assemblée. Toutes les procurations présentement tenues par l'Administration de la Compagnie et dont avis de révocation n'est pas reçu par le soussigné avant la tenue de l'assemblée seront votées en faveur des propositions ci-dessus.

Fait à Montréal ce 3 janvier, 1978.

Par ordre du Conseil d'Administration
P.R. MacGibbon
Vice-Président et Secrétaire
Edifice Sun Life
1155 rue Metcalfe
Montréal, Qué.

FLORIDE

VOLS DIRECTS vols de nuit nolisés

à partir de \$160 aller-retour

Envolez-vous vers les plages ensoleillées de la Floride par les vols **NOLIVACANCES AIR CANADA**. Goûtez au soleil. Dansez sous les étoiles. Choix de séjours: une et deux semaines. Franchise de bagages: 66 livres... tout comme pour

les vols de première classe. Forfaits spéciaux hôtels et location de voitures. Profitez du prix économique de nos vols et payez-vous un peu plus de bon temps. Vols de nuits directs - février à avril.

Fort Lauderdale

CHOIX DE DÉPARTS (DORVAL)	CHOIX DE RETOURS (DORVAL) SEJOUR DE 1 SEM.	SEJOUR DE 2 SEM.	DERNIER JOUR POUR PAIEMENT FINAL ET RÉSERVATION	PRIX PAR PERSONNE*
Sam. fév. 4	Fév. 12	Fév. 19	Dec. 21	\$160
Sam. fév. 11	Fév. 19	Fév. 26	Dec. 28	\$160
Sam. fév. 18	Fév. 26	Mars 5	Jan. 4	\$160
Sam. fév. 25	Mars 5	Mars 12	Jan. 11	\$160
Sam. mars 4	Mars 12	Mars 19	Jan. 18	\$190
Sam. mars 11	Mars 19	Mars 26	Jan. 25	\$190
Sam. mars 18	Mars 26	Avril 2	Fév. 1	\$190
Sam. mars 25	Avril 2	-	Fév. 8	\$190

West Palm Beach

CHOIX DE DÉPARTS (DORVAL)	CHOIX DE RETOURS (DORVAL) SEJOUR DE 1 SEM.	SEJOUR DE 2 SEM.	DERNIER JOUR POUR PAIEMENT FINAL ET RÉSERVATION	PRIX PAR PERSONNE*
Ven. fév. 3	Fév. 11	Fév. 18	Dec. 20	\$160
Ven. fév. 10	Fév. 18	Fév. 25	Dec. 27	\$160
Ven. fév. 17	Fév. 25	Mars 4	Jan. 3	\$160
Ven. fév. 24	Mars 4	Mars 11	Jan. 10	\$160
Ven. mars 3	Mars 11	Mars 18	Jan. 17	\$190
Ven. mars 10	Mars 18	Mars 25	Jan. 24	\$190
Ven. mars 17	Mars 25	Avril 1	Jan. 31	\$190
Ven. mars 24	Avril 1	-	Fév. 7	\$190

*Tous les vols ABC sont approuvés par la Commission canadienne des transports. Vous devez verser un acompte non remboursable de \$25 lors de la réservation. Le solde est payable 45 jours avant le départ. Consultez votre agent de voyages sur l'assurance-annulation. Non compris: la taxe canadienne de transport aérien (\$8), la taxe américaine de transport aérien (\$3, U.S.). Preuve de citoyenneté requise.

Nolivacances AIR CANADA **Venturex Ltée.**

Consultez votre agent de voyages ou appelez (514) 874-2750

Au moins jusqu'au 2e tour des législatives

Le PC français va faire cavalier seul

Rome connaît un week-end sanglant

ROME (d'après Reuter et AFP) — Dans une atmosphère alourdie par la crainte de nouvelles violences, le ministre italien de l'Intérieur, M. Francesco Cossiga, a tenu hier une réunion d'urgence avec les principaux responsables des forces de l'ordre, après le meurtre samedi de deux jeunes néo-fascistes.

Franco Biganzetti, 20 ans, et Francesco Ciacatta, 19 ans, ont été abattus à coups de feu alors qu'ils sortaient avec des camarades d'un local du mouvement d'extrême-droite MSI (Mouvement social italien) à Rome. Leurs meurtriers, environ une demi-douzaine dont une femme, se sont échappés. Une troisième personne a été légèrement blessée.

Quelques heures plus tard, des affrontements ont opposé les forces de police et des jeunes gens d'extrême-droite qui manifestaient contre le meurtre de leurs camarades. Alors que manifestants et policiers s'affrontaient à coups de pierres et de grenades lacrymogènes, un jeune homme, Stefano Recchioni, a selon des témoins, brandi un revolver et tiré en direction de la police. Celle-ci a riposté par une rafale de coups de feu. Atteint d'une balle au front, le jeune Recchioni a été grièvement blessé.

Hier après-midi, d'autres incidents ont éclaté à Rome, à l'issue d'une nouvelle manifestation de plusieurs centaines de militants du MSI pour protester contre l'assassinat, samedi, de deux membres du mouvement. Il y a eu un blessé grave et un blessé léger.

Les victimes, deux jeunes membres de partis de gauche, ont été pris à partie dans le quartier San Giovanni, près du centre historique de Rome, par des groupes de militants d'extrême-droite. L'un d'eux, poignardé de deux coups de couteau dans le dos, a été hospitalisé dans un état grave. Le second a été hospitalisé pour une fracture du nez.

PARIS (d'après AFP et ACP) — Les communistes vont aller seuls à la bataille des élections législatives françaises qui auront lieu les 12 et 19 mars prochains.

La conférence nationale que leur parti a tenue à Paris ce week-end a été amenée à confirmer cette attitude que M. Georges Marchais et ses amis avaient déjà arrêtée depuis plusieurs semaines, sinon plusieurs mois. Elle est motivée par la rupture des négociations intervenue en septembre dernier entre les partenaires de la gauche à propos de l'actualisation du programme commun qui liait depuis juin 1972 socialistes, communistes et radicaux de gauche. Le "maximalisme" des propositions du PCF avait été pour le parti de M. François Mitterrand la raison de cette rupture.

Le Parti communiste va donc poursuivre sa campagne, déjà largement amorcée, en vue de renforcer ses rangs et son audience dans le pays afin de tenter de ravir au Parti socialiste sa place de "premier parti de France". En fait les

communistes vont tout faire afin de recueillir lors du premier tour des élections, le 12 mars, le maximum de suffrages afin de se présenter dans une position avantageuse en vue d'un éventuel accord de désistement pour le second tour.

"Lors du premier tour des élections législatives il faut donner au Parti communiste français un poids suffisant pour lui permettre de faire pencher la balance en faveur du vrai changement." Cette ligne, définie d'entrée par M. Georges Marchais à l'ouverture de la conférence nationale, a été adoptée à l'unanimité par les 3,062 délégués communistes.

Dans ces conditions, pour le leader communiste, le premier tour des élections sera décisif et déterminera les possibilités pour le Parti communiste de réaliser un accord avec le PS. "Ou bien le PC, a-t-il dit, ne dispose pas à l'issue du premier tour d'un soutien suffisant et le changement réel est alors renvoyé à plus tard. Ou bien le PC dispose d'un poids suffisant pour agir et le

changement peut encore l'emporter."

M. Marchais a refusé toutefois de fixer précisément le seuil minimum en dessous duquel le PC ne signera pas un accord électoral avec ses partenaires. Il a laissé cependant la porte ouverte à un désistement possible en précisant que le PC devrait obtenir entre 21 et 25% de suffrages dès le premier tour. La conférence nationale a montré clairement qu'il s'agit désormais pour le PC de modifier en

deux mois les rapports des forces au sein de la gauche qui est actuellement en faveur du Parti socialiste.

Des lors, le PC va relancer la campagne électorale sur ses propres thèmes et sur son programme qui constitue la "lecture" communiste du programme commun de 1973. Le PS ayant publié son propre programme — comme les radicaux de gauche — un accord programmatique, avant le premier tour, semble être désormais exclu bien que le PC se

déclare toujours prêt à reprendre les discussions.

Toutes les interventions des quelque 40 orateurs qui sont montés à la tribune ont été centrées sur deux thèmes: les attaques contre le PS accusé de "virer à droite" et la nécessité de soutenir les "propositions de changement" du PC.

Il n'y a eu aucune voix discordante comme certains le pensaient avant l'ouverture des travaux. Ainsi, M. Jean Eleinstein, présenté quelquefois comme le porte-parole du courant "libéral", a rapporté son soutien "total" à M. Marchais et a même affirmé que "les tendances seraient nuisibles au parti". De son côté, M. Pierre Juquin a voulu montrer que le Parti communiste res-

tait dans la ligne fixée par le XXII-ème congrès et a ainsi affirmé: "L'échec des négociations ne vient pas d'un changement du PC." S'adressant indirectement à certains militants proches du philosophe Louis Althusser, qui a émis une certaine réserve sur l'abandon de la dictature du prolétariat, M. Juquin a déclaré: "Il n'est pas question de revenir à la dictature du prolétariat ou à d'autres tactiques."

La conférence nationale aura également été l'occasion d'une reprise en main des militants par la direction du PC qui a été présentée tout au long des travaux comme "le seul parti de la classe ouvrière, le seul parti défendant les pauvres."

Les Portugais se consultent

LISBONNE (Reuter) — Les trois principaux partis du Portugal ont repris hier des conversations considérées comme cruciales pour l'avenir des efforts de M. Mario Soares en vue de mettre fin à la crise politique que le pays traverse depuis un mois.

Le dirigeant socialiste, et chef du gouvernement actuellement chargé des affaires courantes, doit rendre compte aujourd'hui de ses tentatives au président Ramalho Eanes. On pense dans les milieux politiques que l'échec des négociations actuellement en cours se traduirait par la dissolution

du Parlement, et l'organisation d'élections législatives anticipées au printemps.

Le professeur Diogo Freitas do Amaral, chef du Centre démocratique et social (CDS), s'est déclaré "modérément optimiste", samedi soir, sur les chances d'un accord avec les socialistes. Il a exprimé l'espoir que les sociaux-démocrates s'associeraient également à un gouvernement dirigé par les socialistes. Néanmoins, a-t-il dit, il reste encore deux ou trois points de désaccord à régler entre son parti et les socialistes. Le conseil national du CDS a examiné samedi soir la situation à Lisbonne.

Les sociaux-démocrates ont également réuni leur conseil national pour une séance nocturne à Faro, dans l'Algarve, cependant que, réuni hier à Lisbonne, le conseil national du Parti socialiste a décidé de donner à M. Soares une plus grande marge de manoeuvre dans ses contacts avec les partis d'opposition.

M. Soares a été renversé le 8 décembre à l'issue d'un vote de confiance sur son projet de redressement économique du Portugal. Le refus des communistes et des sociaux-démocrates de lui accorder la confiance fut à l'origine de la chute de son gouvernement minoritaire socialiste.

La première tâche qui attendra le deuxième gouvernement constitutionnel, le jour où il sera formé, sera de prendre des mesures urgentes pour résoudre la crise économique du pays et obtenir des prêts internationaux.

Kyprianou sera seul

NICOSIE (Reuter) — Le président chypriote, M. Spyros Kyprianou, est dorénavant assuré de remporter les élections présidentielles prévues pour le mois prochain à Chypre.

Le leader du Parti socialiste, M. Vassos Lyssarides, a en effet annoncé hier qu'il ne serait pas candidat aux élections, ne souhaitant pas s'engager "dans une bataille électorale dérisoire".

Le principal adversaire de M. Kyprianou, M. Glafkos Clerides, dirigeant du Parti du ralliement, a déjà retiré sa candidature. M. Kyprianou a été nommé à la tête de l'Etat chypriote à la mort de l'archevêque Makarios en août 1977.

Advertisement for Alitalia featuring a skier and the text 'Ski et Soleil en Italie', 'Alitalia Le monde à votre portée', and 'Départs hebdomadaires à partir du 7 janvier 1978'.

Avis légaux Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DE QUÉBEC TRANSFERT DE PERMIS Conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des Transports et à l'article 259.1 du Règlement no. 2, Omer Drozin, détenteur du permis 1382-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de céder son système de transport à Kingsway Transports Limited, détenteur du permis no. 9659-V.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-04825-771 COUR PROVINCIALE LAURENCE BRUNETTE, chauffeur de taxi, domicilié et résidant au numéro 670, rue Sénécal, à Ville Lasalle, district de Montréal, demandeur

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, conformément à l'article 1571-0 du code civil de la Province de Québec, que DAUST & FILS L.T.E. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 17ème jour du mois de décembre 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 29ème jour du mois de décembre 1977 sous le numéro 265876.

C.T.Q. Prenez avis que C. Monette & Fils Limitée s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de faire majorer ses tarifs d'environ 10% sur ses services rapides de LaPrairie—Montréal, St-Rimi, Montréal, Lachine—Caughnawaga.

Règlement #19 — Transport Saisonnier — Catégorie Économique — Je Ronald Holloway DEMANDE à la Commission des Transports du Québec l'autorisation d'effectuer le service suivant: Classe de permis: Service d'Autobus (22 (22 pass)).

AVIS EST DONNÉ QUE M. Roland Rivest es-qualité de tuteur à son fils mineur Norman Rivest ainsi qu'à son propre nom et Dame Claire Mailloche Rivest en leur qualité d'héritiers de feu Benoît Rivest, en son vivant, demeurant au 394, rue Laval, à Joliette, détenteur du permis de l'attelage no. M-507679-D001, Catégorie Artisan Région no. 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer ce permis ou attelage, en faveur de M. Claude Bellemare, du 4, Chemin Gaudet, St-Jacques de Montcalm, Catégorie Artisan, Région 6, conformément aux dispositions de l'article 259.1 du règlement 2.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA 9598 Rev/67 Québec seulement Avis est donné que Construction R. Poirier Ltée, 1200 Chemin Joliette, St-Félix de Valois, détentrice du permis M-501239, catégorie Entrepren. région no. 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Jean-Guy Gaudry, 5315, Principale, St-Félix de Valois, Ché Joliette, catégorie Entrepren. région no. 6, conformément aux dispositions de l'article 259.1 du règlement 2.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 500-02-047994-776 REGIS LÉVESQUE, résident et domicilié au 257 rue Rachel est, dans les Cité et District de Montréal, demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO. 500-12-074598-776 RENE LEDUC, électricien, domicilié et demeurant au 243 rue Édouard, Fabreville, District de Montréal, Requéant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL C.T.Q. TRANSFERT Règlement (21976) ART. 259.1 PRENEZ AVIS QUE JEAN-PAUL DAIGLE, rue Principale, St-Louis, Richelieu, PQ, détenteur du permis 2237-V ainsi que des permis de camionnage fait vrac portant les numéros M-500701 obtenus par la décision MCV-13043, en vertu du règlement 12L et ss, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour céder son système de transport ainsi que tous les droits éventuels à TRANSPORT J.P. DAIGLE INC., dont il garde le contrôle à 99.8%.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC TRANSFERT D'ACTIIONS REG. 2 (1976) ARTICLE 259.1 Richard Fréchette, Claude Fréchette et Suzanne Villard, actionnaires de Location de Véhicules Rockland Inc., s'adressent à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer à Jean-Marc Laflamme les actions qu'ils détiennent dans le capital-actions de Location de Véhicules Rockland Inc., détentrice du permis numéro 1048-DV et aussi pour le maintien dudit permis à l'occasion du transfert de contrôle constitué par la vente des actions ci-haut décrites.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL C.T.Q. TRANSFERT REG. 2 (1976) — ART. 259.1 PRENEZ AVIS QUE TRANSPORT J.M.R. LIMITEE détenteur(trice) du permis no. 17446-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous ses droits, titres, intérêts et privilèges attachés aux clauses a) et b) du permis numéro 17446-V des dossiers de la C.T.Q. et dont elle est détentrice ainsi que la clientèle s'y rattachant, le tout en faveur de Transport Beau Limitée.

PAR ORDRE DE LA COUR: La Cour ordonne à l'intimé Dame MARTE TANDY, de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la seconde publication de la présente ordonnance.

PRENEZ AVIS QUE JEAN TESSIER, du 216, 52e avenue, Pointe-Claire, PQ détenteur du permis de vrac M-502381-D-003, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède et/ou possèdera sur le permis de camionnage en vrac, M-502381-D-003, Région 6, catégorie Entreprenneur, à MONSIEUR ANDRÉ GRARDO, du 1362, boulevard Taschereau, Ville Lemoine, PQ.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL C.T.Q. TRANSFERT REG. 2 (1976) — ART. 259.1 PRENEZ AVIS QUE GERARD CARRIERE, du 2282, Finlay, est, Montréal, PQ, détenteur du permis et/ou attestation M-501004-D-001 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer, tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède et/ou possèdera lors de l'attestation de camionnage en vrac M-501004-D-001, pour la région 10, catégorie Artisan, à TRANSPORT MICHEL SAVARD ENR. (Monsieur Michel Savard détenant sous le nom de), du 427, St-André, Laval, PQ.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL C.T.Q. TRANSFERT REG. 2 (1976) — ART. 259.1 PRENEZ AVIS QUE JEAN TESSIER, du 216, 52e avenue, Pointe-Claire, PQ détenteur du permis de vrac M-502381-D-003, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède et/ou possèdera sur le permis de camionnage en vrac, M-502381-D-003, Région 6, catégorie Entreprenneur, à MONSIEUR ANDRÉ GRARDO, du 1362, boulevard Taschereau, Ville Lemoine, PQ.

CONSEIL DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL APPELS D'OFFRES SERVICE DE POLICE 49-77 Achat de télécommandes, de distributeurs de ligne et de comparateurs/sélecteurs 28-78 Achat de papeterie 29-78 Achat d'accessoires de bureau

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES DST-78-19005 pour 10 h 30 heure de Montréal le mardi 7 février 1978 Région Saint-Laurent CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS LES DIFFÉRENTS MUNICIPALITÉS DE L'ILE DE MONTRÉAL Garantie de soumission: \$40,000 Principale place d'affaires au Québec

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE FORMATION PERSONNELLE ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL HIVER 1978 CONNAISSANCE DU QUÉBEC • Littérature et société québécoise - 3 cr. • Civilisation québécoise: le Québec d'hier, de 1867 à 1960 - 3 cr. ÉCONOMIE • Le mouvement coopératif dans l'économie québécoise - 3 cr. • Économique I - 3 cr. • Structure et fonctionnement de l'économie québécoise - 3 cr. ÉDUCATION • Bibliothèque scolaire II: utilisation - 3 cr. • Séminaire: programme de lectures pour enfants - 3 cr. • Les multi-media au service de l'éducation - 3 cr. LANGUE ANGLAISE • Pratique de l'anglais écrit - 60 h LANGUE FRANÇAISE • Pratique du français écrit - 60 h • Phonétique, phonologie et enseignement du français, langue seconde - 3 cr. • Grammaire et rédaction françaises - 3 cr. • Stylistique française - 3 cr. • Le français écrit - 3 cr.

Les Cambodgiens déclarent avoir refoulé les Vietnamiens

BANGKOK (Reuter) — Le Cambodge a annoncé hier avoir repoussé les forces vietnamiennes hors de ses frontières.

Selon Radio Phnom Penh, les forces cambodgiennes luttant contre les Vietnamiens dans la zone du "bec de canard" ont atteint la frontière est deux jours après avoir "détruit et anéanti la quasi-totalité des forces ennemies" le long de la route numéro un,

axe qui rejoint Ho Chi Minh-ville à Phnom Penh.

La radio affirme en outre que les zones de combat près de Svay Rieng et le long des routes un et treize ont été "totalement libérées depuis la matinée du 6 janvier".

Au village cambodgien de Bovet, à la frontière, indique-t-elle, "Nous avons tué 13 combattants ennemis, capturé un soldat ainsi qu'un fusil AK-47, et détruit un camion mili-

taire; le long de la route 13, nous avons détruit un grand nombre de fantassins et une grande partie de l'artillerie ennemie depuis jeudi soir".

Les pertes vietnamiennes au cours des combats qui ont fait rage dans la province de Svay Rieng s'élevaient à 2,000 tués et plus de 4,000 blessés, ajoute la radio sans donner de précisions sur les pertes cambodgiennes.

Compte tenu de la supériorité du potentiel militaire vietnamien, ces affirmations sont accueillies avec scepticisme par les milieux informés à Bangkok. On affirmait samedi de source diplomatique que les Vietnamiens avaient pris position le long du Mékong à 56 km seulement de Phnom Penh.

Hanoï a proposé au Cambodge de parvenir à un règlement du différend frontalier des deux pays en engageant sans tarder des pourparlers.

Mais Phnom Penh a déclaré qu'il n'y aurait pas de négociation sans un repli préalable des forces vietnamiennes du territoire cambodgien.

Par ailleurs, l'Union soviétique s'est montrée inquiète des conséquences de ce conflit en déclarant qu'il ne profiterait qu'aux "forces de l'impérialisme". Dans un commentaire, la Pravda a rappelé hier que le Vietnam a exprimé l'espoir de régler ce conflit par la négociation — remarque qui

laisse clairement penser que les sympathies de Moscou vont du côté de Hanoï.

L'Union soviétique, qui maintient des relations étroites avec le Vietnam, n'en entretient pratiquement pas avec le Cambodge depuis la prise du pouvoir par les communistes à Phnom Penh il y a près de trois ans.

D'autre part, la police thaïlandaise a déclaré hier que les forces thaïlandaises ont tué quatre militaires cambodgiens et en ont blessé cinq autres au

cours d'un accrochage à la frontière.

L'engagement, qui aurait fait un blessé du côté thaïlandais, aurait fait suite à une incursion d'une vingtaine de Cambodgiens qui s'étaient dirigés vers le village thaïlandais de Ban Nonkarmoon, dans le district de Ta Phraya.

On apprend par ailleurs que les forces thaïlandaises ont été mises en état d'alerte tout le long de la frontière cambodgienne en raison de la poursuite des hostilités entre le Cambodge et le Vietnam.

"Nous sommes prêts à faire

face à tout incident fâcheux", a déclaré le général Serm Na Markhon, commandant en chef de l'armée de terre thaïlandaise.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Avis de convocation

Par décision du Conseil d'administration avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à Montréal, en l'Hôtel Reine Elizabeth, le 26 (9h00 le matin) janvier 1978.

LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Marcel Gingras

VENTE 1er ANNIVERSAIRE 40%

SUR TOUS NOS ARTICLES VENEZ CONSTATER LES VALEURS RÉELLES

Eddy Inc.

Une boutique pour l'homme chic ou vous trouverez les dernières créations françaises et une ambiance à votre goût.

1110 rue Sherbrooke ouest **842-2327**

Des inconnus tuent un militant anti-apartheid

DURBAN (d'après Reuter) — M. Richard Turner, adversaire influent de l'apartheid, a été abattu à son domicile, devant ses enfants, dans la nuit de samedi à dimanche.

Chargé de cours de sciences politiques à l'université du Natal, M. Turner, trente-six ans, faisait l'objet d'un ordre de bannissement de cinq ans arrivant à expiration le mois prochain.

Moins d'une heure avant cet assassinat à Durban, un ancien membre du Congrès national africain qui avait déposé pour le ministère public au cours de plusieurs procès, était attaqué et grièvement blessé dans une agglomération africaine de l'autre côté de la ville.

D'après certaines informations de presse, la police chercherait à établir un lien entre les deux incidents, mais un ami de M. Turner a déclaré que l'hypothèse d'un tel lien était peu crédible.

Celui-ci et ses deux filles, Ja, treize ans, et Kim, neuf ans, ont été éveillés au milieu de la nuit par des coups frappés à la porte d'entrée, indique la police. M. Turner a tiré les rideaux de la chambre des enfants pour voir de qui il s'agissait. C'est alors qu'il fut atteint d'un coup de feu à travers la vitre, et succomba

presque sur le coup.

Par ailleurs au moins six personnes ont été blessées ce week-end dans les faubourgs de Port Elizabeth au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre, a indiqué le chef de la police, M. Johan de Klerk.

Selon M. de Klerk, la police a ouvert le feu sur des jeunes qui lapidaient les véhicules policiers, en rentrant de plusieurs enterrements. Ces cérémonies ont souvent été ces derniers temps l'occasion d'incidents entre la police et les jeunes Noirs.

On apprend par ailleurs qu'une alliance politique modérée de mouvements métis, indien et zoulou, verra le jour mercredi en Afrique du Sud sous la direction du puissant leader zoulou Gatscha Buthelezi.

Le mouvement culturel et politique du chef Buthelezi, "Inkatha", qui revendique plus de 100,000 membres, a invité M. Sonny Leon, leader du Parti travailliste majoritaire au sein des 2,3 millions de Métis, et M. Y. Chinsamy, président du Parti de la réforme actif au sein des 750,000 Asiatiques, à élaborer une stratégie commune des groupes "non-blancs".

Cette alliance politique est

Violence dans la grève du charbon

ROCKPORT, Indiana (AFP) — Environ 400 à 500 mineurs américains en grève ont attaqué samedi soir à la dynamite un centre de chargement de charbon dont les ouvriers ne sont pas syndiqués sur les bords du fleuve Ohio.

Selon la police de l'Etat d'Indiana, plusieurs coups de feu ont été tirés et l'explosion de bâtons de dynamite a provoqué des débris d'incendies. Quelques affrontements entre grévistes et forces de l'ordre ont eu lieu mais aucun blessé n'est signalé.

Cet incident survient après

le meurtre d'un mineur à la retraite tué par balles vendredi par un gardien alors qu'il faisait partie d'un piquet de grève devant une mine de Prestonburg, dans le Kentucky.

Depuis quelque temps, les incidents violents se multiplient entre grévistes et employés de mines non syndiqués.

La grève depuis plus d'un mois de 160,000 membres de l'"United Mine Workers", affecte environ la moitié de la production américaine de charbon.

Banzer remet le scrutin en cause

LA PAZ (d'après Reuter et AFP) — Le général Hugo Banzer a laissé entendre dans des interviews parues samedi dans la presse bolivienne que les élections nationales prévues en juillet pourraient ne pas avoir lieu si les agitations actuelles se poursuivaient.

Interrogé à propos des grèves de la faim d'ouvriers et de militants de mouvements pour les droits de l'homme, le président bolivien a dit qu'elles s'inscrivaient dans le cadre d'une campagne subversive orchestrée par des forces de gauche.

"Nous nous sommes engagés à rétablir la démocratie, mais si le peuple réclame que l'on renonce au projet d'élections pour éviter que ne se poursuive l'agitation politique, nous aurons à faire droit à sa demande", a ajouté le général Banzer.

De source proche des mouvements pour les droits de l'homme, on affirme qu'environ 200 personnes, dont trois prêtres, font actuellement la grève de la faim dans des églises et des bureaux des Nations unies à La Paz et en province, à l'appui d'une demande d'amnistie politique générale et de liberté politique accrue.

De son côté, le ministre de l'Intérieur, le général Guillermo Jimenez a dénoncé devant la presse locale l'existence d'une conspiration contre le gouvernement et menacé de fermer l'université.

Des sources gouvernementales ont affirmé que la gauche prépare la création d'un front électoral avec la participation de la plupart des parties de gauche et à l'intention de créer un climat d'insécurité dans le pays pour empêcher les élections. "L'objectif des extrémistes est la grève générale", indiquent ces sources.

Tout pourrait dépendre, selon les milieux informés, de la solution apportée par le gouvernement à l'actuelle grève de la faim menée par environ 200 personnes dans quatre villes différentes, en faveur de l'amnistie pour les prisonniers et les exilés politiques, du rétablissement des libertés syndicales et du retrait des troupes militaires des centres miniers.

C'est actuellement le mouvement non violent le plus important affronté par le gouvernement militaire depuis que le président Banzer est au pouvoir.

Centre Diocésain de Formation Archevêché de Montréal Conférence publique Mardi 10 janvier 1978, 20h.

LES CERTITUDES DE LA FOI

Père René Voillaume

(Fondateur de la Congrégation des Petits Frères de Jésus, disciple du Père Charles de Foucault)

Admission: \$1.00 Informations: 931-7311, poste 129

Cathédrale de Montréal Entrée: Boul. Dorchester (métro Bonaventure)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DE LANGUES VIVANTES

- ANGLAIS, 6 niveaux de cours crédités
75 heures, 2 fois par semaine
Test de classement: le lundi 9 janvier à 19 heures
Lieu: Pavillon central, entrée U-1
- ANGLAIS, 4 niveaux de cours crédités
75 heures, 3 fois par semaine
Test de classement: le lundi 30 janvier à 18 heures
Lieu: Pavillon central, entrée U-1
- ENGLISH IN THE BUSINESS WORLD
75 heures, deux soirs par semaine
Test de classement: le lundi 9 janvier à 19 heures
Lieu: Pavillon central, entrée U-1
- * ALLEMAND, 3 niveaux de cours crédités
- * ESPAGNOL, 4 niveaux de cours crédités
- * ITALIEN, 2 niveaux de cours crédités

75 heures, 2 soirs par semaine

*DATE LIMITE D'INSCRIPTION jusqu'au 11 janvier 19h.

On peut s'inscrire en se présentant à:
LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Renseignements: 343-6090

VENTE Jusqu'au 14 janvier

de **20% à 50%** de réduction

Choix important des nouveautés de la saison

AUX ÉLÉGANTS vous offre un peu plus... pour beaucoup moins!

AUX ÉLÉGANTS

1300 ouest, Ste-Catherine, Tel.: 866-5075

LE VOICI!

LE RABAIS GÉNÉRAL OGILVY

rabais de 10% à 33 1/3% sur presque tout dans les trois magasins.

Centre-Ville • Fairview • Anjou

OGILVY

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 11

CENTRE COMMUNAUTAIRE

"AVOCAT"

Le Centre Communautaire Juridique du Bas St-Laurent-Gaspésie est à la recherche d'un avocat pour le bureau d'aide juridique situé aux Iles-de-la-Madeleine.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit nous parvenir avant le 15 janvier 1978, à l'adresse suivante:

C.P. 520
New Richmond,
Cité Bonaventure, P.Q.



LA DIVISION DIAGNOSTIC PFIZER
est à la recherche d'un

DIRECTEUR RÉGIONAL

pour se rendre auprès d'hôpitaux et de laboratoires privés de la province de Québec et surveiller les activités des autres représentants à travers le Canada.

Les candidats seront parfaitement bilingues et posséderont un grade universitaire, un diplôme ou l'équivalent dans une discipline connexe. L'expérience en ventes-diagnostic est essentielle.

La compagnie offre un excellent salaire et la gamme complète d'avantages marginaux y compris un système de boni et une voiture fournie.

Veillez postuler en écrivant au:
Surveillant du personnel
LA COMPAGNIE PFIZER LTÉE
C.P. 800
Pointe-Claire/Dorval, Québec

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

TECHNICIEN EN PERSONNEL

FONCTIONS:
— Administrer les programmes de bénéfices sociaux en vigueur à la S.A.Q.
— Participer au recrutement, sélection et embauchage du personnel.
— Informer les employés des bénéfices offerts et des procédures à suivre pour fin d'adhésion ou de réclamation.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme d'études collégiales en personnel et un minimum de trois (3) ans d'expérience.
— Expérience en sélection de personnel.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

Il nous fera plaisir de recevoir votre curriculum vitae accompagné d'une photocopie de vos certificats d'études que nous traiterons confidentiellement avant le 25 janvier 1978.

À: SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
Service du Personnel
C.P. 1058
Place d'Armes
Montréal, P.Q.
H2Y 3J8

BP ANALYSTE DE SYSTÈMES

Nous sommes présentement à la recherche d'un analyste de systèmes informatiques pour s'occuper de l'élaboration et de la mise à jour de nos systèmes intégrés de gestion.

Au début, la personne choisie sera responsable de la mise à jour des programmes d'application existant afin de se familiariser avec les systèmes de gestion de la Compagnie.

Ce poste très intéressant requiert les services d'une personne qui a de l'initiative et qui aime le travail d'équipe. Le matériel suivant est utilisé: IBM 370/135, 360/30, DOS, VS, POWER.

Les personnes doivent détenir un diplôme universitaire ou avoir l'expérience équivalente dans le domaine des affaires et avoir de préférence 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de l'informatique de gestion.

Si vous êtes à la recherche d'une carrière offrant un défi et d'excellents avantages sociaux, et si vous croyez avoir les qualifications requises, veuillez écrire ou laisser un curriculum vitae détaillé spécifiant le salaire désiré, à:

BP Canada

Bureau d'embauche
1245 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec H3G 1G7

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN EN CHEF

Pour une usine fabriquant des produits en métal. Traitement sera accordé selon l'expérience.

Faites parvenir votre résumé confidentiel à:

DOSSIER 2835
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

AVOCAT (AVOCATE)

recherché(e) pour un bureau bien placé à Montréal, excellentes conditions de travail, expérience nécessaire de 1 ou 2 années en pratique. S.V.P. à:

Le Devoir
Dossier # 2832
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

COMMISSION SCOLAIRE AYLMEY demande DEUX ENSEIGNANT(E)S

NIVEAU: préscolaire — classe d'accueil (15 élèves maximum)

ENDROIT: Aylmer, Québec

ENTRÉE EN FONCTION: immédiatement

EXIGENCES: Qualification légale du Québec

CONDITION: Selon la convention collective en vigueur

FAIRE VOTRE DEMANDE À:

Directeur des services au personnel
Commission Scolaire Aylmer
52 Elizabeth
AYLMER, Québec J9H 1E8
Téléphone: (819) 684-5387

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Le Groupe des rubans commerciaux de 3M Canada Limitée est à la recherche d'un(e) représentant(e) des ventes expérimenté(e) pour la province de Québec. Le travail s'effectuera surtout à Montréal.

La personne choisie sera chargée de promouvoir la vente des rubans "SCOTCH" et des produits connexes annoncés à l'échelle nationale sur le marché des écoles, des bibliothèques et des studios d'art professionnel.

La compagnie offre une voiture, un compte de dépenses, un programme de formation complet de même que d'excellents avantages sociaux.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Guy Bélanger
Directeur adjoint aux ventes,
province de Québec
3M Canada Limitée
3285, boul. Cavendish
Bureau 560
Montréal (Québec)
H4B 2M4



CORPORATION DU CLSC DE CHAPAIS

21ÈME CONCOURS RECHERCHE

COORDONNATEUR(TRICE) DU MODULE SANTÉ

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur Général, cette personne a la responsabilité de l'équipe santé (Infirmiers(ières) médecins, techniciens(nes) de laboratoire, radiologie, etc.)

— Voit à l'élaboration de la programmation du module.

— Voit à la définition, à la réalisation et à l'évaluation des objectifs de travail.

— Coordonne le travail au sein de l'équipe santé.

— Voit à l'évaluation du travail et du personnel.

— Participe à différents comités.

— Représente le module au comité de régie.

EXIGENCES:

● Diplôme universitaire en sciences de la santé ou expérience équivalente.

● Cinq (5) ans d'expérience variées en administration, avec des groupes, en prévention et en gestion du personnel.

● Faire preuve d'une réelle capacité à travailler en équipe.

● S'intéresser particulièrement au développement de la santé communautaire.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

DATE LIMITE:

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae avant le 28 janvier 1978 à 17 heures à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Chapais,
a/s Directeur Général,
C.P. 1300,
Chapais, P.Q.

RELAXOLOGUES

Harmonisateurs (psychic healer) -
Nouvelle profession: 25 ans et plus

Exigences de formation:

Psychologie (licence ou équivalent d'expérience)
Excellente santé
Goût pour le développement des E.S.P.
Application à la gérontologie

Renseignements:

Écrire au Centre de Parapsychologie du Québec
Case Postale 164
Pointe du Lac, G0X 1Z0, Qué.

Importante maison d'édition cherche Éditeur d'expérience

La personne choisie aura:

- un minimum de 16 ans de scolarité
- un minimum de 2 ans d'expérience en développement de l'édition au Québec
- une bonne connaissance du français et de l'anglais
- une expérience prouvée du milieu de l'enseignement du Québec
- le désir de bien travailler au sein d'une équipe dynamique

Nous offrons un travail intéressant, une carrière enrichissante et une gamme complète d'avantages sociaux. Le salaire est à déterminer selon la compétence.

Faites parvenir votre curriculum-vitae avant le 16 janvier à:

Le Devoir
Dossier no 2841
C.P. 6033
Montréal (Québec)
H3C 3C9

La maison accusera réception des seules candidatures des personnes possédant toutes les qualités ci-dessus mentionnées.

VENTES

APPELÉZ RICHARD D'AUTEUIL

GÉRANT DES VENTES — Formules Commerciales — Par distributeurs — \$30.000

VENTES TECHNIQUES — Produits de soudure — \$20.000 + auto

PUBLICITÉ — Comptes Nationaux — \$18.000 + auto

VENTES INDUSTRIELLES — Rubans gommés et produits de feutre — \$14.000 + auto

RECOURÈMENT DE VINYL — Par distributeur — \$16.000 + auto

REPRÉSENTANT — Manufacturier Automobile — \$15 à \$16.000 + auto

PLASTIQUE — ACRYLIQUE INDUSTRIELLES — \$15.000 + auto

GÉRANT DE SUCCURSALE — Outillage — Equipment industriel — \$20.000 + auto

DÉBUTANT — Ventes — systèmes de comptabilité — \$12.500 + auto

SYSTÈMES D'EFFICACITÉ COMMERCIALE — \$12 à \$16.000

PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS — \$20.000 + auto

INGÉNIEUR DES VENTES — Produits chimiques pour Toronto et Ontario — \$16.000 + auto

SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES SÉCURITAIRES — \$18 à \$20.000 + auto

MINI-ORDINATEURS — \$18 à \$20.000

GÉNIE

APPELÉZ JEAN-PIERRE GRAS

INGÉNIEURS ÉLECTRIQUES (SR) — Hull — \$25.000

Sorel — \$24.000

Montréal — \$25.000

INGÉNIEURS INDUSTRIELS — Sorel — \$25.000

Montréal — \$20.000

INGÉNIEURS MÉCANIQUES — Projet — Joliette — \$22.000

Ottawa — \$22.000

Sorel — \$25.000

INGÉNIEURS CHIMIQUES — Procédés — Hull — \$23.000

Montréal — \$19.000

TECHNIQUE

APPELÉZ JEAN-PIERRE GRAS

FORMULATEUR DE PEINTURE (SR) — Excellente compagnie — jusqu'à \$22.000

ESTIMATEUR DE CONSTRUCTION — Édifices — Salaire à discuter.

INGÉNIEUR STATIONNAIRE — Classe C — Réfrigération

Classe 3 — Chauffage — \$18.000

INSPECTEUR — Brûleur à l'huile — 14.000 + auto

TECHNICIEN EN GÉNIE INDUSTRIEL — \$15.000

TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE — Ordinateurs: à Montréal — \$13.000 + auto à Québec — \$18.000 + auto À trois-Rivières — \$12.000 + auto

ADMINISTRATION & PRODUCTION

APPELÉZ JEAN-PIERRE GRAS

SURVEILLANT DES BÉNÉFICES MARGINAUX — \$22.000

DIRECTEUR D'USINE — Ingénieur ou chimiste — Expérience en procédés et gerance de production — jusqu'à \$28.000

CONTRÔLEUR PRODUCTION — \$18.000

DIRECTEUR TECHNIQUE, PLASTIQUE TEXTILES — \$30.000

DIRECTEUR — Recrutement des cadres et formation — jusqu'à \$28.000

SURINTENDANT D'USINE — \$20.000

GÉRANT D'ENTRÉE — \$15.000

CONTRÔLEUR — Expérience de maintenance — \$18.000

VENTES ET MARKETING

APPELÉZ JACQUES RACETTE

VENTES INDUSTRIELLES — Produits chimiques — Btl. — \$17.000 + auto

DIRECTEUR DE PRODUITS — Exp. 3 ans — Beauté et Santé — \$22.000

ASSURANCES COLLECTIVES — Représentant de service — \$12.000 + auto

SURVEILLANT DES VENTES — Alimentation — \$19.000 + all.

REPRÉSENTANT — Débutant — Bonne scolarité — Btl. — \$12.000 + auto

GRANDES PRESSES D'IMPRIMERIE — \$20.000 + auto

VENTES AUX DÉTAILLANTS — Exp. — \$15.000 + auto

REPRÉSENTANT AUX DISTRIBUTEURS INDUSTRIELS — Est du Canada — \$17.000 + auto

REPRÉSENTANT AUX CORPORATIONS — Location d'auto — \$12.000 + auto

ACHAT & MERCHANDISING — Spécialités de construction — \$18.000

ASSURANCES COLLECTIVES — Gradué universitaire — Salaire à \$14.000 + all.

VENTES

APPELÉZ JEAN-PIERRE JASMIN

SYSTÈMES ÉDUCATIFS — \$20.500 + all.

DÉTAIL — Chaussures — \$18.000

ÉQUIPEMENT MÉDICAL — \$18.000 + all.

PROMOTION MÉDICALE — Débutant — \$15.000

ALIMENTATION — Débutant — \$11.000 + auto

Étude de Sept-Iles est à la recherche d'un

AVOCAT

Membre du Barreau de la Province de Québec

- Candidat avec ou sans expérience
- Pour pratique générale avec spécialisation en droit commercial.
- Salaire et autres avantages et possibilités à être discutés selon expérience et intérêt du candidat.
- Excellentes possibilités d'association réelle.

Les intéressés sont priés de fournir un curriculum vitae et adresse complète à:

Me Gérald Blanchette
106 rue Napoléon, suite 201
Sept-Iles, P.Q.



SUPERVISEUR, PROJETS TECHNIQUES

Services des bâtiments et terrains

Nous sommes toujours à la recherche d'un superviseur, projets techniques, qui s'occupera de préparer les dessins pour et superviser les activités concernant les programmes d'entretien préventif en architecture afin d'assurer la conservation d'énergie, le bon état et la sécurité des bâtiments sur le campus.

COMPÉTENCE:

- Diplôme d'une école de Technologie en construction ou architecture ou une combinaison de formation scolaire et expérience équivalentes.
- Expérience dans le domaine de l'électricité et/ou de la mécanique.
- Bilinguisme (français - anglais).

SALAIRE: MIN. \$14.610. - MAX. \$21.920.

Envoyez résumé à: M. Jean-Guy Bourbonnais, Chef, dotation en personnel, 110, rue Wilbrod, Ottawa, Ontario, K1N 6N5

Une compagnie aérienne basée à Montréal cherche un

COMPTABLE

Les candidats devront être Comptables Agréés, ou posséder un M.B.A. ou l'équivalent, et avoir acquis une solide expérience en finance et comptabilité, comprenant au moins cinq années de travail dans le domaine de la comptabilité. Il devra être capable de progresser à l'intérieur de l'organisation.

Ses responsabilités comprendront

- Planification à court et long terme
- Contrôles financiers
- Études financières
- Études de rentabilité
- Études d'acquisitions

et couvriront également d'autres secteurs de la comptabilité et de la finance.

Le salaire dépendra de la personne, et sera établi en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat, qui devra être bilingue.

Veillez répondre, en incluant un curriculum vitae, à:

DOSSIER 2846
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME

Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS

Concours DSE-77-1

NATURE DU TRAVAIL:

L'emploi de directeur des services éducatifs comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) de l'ensemble des programmes d'enseignement et d'apprentissage des services aux étudiants, des moyens d'enseignement et des ressources qui y sont affectées.

LA COMMISSION SCOLAIRE:

La Commission Scolaire Saint-Jérôme est une commission intégrée de niveau maternel, élémentaire, secondaire et éducation des adultes, dispensant l'enseignement à une clientèle d'environ 14.000 élèves.

Le territoire de la Commission Scolaire Saint-Jérôme est situé dans un rayon de 8 milles du centre de la municipalité de Saint-Jérôme et comprend 23 écoles élémentaires et 6 écoles secondaires.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre;
- autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION

● Immédiatement

Prière de faire parvenir curriculum vitae avant le 20 janvier 1977 à l'attention du:



Directeur général
COMMISSION SCOLAIRE
SAINT-JÉRÔME
1010 rue Labelle
St-Jérôme, Québec J7Z 5N6

LES 500 SERVICES DE SELECTION CANADA LIMITEE

615, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTREAL
861-8371

BUREAUX DANS LES PRINCIPAUX CENTRES AU CANADA

Un programme de bénévolat pour les jeunes

Les "diplômés" du programme de formation des bénévoles au service des jeunes — actuellement une cinquantaine — viennent d'obtenir leur accréditation et sont maintenant regroupés en une association connue sous le nom des "Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes". Soixante-six élèves de la promotion 77-78 termineront leurs cours en mars alors qu'une autre session débutera à la même date. Le recrutement des élèves-bénévoles pour ce nouveau groupe — le quatrième — est déjà commencé.

Ce programme unique de bénévolat revalorisé et centré sur les jeunes en difficulté est parrainé par le Comité conjoint de participation civique et d'action sociale composé de représentants du Conseil régional de Montréal, de la Fédération des femmes du Québec, du Montreal Council of Women and of the National Council of Jewish Women (section de Montréal).

Après de longs mois de collaboration étroite avec le Dr Jeannine Guindon, directrice de l'Institut de formation et de rééducation de Montréal, le programme était lancé en mars. La première année, il y a eu 250 demandes d'inscription, mais le nombre a dû être limité à 25 pour le projet initial. Dix-neuf sont aujourd'hui bénévoles qualifiés, c'est-à-dire ayant suivi les cours théoriques et complété leur stage dans un centre de service accrédité.

Des 35 élèves qui ont entrepris le deuxième cours, 30 sont diplômés alors que 66 élèves terminent actuellement le cours qui a débuté en mars

féminin pluriel

par RENÉE ROWAN



qualifiées et des stagiaires dans près de 25 centres de service et activités.

Le but de ce programme est double: d'une part, revaloriser le bénévolat par une formation bien structurée, utilisant les énergies disponibles qui veulent faire un travail d'action sociale valable et intéressant — travail de complémentarité à l'intérieur des services professionnels déjà en place — et, d'autre part, essayer, avec un minimum d'effectifs, de rejoindre le plus grand nombre de milieux possible et de générer de nouveaux services visant à la prévention de la délinquance.

Le recrutement des élèves-bénévoles se fait par le truchement des journaux, des ondes, de la télévision et par le bouche-à-oreille. La première année, il y a eu 250 demandes d'inscription, mais le nombre a dû être limité à 25 pour le projet initial. Dix-neuf sont aujourd'hui bénévoles qualifiés, c'est-à-dire ayant suivi les cours théoriques et complété leur stage dans un centre de service accrédité.

Des 35 élèves qui ont entrepris le deuxième cours, 30 sont diplômés alors que 66 élèves terminent actuellement le cours qui a débuté en mars

1977 et ne recevront leur attestation qu'à la fin de leur stage. Pour l'année 1978-79, le cours sera ouvert à une centaine d'élèves: après une soirée d'information qui aura lieu à la fin de janvier, les candidats seront choisis lors d'une présélection faite par le comité administratif, suivie d'un test d'aptitude professionnelle pour assurer que la personne est apte à travailler auprès des jeunes en milieu de rééducation.

Le programme de formation, d'une durée d'un an, représente huit heures par semaine pendant dix mois (quatre heures de cours, quatre heures de stage). Les cours se donnent à l'Institut de formation et de rééducation par le Dr Jeannine Guindon, psychologue, psycho-éducateur, et son équipe multidisciplinaire. Les bénévoles reçoivent une formation en "observation" leur permettant d'identifier les aspects positifs d'un comportement chez l'enfant ou l'adolescent, et en "intervention" pour contre-carier un comportement inadéquat soit entre adulte-enfant, soit entre pairs.

Les quatre heures de stage pendant l'année d'étude sont supervisées par un professionnel de l'institution, du centre de service ou de l'école où travaille le bénévole.

Les deux premières années, le programme a attiré presque exclusivement des femmes, surtout des mères de famille ayant franchi pour la plupart le cap de la quarantaine, venant de milieux divers. Les cours, à ce moment-là, n'étaient offerts qu'en matinée. Depuis mars 1977, les bénévoles sont regroupés en deux classes et les cours sont offerts également en soirée pour les personnes qui ne sont pas disponibles le jour.

Cette initiative a permis d'attirer une clientèle plus diversifiée et d'abaisser la moyenne d'âge. Une dizaine d'hommes se sont inscrits au programme l'an dernier ainsi que des secrétaires, des infirmières, des étudiants et étudiantes de niveau universitaire, quelques "grands frères", etc. Au niveau des mentalités, souligne une des initiatrices du projet, on sent également une évolution: ce sont des personnes davantage sensibilisées aux besoins de la communauté, plus au fait des difficultés et des problèmes sociaux.

Au cours des prochains mois, les élèves de la troisième promotion recevront une attestation professionnelle de l'Institut de formation et de rééducation de Montréal avant d'aller travailler dans le champ. Car, si le cours est gratuit et les frais de déplacement remboursés dans certains cas, les participants au programme prennent l'engagement moral, au début du cours, de donner par la suite un an de service auprès des

jeunes, à raison d'une journée par semaine ou l'équivalent.

Ce programme bien structuré s'est avéré très efficace pour la formation des bénévoles, la réinsertion sociale des jeunes et le soutien des professionnels.

Aujourd'hui, après quatre ans d'existence, on retrouve des bénévoles qualifiés et des stagiaires oeuvrant dans divers types de services et d'activités: centres de rééducation pour adolescentes et adolescents méadaptés, orientation scolaire, intégration communautaire, prévention de la délinquance, réinsertion sociale, réintégration familiale, travail complémentaire avec jardinières et éducateurs en milieu hospitalier et auprès d'enfants handicapés, etc.

"A cause de leur formation, de leur engagement social et de leur connaissance du milieu, ces bénévoles représentent pour nous un acquis indéfectible, commente la directrice du Service du milieu thérapeutique de l'hôpital Sainte-Justine, qui accueille pour la première fois cette année des bénévoles qualifiés et des stagiaires. Cette formation, poursuit Mlle Pauline Jodoin, leur donne davantage confiance en leurs possibilités. Je les trouve mieux armées pour faire face à une situation qui n'est pas toujours facile. Elles (jusqu'à maintenant nous n'avons eu que des femmes) se laissent moins envahir par leur émotion. Nous avons eu dans le passé des stagiaires venant des cégeps: il leur manquait cette dimension d'une expérience de vie pas encore vécue."

Signalons que le Centre Mariebourg, centre de prévention



Hélène Goutier, autrefois jardinière d'enfants, qui a continué à faire du bénévolat tout en élevant sa propre famille (sept enfants), est aujourd'hui bénévole "qualifiée". On la retrouve, une journée et demie par semaine au service du milieu thérapeutique à Sainte-Justine. (Photo Jacques Grenier)

pour garçons et filles de 13 à 18 ans, émane directement du programme de bénévolat au service des jeunes. Son personnel est entièrement bénévole (en 1977, 12 bénévoles qualifiés y ont donné de leur temps tandis que 26 stagiaires y sont passés) et travaille en étroite collaboration avec les ressources du milieu: écoles, agences, service de police, église.

Le programme "les Associés bénévoles qualifiés au ser-

vice des jeunes" est financé actuellement par le ministère de l'Éducation, sous le programme de subventions de la Direction générale de l'éducation des adultes de la division de l'éducation populaire (DGEA) comme projet spécial. Des démarches sont également en cours auprès du ministère des Affaires sociales en vue d'obtenir une subvention

pour l'implantation des services. Pour toute information supplémentaire concernant ce programme ou pour obtenir une formule d'inscription aux cours qui débuteront en mars, il suffit d'écrire à l'Institut de formation et de rééducation de Montréal, 39 ouest, boul. Gouin, Montréal, H3L 1H9, ou de composer le 331-5530.

des quatre coins du MONDE

Six enfants tués par leur père

ROCKFORD, Illinois (AP, AFP) — Un homme de 46 ans, séparé de sa femme, a été accusé de meurtre de ses six enfants, âgés de trois à 12 ans, qu'il a battus et poignardés pendant leur sommeil avec un couteau et un maillet à tête de caoutchouc. La tuerie est survenue samedi matin et les policiers n'ont pu constater le drame après avoir été alertés par leurs collègues de Milwaukee, qui avaient arrêté Simon Nelson pour avoir battu sa femme, Ann, dans un hôtel de Milwaukee. C'est Mme Nelson qui a averti la police après avoir été informée par son mari. Les voisins ont dit n'avoir rien entendu et il semble que le meurtrier a agi "silencieusement et méthodiquement".

Riche récompense offerte

COLUMBUS (AFP) — Le propriétaire d'un magazine pornographique, M. Larry Flynt, offre un million de dollars pour toute information susceptible de faire arrêter des personnes impliquées dans l'assassinat de l'ancien président John F. Kennedy, en 1963. Dans une page publicitaire publiée dimanche par sept grands journaux américains, M. Flynt demande au public américain de l'aider à résoudre le mystère de l'assassinat de John Kennedy. M. Flynt traverse depuis quelques semaines une phase "mystique" et affirme avoir découvert les joies de la religion grâce à la sœur du président Carter, Mme Ruth Carter Stapleton.

La Méditerranée est malade

MONACO (AFP) — La Méditerranée est malade: elle souffre de pollution et si des mesures ne sont pas prises dans les plus brefs délais, le mal pourrait devenir incurable. Faisant écho à ce cri d'alarme de savants, les représentants d'17 pays riverains vont à partir d'aujourd'hui, poursuivre à Monaco leurs échanges de vues sur l'établissement d'un système permanent de surveillance et de recherche sur la pollution en Méditerranée. Cette conférence a été convoquée à l'initiative du programme des Nations unies pour l'environnement.

Explosion de dynamite

JOHANNESBOURG (AFP) — Un ouvrier a été tué et 21 autres ont été blessés par l'explosion, samedi, de deux tonnes et demie de nitroglycérine dans l'usine de dynamite de Modderfontein, près de Johannesburg. On ne connaît pas les raisons de l'accident et, selon les responsables de l'usine, aucun détail ne sera donné avant qu'une enquête officielle n'ait eu lieu. Modderfontein, l'usine de dynamite la plus importante du monde, appartient à l'Anglo American Corporation.

Une jeune... étoile

TUCSON, Arizona (AFP) — Les astronomes de l'observatoire de Kitt Peak, dans l'Arizona, ont confirmé à Tucson que la dernière étoile découverte, la Beklin Neugebauer, ne compte que 2,000 à 3,000 ans d'existence, soit moins du dixième de l'âge des autres étoiles répertoriées. Les étoiles ont généralement entre 50,000 et 100,000 ans et le Soleil, par exemple, est vieux de près de cinq milliards d'années. La nouvelle étoile serait 20 fois plus lourde que le Soleil et aurait un diamètre de plus de 300 millions de kilomètres. Elle est située dans la constellation d'Orion, à près de 1,500 années-lumière de la Terre.

Année noire pour l'aviation

WASHINGTON (AFP) — 1977 a été une année noire pour les compagnies aériennes américaines du point de vue de la sécurité: 654 morts, un chiffre record. Ce total comprend les 573 victimes de la collision entre un Boeing 747 de la Panam et un avion du même type de la KLM sur l'aéroport de Tenerife, aux îles Canaries. Des avions appartenant à des compagnies américaines ont été impliqués dans 26 accidents en 1977 et, aux USA mêmes, l'agence gouvernementale National Transportation Safety Board a dénombré 81 victimes.

Pas de bombe N pour Moscou

WASHINGTON (AP) — L'URSS ne cherchera pas à mettre au point une bombe à neutrons même si les États-Unis décident de produire cette arme, estime M. Paul Warnke, chef de la délégation américaine aux négociations SALT. Selon lui, la bombe à neutrons est destinée à servir contre des chars d'assaut et l'URSS ne s'intéresse pas à cette arme car les forces du Pacte de Varsovie possèdent presque deux fois plus de chars que les forces de l'OTAN et ne craignent donc pas une attaque de blindés.

Marins sauvés en mer

AUGUSTA, Sicile (Reuter) — 43 membres de l'équipage du cargo indien Jagat Padmini, en feu au large de la Sicile, ont été sauvés par un bâtiment à propulsion nucléaire de la 6e flotte américaine, le South Carolina. Le cargo avait lancé un message de détresse samedi en signalant qu'un incendie s'était déclaré dans la salle des machines. Le South Carolina a été le premier à répondre à l'appel; il a éteint l'incendie et pris à son bord 43 des 48 occupants du cargo. Les deux navires sont attendus à Augusta ce matin.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Une carrière en immeuble vous attend au Montréal Trust si vous êtes sérieux et exigeant. Car nous le sommes aussi.

Un agent d'immeuble n'a pas toujours la tâche facile. Car pour réussir dans ce métier intéressant, il faut sans cesse renouveler ses efforts, accepter de travailler d'arrache-pied et souvent à des heures indues, avoir un grand désir d'apprendre ou d'approfondir ses connaissances en immeuble (nous donnons aux candidats une formation complète). Il faut de plus être sérieux, réaliste, intègre, avoir le sens des responsabilités, posséder beaucoup d'entregent, aimer le contact avec le public. En un mot, il faut être très exigeant pour soi-même. C'est du moins ce que nous exigeons de nos agents d'immeuble. En revanche, nous leur offrons de nombreux avantages:

- commission élevée (jusqu'à 75%)
- régime de retraite, assurance-accident, etc.
- service d'hypothèques (1ère et 2ème)
- références de nos 15 bureaux du Québec
- références de tous nos bureaux du Canada

De plus, nos agents pourront suivre le fameux cours de vente professionnelle spécialement conçu pour le Montréal Trust par Xerox Learning Systems.

Si vous avez les deux pieds sur terre et si cette offre vous intéresse, vous pourrez obtenir une entrevue confidentielle en appelant

- | | |
|----------------------------------|----------|
| André Théoret | 656-9000 |
| Succursale St-Hubert | |
| Bernard Thibault | 672-6450 |
| Succursale Brossard | |
| Oscar Scalesse | 661-9030 |
| Succursale Duvernay | |
| Lynne Gannon | 653-2496 |
| Succursale St-Bruno | |
| Jean Lacasse | 353-8770 |
| Succursale Versailles | |
| Nicole Gagnon (418) 628-8383 | |
| Succursale Charlesbourg (Québec) | |

Notre prochain cours d'immeuble débute sous peu.



Voir autres Carrières et Professions, en page 10

CORPORATION DU CLSC DE CHAPAIS RECHERCHE MÉDECINS

FONCTIONS:

- Participe au sein d'une équipe multidisciplinaire, aux programmes de prévention et de soins.
- Dispense les soins de première ligne et les services externes généraux.
- Collabore activement à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population à desservir.

EXIGENCES:

- Omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins.
- Interêt marqué à la pratique générale et à la médecine préventive.

SALAIRE:

Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 janvier 1978 à 17 heures à l'adresse suivante:

C.L.S.C. CHAPAIS, a/s Directeur Général, C.P. 1300, Chapais, P.Q.

CARRIÈRES EN GÉNIE

\$20,000 - \$30,000

- | | |
|--|---------|
| Cadre confirmé (mécanique) | \$24-29 |
| Ingénieur - Ventilation industrielle | \$22-25 |
| Ingénieur-cadre minier confirmé | \$21-24 |
| Ingénieur-cadre entretien | \$21-24 |
| Évaluation de Soumissions - Opérations | \$20-24 |
| Évaluations - Projets capitaux | \$22-24 |
| Ingénieur de projets (mécanique) | \$22-25 |
| Surveillant de l'entretien | \$26-30 |
| Directeur - Voies ferrées | \$45-60 |

Ces postes de niveau cadre sont offerts par la plus importante société internationale de transformation du minerai. En tant que membre de son équipe, vous aurez la chance d'acquies une expérience considérable tout en relevant de nombreux défis. Les occasions d'avancement sont exceptionnelles. De plus, la société offre un plan de vacances des plus intéressants ainsi qu'un éventail complet d'avantages sociaux vous assurant une sécurité familiale au sein d'une petite ville canadienne en plein essor. Toute personne possédant de l'expérience en industrie lourde ou industrie minière est invitée à prendre de plus amples informations sur les disponibilités que nous offrons. Veuillez postuler, à titre confidentiel, à:

George O'Neill
288-2787

for the executive

Conseillers en placement de Cadres

666 ouest, rue Sherbrooke
Bureau 506, Montréal
H3A 1E7
288-2787

LE CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

requiert les services de professeurs pour la session H-78 (16 janvier 1978 au 12 mai 1978), à l'enseignement régulier, dans les disciplines suivantes:

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	STATUT
Physique	Mécanique	T.P. - 9 h/s
Physique	Mécanique	T.P. - 15 h/s

T.P.: temps partiel, avec charge égale à celle d'un professeur à temps complet ou charge inférieure à celle d'un professeur à temps complet.

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire de 1er cycle ou de préférence un diplôme universitaire de 2e cycle dans la discipline concernée.
- l'expérience dans l'enseignement serait un atout.

Traitement:

- Selon la convention collective présentement en vigueur.
- T.P. \$12,907.00 à \$26,767.00/an

Adresser votre curriculum vitae avec des photocopies d'attestations de scolarité et d'expérience à:

Monsieur Jean Gaétan
Directeur du service des ressources humaines
Cégep de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes,
C.P. 220 Hull, Qué.

avant le 12 janvier 1978 à 17h

DESSINATEUR (Conception) en GÉNIE MÉCANIQUE

Avec de l'expérience dans le domaine des machines de fraises et de coupe métal. Traitement sera accordé selon l'expérience. Faites parvenir votre résumé confidentiel à:

DOSSIER 2834
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS-CONSEILS
recherche pour programme d'assistance technique en Algérie

CHEFS DE PRODUCTION
avec degré en génie mécanique pour

- ATELIER D'USINAGE
- ATELIER DE CHARPENTERIE ET CHAUDRONNERIE
- ATELIER DE FORGE

Nous offrons un salaire et un ensemble de bénéfices marginaux intéressants.

Adresser curriculum vitae à

Directeur de Personnel
Intersteel Consultants Limited
250 Consumers Road, Suite 901
Willowdale, Ontario, M2J 4V6

Jean-Paul Belmondo **Raquel Welch**

L'Animal

un film de **Claude Zidi**

1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAMEDI, DERNIER PROGRAMME COMPLET 11.00

Le PARISIEN 5

486 STE-CATHERINE O. 866-3856

la boîte à échos

Le deuxième vendredi de chaque mois, le service des activités socio-culturelles de l'Université Laval convie tous les amateurs de danses folkloriques québécoises à ses "folkothèques". Jeux et danses se déroulent sous l'animation d'une équipe du groupe de folklore La Parenté.

Saul Bellow, prix Nobel (1976), sera diffusé à CBF-FM, le mardi 10 janvier à 21 h. Intitulée *Saul Bellow ou la redécouverte de l'Amérique*, cette émission nous fera mieux connaître ce romancier juif américain, né à Montréal en 1915, auteur notamment de *La Victime*, de *Seize the Day* et du grand roman picaresque intitulé *Les Aventures d'Augie March*.

Un Document consacré à

Concerts & Artistes Canadiens Inc. présente

ALDO CICCOLINI

"Un pianiste sans frontières... un feu d'artifice de virtuosité" *Le Figaro, Paris*

ERIK SATIE - CESAR FRANCK - EMMANUEL CHABRIER

CE SOIR 20H30

Billets \$10 \$8 \$7 \$5 \$4. En vente Place des Arts et Montreal Trust P.V.M.

Commandes postales: Concerts & Artistes Canadiens Inc., 2090 Sherbrooke ouest, Suite 5, Montréal H3H 1G5

CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112



Bernard Carès et Patrice Arbours: deux mimes électriques et un peu fous, qui font la critique de notre société par le biais d'un humour sonore et coloré.

Les Mimes Électriques: une carrière internationale?

par Nathalie Petrowski

Au Québec, on n'a pas entendu parler des Mimes Électriques depuis au moins un an. Le dernier spectacle qu'ils ont donné à Montréal s'est déroulé au Patriote au cours de l'automne 76. Depuis, le silence le plus complet ou presque. Les Mimes, cachés dans leur coin, se taisaient tout en rêvant avec ardeur aux vastes possibilités d'une carrière internationale, rêve qu'ils ne sont pas les seuls à caresser. Sauf que cette fois-ci

le rêve risque de devenir réalité.

En effet, tout a commencé au mois de novembre de cette année: les Mimes avaient alors été invités avec le groupe Maneige à représenter la culture québécoise à Vancouver au Contact Pacific Sunset, manifestation annuelle organisée par l'Office des Tournées du Conseil des Arts. Cette manifestation recrute chaque année les organisateurs des différents centres culturels canadiens et les invite à venir voir et "acheter" la culture des autres provinces. Les résultats ont été fructueux car la démarche essentiellement sonore des Mimes leur a permis d'être libres de toute contrainte linguistique et de susciter l'intérêt général des provinces. "On pourrait éventuellement faire une tournée canadienne à travers toutes les grandes villes canadiennes, explique Bernard Carès. Les gens ont été profondément surpris par notre démarche, ils n'avaient jamais vu ça de leur vie".

Les deux en ont par la suite profité pour prolonger le voyage et descendre jusqu'à Los Angeles, où ils ont été reçus et logés chez le Consul du Canada. Ce dernier leur a organisé une réception afin qu'ils donnent un avant-goût de leur spectacle à la vingtaine de personnes ressources invitées ce soir-là. Le contact a donc été établi, des propositions ont été faites, notamment celle de jouer au American Art Theater à Los Angeles, petite salle huppée de théâtre expérimental. "Le reste dépend de nous, dit Carès, du travail, du temps, de l'énergie que nous sommes prêts à investir". Après Los Angeles, les Mimes ont fait un bref séjour à San Francisco où un haut dignitaire de la ville les a invités à passer une audition à l'Université Berkeley. Ils prévoient d'ailleurs retourner à Berkeley l'hiver prochain pour y donner quelques spectacles. Parmi les nombreuses aventures qui leur sont arrivées, les Mimes ont rencontré Chuck Jones, le dessinateur de Bugs Bunny et ont discuté d'un contrat qu'ils pourraient éventuellement signer avec les gens de Walt Disney. "Tout est arrivé vite, tout en même temps et d'une façon très précipitée, dit Carès, mais cette fois-ci, je pense que ces contacts vont porter fruit et que plusieurs projets vont dépasser la simple utopie pour se concrétiser".

Les Mimes Électriques ont évidemment l'avantage d'être des artistes non-verbaux, fidèles porte-parole d'une société non seulement nord-américaine mais occidentale. En voyant des sketches comme *L'Inferno au Volant* ou le *Stress*, on comprend immédiatement la portée sociale et quasi universelle du message autocratique des Mimes. Ceux-ci s'expriment en plus dans un médium relativement peu exploité et leur approche innovatrice n'est pas sans intérêt pour ceux qui seraient à la recherche de formes d'expression inusitées. Les États-Unis ont encore l'embaras du choix en ce qui a trait aux arts et à la culture, ils peuvent se permettre d'être sélectifs mais ils ne peuvent certainement pas encore se vanter de posséder deux mimes électriques, un peu fous, tout à fait farfelus, qui font la critique de notre société par le biais d'un humour sonore et coloré.

Une comédie romantique, cocasse et pleine de fantaisie sur les hommes, la vie et l'amour! **POUR TOUS**

Le couple, le bonheur, la durée de l'amour, traités dans un excellent film dont les situations comiques font beaucoup rire... **LE MONDE**

Tantôt sentimentale, tantôt bouleversante, tantôt faisant s'esclaffer, un film qui nous fait valoir les multiples facettes du grand talent d'Annie Girardot. **L'AURORE**

Le romantisme n'est pas mort. Cette comédie pathétique et cocasse a tout pour plaire! **LE FIGARO**

ENFIN DE RETOUR! **ANNIE GIRARDOT**

ANNIE GIRARDOT, chauffeur de taxi, ne vit que pour trouver LE GRAND AMOUR!

Avec une cliente quelque peu excentrique, elles partent à la recherche de l'HOMME IDEAL...

TAXI

le Dernier Baiser

dès Vendredi **CREMAZIE**

ST DENIS - CREMAZIE 388-4210

BALLET-JAZZ — HIVER 78
ÉCOLE DE DANSE LOUISE LAPIERRE INC.

(fondée en 1973)

1460 est, av. MONT-ROYAL
(Près des métros Mont-Royal ou Papineau)

5 studios modernes
douches, casse-croûte
Choix de cours — jour ou soir
Du lundi au samedi incl.
Tous les niveaux
Programme spécial pour les enfants à partir de 5 ans.
Groupes pour adultes.
Cours pour le loisir.
conditionnement physique par la danse; aussi programme de formation avec orientation professionnelle (danseur ou instructeur)

Inscription pour la session d'hiver 78 professeur invité: Peter George

Début des cours: 9 janvier 78

Pour information et recevoir gratuitement les brochures de l'école: **521-3456**

"POINTÉPIÉNU"
"La troupe de danse"

Cours de:

- JAZZ
- MODERNE
- CLASSIQUE
- ATELIERS

Théâtre - vocal - rythme

Du lundi au samedi
Audition pour ateliers de jour
Cours spéciaux pour enfants le samedi.

Pour renseignements:
288-9056 9h. à 18h.

15 ouest, rue Notre-Dame
Vieux Montréal, Québec, Métro Place d'Armes
Brochure gratuite sur demande

La Dentellière

un film de **CLAUDE GORETTA**

7.30 - 9.30
le DAUPHIN 2

Les cinémas du Complexe Desjardins

150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. **Place des Arts**

DONALD SUTHERLAND **JASON ROBARDS** **DIANE VARS**

UN FILM DE **Dalton Trumbo** 4^e sem

johnny s'en va-t-en guerre

SALLE 1 1 25 3 25 5 25 7 30 9 30

Dîner symphonique \$15.00

Dîner au Toumebroche
Soirée symphonique à la Place des Arts

Venez déguster la symphonie gastronomique en quatre mouvements de notre maître queux, un avant-goût des délices musicaux qui vous attendent à la Place des Arts.

Goûtez aux plaisirs de la bonne chère et à ceux de l'esprit dans un confortable fauteuil réservé. Passez une soirée de rêve avec nous et l'OSM.

\$15 par personne, taxes et pourboires compris. Valable les mardi et mercredi. Vous pouvez faire vos réservations jusqu'à 17h, la journée même de la représentation. 878-1688.

CP Hôtels & Le Château Champlain

CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC

Artisanat AUTHENTIQUE

RABAIS de 30%
sur toute marchandise régulière
du 9 au 14 janvier inclusivement

Heures d'affaires:
lundi, mar., merc. 9 hres à 17:30 hres
jeudi & vend. 9 hres à 21:00 hres
samedi 9 hres à 17:00 hres

Bienvenue au 1450, rue St-Denis
Montréal
(514) 849-9415

MARCO BELLOCCHIO **FRANCO NERO** **MIU-MIOU** **MICHELE PLACIDO**

Un film qu'il faut aimer... ou détester! — Miu-Miou

LA MARCHÉ TRIOMPHALE

SALLE 2 12 10 - 2 25 - 4 40 7 00 9 15

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

PRIX LOUIS DELLUC 1977
la plus haute distinction du cinéma français.

Il dérange beaucoup de gens... trop de gens... et ceux-ci sont très puissants...

LE JUGE FAYARD dit LE SHERIFF

un film de **YVES BOISSET**
avec **PATRICK DEWAERE** **AURORE CLEMENT** **PHILIPPE LEOTARD**

dès le 13 janvier
le DAUPHIN 1

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

PROLONGATION FINALE JUSQU'AU 22 JANV.

MOI, J'Y VAIS EN MÉTRO
les mardis, mercredis et jeudis.

100 bons billets seront mis en vente à la Place des Arts 30 minutes avant le début des représentations. Chaque détenteur de ces billets se verra remettre 2 billets de la C.T.C.U.M.

YVON DESCHAMPS

BILLETTS de \$6.00 à \$9.00
EN VENTE CHEZ SAUVÉ FRÈRES et
AU 87, ST. CHARLES O., LONGUEUIL

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

"DEUX JEUNES GENS, SI BEAUX, SI PURS, QUI SAVENT FAIRE L'AMOUR ET QUI SE DETRUISENT... PAR LA DROGUE."

more

MUSIQUE DE **PINK FLOYD**

GRAND SUCCÈS EN REPRISE À PARIS

SALLE 3 12 50 3 00 5 10 7 20 9 30

Pique-nique à Hanging Rock

SALLE 4 12 40 2 45 4 50 6 55 9 00

échos

Dionne-Brégent, le célèbre duo de musique électronique sera au Café Campus aujourd'hui à partir de 21 h 30.

Livres pratiques

Manifestations de sagesse collective

par Christian Allègre

Le matérialisme, s'il est connaissance véritable de la matière, mène tôt ou tard aux sciences de l'esprit. Si nous souffrons d'un mal quelconque, il faudrait plutôt chercher du côté de ce que la scolastique a appelé le "nominalisme", si l'on entend par ce mot une appréhension indirecte, par concepts interposés — mots, noms — du réel (par contraste avec le "réalisme" qui serait l'approche directe et dont les mythologies seraient la survivance). Le problème est très ancien: on peut d'ailleurs en inverser les termes; et le Nom renvoie ultérieurement au Réel...

Il n'en reste pas moins que depuis Aristote, l'Esprit (et avec lui l'Invisible) est devenu suspect, disqualifié (sur le terrain nominaliste), le terrain de l'hypothèse gratuite. Comme certitude, seuls comptent les chiffres, réduisant toute connaissance, pour être recevable, à longueur, temps et masse. Utilisant ainsi une partie seulement de son cerveau, l'humain a petit à petit bâti un consensus social fondé sur la quantité, d'où est née toute une mythologie de l'opulence, du progrès, du mieux.

Les choses ne sont certes pas aussi simples, mais force nous est de constater avec E. M. Cioran, dans son célèbre et percutant Histoire et Utopie (qui vient d'être réédité dans la coll. Idées chez Gallimard: No 383), que tout essor utopique dans l'histoire "s'opère aux dépens de la liberté", s'achève en servitude, ou en tout cas déchaîne les énergies des peuples pour ensuite les enchaîner. Or, existe-t-il un essor plus utopique que la société industrielle? Qui croit à l'accumulation sans fin des richesses et des biens, qui consume sans réfléchir des matières non renouvelables, et asservit les foules à son idéologie économique, sociale, culturelle; logis "sacrés" des équilibres monétaires, logique du profit, famille, patrie, travail...

Or un phénomène curieux se produit: la civilisation industrielle comme toutes les civilisations produit elle-même les ferments qui permettent son recyclage. C'est une propriété des systèmes autorégulés que de générer leurs propres agents de guérison, et de contestation. Il est amusant de constater par exemple que c'est la société d'opulence qui publie (grâce à cette opulence) un livre éclairant sur le mythe et les facettes dangereuses de l'Opulence:

John Wayne honoré au Mexique

MEXICO (AFP) — L'acteur américain John Wayne recevra le "Centenaire cinématographique" lors des cérémonies organisées, en novembre prochain, pour fêter les 25 ans de cinéma de la région de Durango.

C'est en effet dans cet État du nord du Mexique que la plupart des westerns américains ont été et continuent d'être tournés. John Wayne est considéré à Durango comme "un pilier" de l'industrie locale du cinéma.

Un hommage sera également rendu au pilote Jack Smith, qui fut le premier à repérer, du haut de son avion, les sites du premier film réalisé dans cette région. Il s'agit de "Plume blanche" dont les acteurs principaux furent, il y a 25 ans, Robert Wagner et Debra Paget.

La trahison de l'opulence par Jean-Pierre Dupuy et Jean Robert Presses Universitaires de France 260 pp., (Coll. Economie en liberté)

Il s'agit là d'un maître-livre qui fera date parce qu'il débouque d'un seul coup un champ immense et très important de recherches dans les domaines politique, économique et social. Le livre s'articule autour d'un concept, la contre-productivité paradoxale, qui a été développé il y a quelques années par Ivan Illich à propos de la médecine dans son livre: Némésis médicale. Jean-Pierre Dupuy a beaucoup travaillé avec Illich. Dans ce livre, il étend la notion de contre-productivité à l'ensemble des activités humaines, constate qu'elle se produit partout et qu'elle ruine non seulement nos sants physique et mentale, notre bien-être et notre joie de vivre, mais aussi tout notre rapport au monde et donc notre vision du monde, du temps, de la vie.

L'idée centrale est la suivante: les institutions, lorsque leur taille dépasse certains seuils, se mettent à produire le contraire de ce qu'elles sont censées produire. "L'étude de l'institution médicale et du système de transports a montré que leur développement démesuré inhibe ou détruit des capacités très quotidiennes, comme la capacité de faire face consciemment à la souffrance et à la mort, ou de tisser des liens symboliques avec son environnement et avec ses semblables". Par exemple: si, pour préparer un repas de 12 personnes, cela prend 3 heures à deux cuisiniers; combien faudrait-il mettre de cuisinier pour que cela prenne 5 minutes? La réponse est 450. Cette logique est absurde. Comment faire entrer 450 cuisiniers dans l'office et même si l'on y parvenait, comment ne se gêneraient-ils pas, ne se retarderaient-ils pas? Le repas ne serait jamais prêt.

Dans l'économie, dans les institutions, il se passe quelque chose de similaire. On centralise pour rendre efficace, on grossit pour être plus fort; et on s'aperçoit qu'au contraire on est plus vulnérable d'un seul coup. C'est cette constatation qui a permis aux auteurs de dire que "la médecine rend malade, l'école bétifie, le transport immobilise et les communications rendent sourd et muet".

Le livre de Dupuy et Robert est un travail de pionnier car il ouvre la voie à la recherche de ces seuils critiques au-delà desquels rien ne va plus. Il est à rapprocher des thèses en faveur de la décentralisation énoncées par Denis de Rougemont dans son livre récent "L'avenir est notre affaire", ainsi qu'à l'économie bouddhiste" de E.F. Schumacher, l'auteur de "Small is beautiful".

Les auteurs, à travers des notions comme l'économie du consensus, la pollution du temps, l'encombrement, l'espace-temps distordu, l'homonocle et l'impuissance, cheminent brillamment jusqu'à leur conclusion où ils expliquent que nous devons retirer "des forces abstraites et des entités sans visage" que sont les énormes institutions notre liberté et la replacer "dans l'ici et maintenant de la vie sociale, où les conflits nés dans la trame des relations humaines trouvent dans la parole un espoir de résolution".

Revue Baloune No 4 bimensuel de bandes dessinées, 64pp.

Si le système établi génère la critique de son "opulence", d'une main, il fait tout pour assurer son pouvoir et sa pérennité de l'autre. Ce "il" n'existe d'ailleurs pas vraiment: c'est une entité collective et elle fait preuve d'intelligence puisqu'elle est capable, par certains de ses individus, de persévérer dans son être et, en même temps, pour éviter l'entropie (et la mort), de générer la dissidence par rapport au Logos central, la marginalité qui permet l'autorégulation, l'homéostasie...

Dans un tel système, c'est-à-dire dans notre société, la dissidence, la marginalité sous toutes leurs formes ont donc leur place. L'humour rose ou gris, corrosif ou canaille, la dérision, la satire, la provocation, l'absurde, l'omnipréc, le fantastique, le fantasmagorique, le mystérieux, le ridicule, l'écoeurant et l'abominable sont les "bienvenues".

L'un des médiums les plus efficaces à cet égard est la bande dessinée. A mi-chemin entre la photo et le cinéma, elle a toujours été le médium d'élection de la contestation, et aussi trop souvent le déversoir de toutes sortes de morbidités. Au Québec comme ailleurs, La BD québécoise a quelques "noms": Bado, Bernèche, Tibo, Demers, Chartier (Onésime), Michel Tassé... et il y a des revues: Prisme et Baloune. Baloune en est à son 4ème numéro. Jusqu'à présent c'était gentil, mais avec ce No 4, c'est carrément bon: couverture de Vittorio; une bande syllabique de Yves Poissant qui oscille entre Mallarmé et "Looking for Mr. Goodbar" dans une scénographie et un découpage éblouissants de virtuosité et de maîtrise technique; une bande de Vittorio qui frise l'alchimie; et "L'oubli" de Daniel Lefresne qui est carrément mystique. La bande dessinée québécoise se porte donc bien, merci.

Le Traineau à chiens d'hier à aujourd'hui par Pierre Lemay Editions de l'Aurore, 134 pp.

Un très gentil manuel rédigé avec amour et connaissance du sujet, et même avec un certain humour. Les chiens y sont décrits avec minutie, leur psychologie et leur entraînement avec précision, mis à part que je n'ai rien trouvé sur la manière de faire comprendre au chien, au début de l'entraînement, qu'il faut tirer.

La partie historique est intéressante: les traditions sibérienne, canadienne, américaine, esquimaude y sont illustrées sur 40 pages. Le chapitre sur l'équipement est clair et précis; l'auteur nous livre même un plan de traineau avec toutes ses mesures. Malheureusement, il ne dit ni comment s'y prendre ni quelles matières, quel bois il faut utiliser. Le dernier chapitre est consacré aux courses et à leurs règlements. Une excellente idée de livre, en tout cas.

Holographie Guide théorique et pratique de la photographie en trois dimensions par Christopher Outwater et Eric Van Hamersveld Editions L'Étincelle, 100 pp.

Avec ce livre j'ai eu plusieurs émotions. La première fut la joie d'avoir enfin un manuel québécois pas trop compliqué mais quand même complet sur cette extraordinaire technique qu'est l'holographie. La deuxième, quand il a fallu que je révise entièrement mes notions de physique atomique pour apprendre qu'un électron, quand il passe d'une couche d'énergie (fondamentale) à une couche d'énergie (excitée), émet un photon. Je croyais que c'était l'inverse, que la cohésion, donc l'énergie des électrons était d'autant plus élevée que l'électron se déplaçait sur une orbite plus proche du noyau, dans l'ordre s,p,d,f...

Ma troisième émotion fut de lire la note finale de l'éditeur déplorant qu'on ne puisse trouver de matériel holographique au Canada, alors qu'il cite 5 paragraphes plus haut Edmund Scientific Company avec sa seule adresse à New York. Edmund Scientific a une adresse à Toronto que voici: Edmund Scientific Products, 1947, Avenue Rd., Toronto, Ontario M5M 4A2. Vous pouvez vous procurer chez Edmund des lasers à partir de \$95. En dehors de ceci, ce petit livre est un très bon guide.

vient de paraître

Les Editions Intrinsèques

Pour sa première publication dans la collection Théâtre public, les Editions Intrinsèques, en collaboration avec le Centre d'essai des auteurs dramatiques, ont choisi une formule un peu inhabituelle dans le domaine de l'édition québécoise. Il s'agit pour eux de présenter plusieurs pièces de théâtre plutôt qu'une seule, pour permettre au public d'avoir accès à un plus grand éventail de la création québécoise actuelle, mais surtout d'offrir ces textes dans un format adéquat. Cette fois-ci, on retrouve dans un même volume Après de Serge Mercier, Ti-Jésus Bonjour de Jean Frigon et As-tu peur des voleurs de Louis-Dominique Lavigne. Théâtre public est une collection dirigée par Claude Des Landes, connu pour son travail au Centre des auteurs dramatiques. Cette collection se propose de publier les pièces de théâtre québécoises sélectionnées par le comité de lecture du Centre d'essai et tentera par le fait même de mieux faire connaître nos jeunes auteurs, dont les textes ne connaissent qu'une très minime diffusion. Le livre, qui compte 204 pages, se vend au prix de \$6.95.

Éditions l'Aurore

Le canot d'écorce de Weymontaching par Camil Guy est une réimpression du bulletin no 20 des études anthropologiques du Musée national du Canada. Grâce à ses lignes admirables et ses performances nautiques, le canot d'écorce des Indiens de Weymontaching a acquis une réputation mondiale. L'auteur de cet ouvrage a rencontré l'un des derniers artisans en possession des secrets plus ou moins centenaires, lequel a construit sous ses yeux un canot traditionnel en bois et écorce de bouleau. Méthodes, "tours de main", outils, matériels, ce livre aborde tous ces sujets avec l'aide de photographies, plans et commentaires explicatifs. Le canot d'écorce de Weymontaching (80 pages) par Camil Guy, se vend partout au prix de \$4.95.

Les éditions du Boréal Express

Les éditions du Boréal Express annoncent la parution d'un ouvrage important sur l'histoire des femmes au Québec. Il s'agit du huitième volume de la collection Études d'histoire du Québec. Cette collection présente, dans une optique multidisciplinaire, les textes les plus significatifs sur des aspects fondamentaux de la réalité québécoise. Les Femmes dans la société québécoise est l'œuvre de Marie Lavigne et Yolande Pinard, deux jeunes historiennes qui ont enseigné l'histoire des femmes à l'UQAM et à l'Université de Montréal. Solidement documenté, leur livre va à l'encontre de certains mythes persistants et ouvre des perspectives nouvelles dans l'étude de la société québécoise. Les femmes dans la société québécoise (216 pages), par Marie Lavigne et Yolande Pinard, se vend au prix de \$7.95.

Éditions Leméac

Avec Les Humanoïdes, les cerveaux qui dirigent les soupapes volantes l'auteur de Tout sur les soupapes volantes, Jean Ferguson, tente de mettre un peu d'ordre dans

Tennessee Williams au Café Rimbaud

par Ginette Stanton

QUÉBEC — Le Théâtre du Café Rimbaud présentera le 12 janvier au 4 février un spectacle Tennessee Williams avec: Propriété condamnée et Parle-moi comme la pluie du célèbre dramaturge américain. Mises en scène par Matieu Gaumont et Nicky Roy, ces deux courtes pièces d'une durée de vingt minutes chacune décrivent avec lucidité et tendresse les dessous de l'âme américaine. Dans "Propriété condamnée", Tennessee Williams raconte à travers les mots simples du quotidien

l'histoire d'une petite fille de 13 ans qui décrit à son copain la mort de sa sœur de 20 ans. Elle admirait tellement cette sœur que maintenant elle vit comme elle, s'identifie à elle et veut mourir comme elle. Par le biais de ces deux jeunes, l'auteur peint la société nord-américaine et le climat malsain de ses petites villes et campagnes où la première réalité imposée aux enfants est souvent celle de la sexualité. Seconde pièce au programme, "Parle-moi comme la pluie", met en scène deux êtres humains parvenus au bout de leur solitude, deux êtres qui souffrent mais qui sont déjà réduits plus loin que la souffrance; ils attendent la mort, pour eux bénéfique.

La plus grande chose qu'un comédien puisse faire, c'est de créer un climat, de dire Matieu Gaumont; c'est pourquoi nous avons axé notre travail sur l'âme des personnages, mettant davantage l'accent sur ce qu'ils vivent plutôt que sur ce qu'ils disent. Ces deux pièces mettent en relief non seulement l'impitoyable critique de la culture américaine qu'est Tennessee Williams, mais aussi sa conscience aiguë de la souffrance humaine et son amour profond des hommes.

Leclerc est malade

PARIS (AFP) — Le chanteur québécois Félix Leclerc, actuellement au Canada, est contraint d'annuler la tournée de trois mois prévue en Europe pour janvier, février et mars, a-t-on appris à Paris. Le chanteur, a déclaré son imprésario, souffre d'une infection des bronches et les médecins lui ont interdit tout régal. Félix Leclerc doit subir ces jours-ci un traitement en Suisse.

la boîte à échos

Les mélomanes entendront prochainement une pièce musicale d'un compositeur canadien interprétée par l'OSM. Célébration d'André Prévost sera donnée en première exécution pour ouvrir l'année 78, les 10 et 11 janvier. Également à l'horaire, le Concerto no 4 de Saint-Saëns. Les solistes invités est le pianiste Horacio Gutierrez. Cet autre Grand Concert sera dirigé par le jeune chef d'orchestre français Michel Plasson et se terminera avec la Symphonie no 1 de Brahms.

Elsa Bolam et Mettra en vedette: Graham Batchelor, Griffith Brewer, Janice Bryan, etc. Comédie un peu bizarre, The Sea se passe en 1907 dans un petit village côtier de l'Angleterre. La mystérieuse noyade d'un jeune homme perturbe toute la communauté et donne lieu à une série de situations à la fois comiques et inquiétantes.

Le public aura l'occasion de voir des pièces représentatives de l'art esquimaux au Musée du Québec lors de l'exposition L'estampe Inuit présentée jusqu'au 29 janvier. Cette retrospective est organisée en collaboration par le Musée national de l'homme, les Musées nationaux du Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord. L'exposition est présentée en grande première au Musée du Québec et elle voyageera par la suite au Canada et ailleurs dans le monde pendant une période d'environ trois ans.

L'École de danse Les Sortilèges annonce la reprise des activités. La session "hiver", débutant le 16 janvier offrira un grand choix de cours de danse folklorique et d'artisanat. L'inscription pour tous les cours se fera à compter du 9 janvier de 9 h à 17 h et jeudi soir, de 19 h à 21 h à l'atelier des Sortilèges au 6560 Chamboord. Pour tout renseignement: 274-5655.

La compagnie de théâtre Centaur poursuit sa neuvième saison avec la présentation de la pièce The Sea jusqu'au 29 janvier. La production du Centaur sera sous la direction de

les apparitions d'humanoïdes ou occupants de mystérieuses soupapes volantes. Enquêteur qualifié et respecté parmi les spécialistes en la matière, collaborant avec de nombreux groupes de recherches sur les UFO, notamment UFO-Québec, il ouvre avec cet ouvrage un nouveau débat sur les occupants de soupapes volantes. "Ce livre ne s'adresse pas à des spécialistes, écrit-il, mais bien plutôt à des gens ordinaires qui veulent acquérir une bonne connaissance du sujet sans être obligés de lire des dizaines d'ouvrages souvent trop arides. Le sujet étant tellement vaste, cet ouvrage est loin d'être définitif; il se veut un commencement et un modèle de genre". Les Humanoïdes (279 pages), par Jean Ferguson dans la collection L'Homme et l'Univers, se vend au prix de \$9.95.

Mgr Stanislas-J. Doucet (1847-1925) par Eloi DeGrâce, est la biographie d'un grand patriote acadien qui a marqué son époque. Outre l'organisation de son ministère paroissial, Mgr Doucet excellait dans divers domaines, tels la science, la littérature et les activités patriotiques. L'auteur est un jeune historien qui obtint sa maîtrise ès Arts en lettres à l'Université de Moncton. Son sujet de thèse portait d'ailleurs sur la vie de Mgr Doucet. Depuis lors, il a enseigné l'histoire dans le Nord-est et travaillé comme archiviste à l'Évêché de Bathurst. Il est le rédacteur actuel de la Revue d'histoire de la société historique Nicolas-Denis. Mgr Stanislas-J. Doucet (135 pages) par Eloi DeGrâce, se vend au prix de \$6.50.

Éditions Stanké

Après La lampe dans la fenêtre, Pauline Cadieux signe un deuxième livre intitulé Bigame. Le livre raconte l'histoire de Blanche-Alice et William aux prises avec l'intransigence d'une société qui leur refuse le bonheur. William Majeau, abandonné par sa femme, s'éprend de Blanche-Alice qu'il veut épouser. Malheureusement, William est toujours marié pour les autorités religieuses et civiles. Les deux changent de religion, se marient mais sont dénoncés par les autorités pour bigamie et fraude. Bigame est un roman qui boucle les idées et permet de prendre conscience des grands changements survenus dans la société quant aux droits des femmes. Bigame (165 pages), de Pauline Cadieux, est en vente partout au prix de \$6.50.

Angèle Dagenais

Bilitis de DAVID HAMILTON. "DAUPHIN": 7.30 - 9.30 "CARREFOUR": 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. LE DAUPHIN 1, CARREFOUR. BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060, STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057.

LE PATRIOTE EN HAUT. 1474 est Ste-Catherine, Montréal, P.Q. PRÉSENTE: "POURQUOI DRACULA ET PIS PAS MOI". Du 11 au 29 janvier 1978. L'auteur est JEAN-CLAUDE SAPRE. Le metteur en scène s'appelle PIERRE BEAUDRY. Les comédiens sont EVELYN REGIMBALD, MARTHE TURGEON, PIERRE LENOIR, RICHARD MOUETTE, FRANCINE VEZINA, MICHEL FORQUES et ROBERT LAVOIE. Les décors et costumes sont de JEAN BELISLE. La musique a été écrite par PIERRE LENOIR. Les maquillages sont de CLAUDIE TAILLON. Les coiffures sont de RICHARD DUVAL. Renseignements et réservations: 523-1131 - 521-6666.

Carlo Ponti et Richard Hellman présentent un film de ETTORE SCOLÀ. SOPHIA LOREN - MARCELLO MASTROIANNI. Une journée particulière. JOHN VERNON - FRANCOISE BERD - NICOLE MAGNY. Le PARISIEEN 4. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. 486 STE CATHERINE D. 866-3856.

LE NEROS POUR TOUS LE PLUS ADORABLE D'AMÉRIQUE DE RETOUR dans de nouvelles aventures encore plus fantastiques. Pour l'Amour de Benji. AUSSI: 2e Film à chaque Ciné! 3e SOM. Le PARISIEEN 2, VERSAILLES 1. 486 STE CATHERINE D. 866-3856, PLACE VERSAILLES 353-7880. LAVAL 1, RIVOLI 2, GREENFIELD PARK 3. CENTRE LAVAL 888-7778, ST DENIS ET BELANGER 271-2125, PL. GREENFIELD PARK 871-8129.

Ordinateur - Statistiques - Peux HUMOUR - Crime Parfait 1968. L'Ordinateur des pompes funèbres 7.30 Jean-Louis Trintignant Mireille Darc Bernard-Lafont. JOSEPH LOSEY ALAIN DELON. SANS AUCUN DOUTE L'UN DES PLUS GRANDS FILMS DE L'ANNÉE IL FAUT ABSOLUMENT LE VOIR!!!

ARTHUR QUINN DOMINIQUE SANDA. AFFREUX SALES MÉCANIQUES. L'héritage. SEM DÉJ 7.30. 3180 RUE BELANGER.

télévision

Table of TV programs including CBFT, CBMT, CFTM, and CFCF with times and descriptions.

cinéma

Table of cinema listings with theater names, showtimes, and titles.

sur scène

Table of stage performances including Centaur, Théâtre du Nouveau Monde, and Théâtre Port-Royal.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

• Chaque parution coûte \$5.00 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 15 et 16

Notre service d'**ANNONCES CLASSÉES** est assuré par l'agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1

du lundi au vendredi de 9h. 15 à 18h.

465-2145

LE DEVOIR JNO

APPARTEMENTS A LOUER

La vraie vie

Venez vivre à LaCité et profitez d'une vue fantastique du centre-ville de Montréal ainsi que du parc Mont-Royal, tout juste de l'autre côté de la rue. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont disponibles maintenant. Visitez nos appartements-témoins, en semaine: 9h à 21h. Fin de semaine: 9h à 19h. 350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173

10-1-78

CHAMBRES A LOUER

MOTEL RAPHAEL: Montréal-Ouest Grande chambre meublée, à la journée, semaine et au mois, avec poêle, réfrigérateur. 489-4911 16-1-78

Avec accès à la cuisine, bien meublé, frigidaire, lavabo, tapis dans chaque chambre, 2 minutes station-métro Frontenac. 522-5288. 12-1-78

BELLE chambre à louer, tout payé, poêle et réfrigérateur fournis, laveuse et sècheuse dans sous-sol \$20. par semaine. 3270 Barclay apt. 3. 738-6832. 11-1-78

BOULEVARD ST-JOSEPH: 305^{est}, neuf, près métro Laurier, meublé, poêle et réfrigérateur individuel. 845-7532. 17-1-78

ROSEMONT, belle chambre, maison spacieuse, usage cuisine, référence \$20. semaine 376-1917. 11-1-78

COLLECTIONNEURS

TIMBRES-POSTES CANADA — ETATS-UNIS

Collectionneur comme les experts le font, sans accumulation inutile. Envoyez \$1.00 (remboursable au premier achat) pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.

OMNIPHILA (Dépt. D.) C.P. 729 station OUTREMONT H2V 4N9 10-1-78

COMMERCES A VENDRE

Librairie d'occasion près Université de Montréal. Clientèle établie. 738-1263. 16-1-78

Charcuterie à vendre, équipement neuf, 728-9922. 10-1-78

Route de lait commerciale, cause maladie, communiquer au 324-4914. 16-1-78

Salon de coiffure pour hommes, décoration moderne, tout équipé, centre-ville, Ste-Catherine et Lamontagne, édifice Rive gauche, renseignement 866-7789. 16-1-78

Salon établie depuis 15 ans, dans un excellent secteur commercial C.D.N. Queen Marie Loyer raisonnable \$350. environ 900 pi. ca. 7 postes de travail, 7 séchoirs, 3 bassins, entièrement redécoré, très moderne, prix demandé \$38,000. Veuillez prendre contact avec Paola 737-9490. 13-1-78

ARTICLES A VENDRE

PARAVENT et plaques et une variété de table, un bureau avec une chaise, tout importé de Chine, très beau de meilleure qualité. 733-9484 10-1-78

AUTOS A VENDRE

CORDOBA 1976, P.S., P.B., 17,800 milles, fenêtres électriques, dégivreur arr. électrique, radio AM/FM light package, anti-rouille, bonne condition, propriétaire originale. 481-6831 11-1-78

CITROEN 1970, D.S. 21 Dallas, bonne condition 737-3258 12-1-78

FIREBIRD Formula, moteur 400 p.c. model 1976, 14,000 milles, excellent état, Dame propriétaire. Tél.: jour 281-8966, soir 738-3832. 12-1-78

BUREAUX A LOUER

AHUNTSIC

Il nous reste quelques bureaux à louer, variant de 800 pièces à 4,000 p.i.ca. dans un édifice neuf avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur, occupation immédiate.

560 HENRI-BOURASSA OUEST 334-9130 16-1-78

CHALET A LOUER

DOMAINE NEW GLASGOW, ski de fond, motoneige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sècheuse, 29 milles de Montréal, Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520 JNO

STE-AGATHE: Vacances, repos, luxueux bungalows flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, location semaine (aussi période des fêtes + ski). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. JNO

NOUVEAU RUSTIQUE chalet bavarois \$31,650.00 incluant terrain et foyer, proximité des pentes de ski, mensuel \$225. Tél.: 430-0430 et 861-0636. 6-2-78

CHANTECLAIR: chalet bavarois, luxueux, près des pentes de ski. Tarifs exceptionnels à la semaine, au mois, à la saison. Tél.: 514-430-0430, 861-0636. 14-1-78

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bungalows, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine (aussi fin de semaine, balance saison). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. JNO

ST-SAUVEUR, rez-de-chaussée de chalet, 3 appartements, 1/2 mille du Mont-Habitant, meublé, confortable, paisible, vue magnifique, saison ou année. Tél.: 371-4072 ou 733-8964 11-1-78

CHALET A VENDRE

Montreal Trust ST-MATHIAS

Chalet au bord rivière Richelieu. Terrain paysagé. 30 minutes de Montréal. René Lambert 651-1000, 655-2273. Courtiers 10-1-78

Montreal Trust ST-JULIENNE

Chalet hivernisé 10,338 p.i.ca. Prix \$19,000. M. Hélu 353-8770, 1-759-1534. Courtiers 10-1-78

CHAMBRES A LOUER

LINCOLN 1839, métro Guy, meublé, chauffé, lessive \$90 à \$102. 10-1-78

AVENUE Esplanade 4407 face au Mont-Royal, grandes chambres, tout compris. 844-5077 10-1-78

ENTRETIEN-REPARATIONS

Rénovations générales logements, bureaux, sous-sol, isolation et service de 24 hrs. **326-0368** 21-1-78

Peinture extérieure, intérieure, estimation gratuite. 256-8909. 12-1-78

EQUIPEMENTS DE BUREAU

A BAS PRIX, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard J.N.O.

EQUITATIONS

BELOEIL: écurie privée, manège intérieur 120 x 60. Terrain d'entraînement, parcours de saut, promenade en montagne, boxes disponibles, équitation anglaise, cours d'équitation et entraînement possibles 467-2480 11-1-78

ESPACES DE BUREAU A LOUER

Québec édifice le Saint-Laurent Stationnement intérieur 418-647-1424. 19-1-78

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

BOUTIQUE RUE CRESCENT

Espace commercial de prestige à louer, rez de chaussée, vitrines élégantes, emplacement exceptionnel.

jour: 747-9844
soir: 484-6467 11-1-78

FERMES A VENDRE

Montreal Trust VALLEE DU RICHELIEU

Ferme 180 arpents, 30 minutes de Montréal. Terre grise, pour grosse culture. C. Delpéteau 645-4107, 353-8770. Courtiers 10-1-78

FOURRURES

Très beau manteau fourrure, patte d'astrakhan, noir (couverture) confection Européenne, neuf taille 9-10 ans, valeur \$1,200, prix \$900.00 651-7761. 11-1-78

HYPOTHEQUES

DISCRET, 1er-2ième hypothèques, \$5,000 à \$50,000. Achat de commerces, chalets ou autres. Vente de balance de prix de vente. Rapide. Vidéo courtier. 342-5223 12-1-78

LOCAL A LOUER

CLINIQUE MEDICALE OU PROFESSIONNELLE

Local neuf, chauffé et climatisé d'environ 3,200 p.i.ca. ou caisse populaire très bien située avec stationnement. Renseignements: R. Taschereau 255-2801 23-1-78

Demande local à louer Outremont pour atelier d'art, cave ou garage, très peu aménagement nécessaire. 738-4665. 10-1-78

LOGEMENTS A LOUER

UNE GRANDE pièce, 16 x 20, chauffage, électricité: taxes comprises, cuisinière et réfrigérateur neuf, meublé ou non, entrée privée, ménage frais fait, immédiatement. 849-1966 12-1-78

N.D.G. rue Wilson bas de duplex non chauffé, 5 1/2, 3 chambres, foyer, sous-sol, \$275.00 par mois. J.C. Labrecque 737-3946 entre 6 h. et 9 h. le soir. 11-1-78

LOGEMENT et garage chauffé à louer, au 6650 Drolé. 849-1389 ou 389-5532 16-1-78

C.D.N. 6 1/2, haut de duplex, chauffé, eau chaude, 220, garage, \$350. par mois, après 5 h. 739-3542 ou 388-7916 16-1-78

OUTREMONT: Rockland près de Van Horne, haut de duplex, 2 salles de bain, \$500. par mois, libre immédiatement. le jour: 934-0381, le soir: 279-3374. 16-1-78

ST-CRISTOPHE, près Maisonneuve, voisin du métro, 2e étage, 4 pièces, propres, chauffage électrique fourni, \$160. par mois. 366-3785 12-1-78

AHUNTSIC, joli bas de duplex, résidentiel 5 1/2, sous-sol fini, chauffé, garage, métro Sauvé, \$375. mensuel, tél.: 728-5221 — 674-9477. 16-1-78

BORD DE L'EAU: Ile St-Jean, 1380 Paquin, 3 1/2 et 4 1/2, site magnifique, condition alléchantes. 621-8623. 10-1-78

VILLE D'ANJOU, haut de duplex, 5 pièces chauffées, libre 1er mars 1978 \$230.351-2305. 10-1-78

N.D.G. Haut de duplex, 7 1/2, stationnement privé, cuisinière fournie, libre immédiatement, \$275. 488-7319. 10-1-78

LOGEMENTS A LOUER

LAVAL: Ste-Rose, grand 4 1/2 tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JNO

Un logement 4 pièces, petit, près métro Frontenac, tél.: 522-5288. 12-1-78

3 pièces fermées, chauffées, eau chaude comprise, tapis mur à mur, métro Pie IX, \$140.00. 253-3227. 17-1-78

2,200 SHERBROOKE EST: appartement #1, près hôpital Notre-Dame, sous location 3 mois, très grand 3 1/2, grand salon, salle à diner, grande chambre, cuisine, chauffé, complètement et très bien meublé, laissé complet tel qu'habité par propriétaire en Floride: télé couleur, système de son, vaisselle, etc... idéal pour couple, médecin, stagiaire, infirmière. \$250.00 par mois, stationnement inclus. Tél.: jour et soir 353-2845. Soir seulement 526-9096 ou 686-4874. 11-1-78

MAISONS A LOUER

MAISON DE VILLE, 3 chambres à coucher, 2 étages, garage, sous-sol, 2 chambres de bain, près écoles et transport. 678-5737. 12-1-78

BROSSARD: Asterville bungalow, 3 chambres à coucher, salle de jeu et bar au sous-sol buanderie, grand salon avec foyer, cuisine avec poêle et réfrigérateur, terrain boisé. 678-5737. 12-1-78

VILLE MONT-ROYAL: bien planifiée, magnifique maison 3 chambres à coucher, salon avec foyer, cuisine et salle à manger séparée, 2 1/2 salles de bain, sous-sol fini, garage intérieur, air conditionné central, chauffage électrique, disponible pour occupation immédiate,oyer à discuter. Disponible aussi pour location commerciale. Tél.: 735-2244 ou 937-2569. 10-1-78

CARTIERVILLE rue St-Evariste, bungalow moderne, ensoleillé, cuisine de luxe, tout équipé, garage, chauffage électrique, près autobus, parcs, écoles, hôpital, 10 min. du métro, \$500. Occupation immédiate. Tél.: 336-1477. 16-1-78

MAISON A PARTAGER

PARC MONT-TREMBLANT, face aux pistes de ski de fond balisé, 100 milles Montréal, chalet bord de lac, 4 chambres, 1 1/2 salle de bain, foyer, 769-7383 14-1-78

MAISONS A VENDRE

ST-URBAIN CHARLEVOIX: terre 200 arpents, maison, bâtiment, vue magnifique, rivière, entre 9 h. et 5 h. 1-418-435-3075 sur semaine, \$35,000.00 14-1-78

OFFRES D'EMPLOIS

British Airways

recherche **SECRETARE EXECUTIVE BILINGUE** pour son Chef d'escala à L'aéroport de Mirabel

Les fonctions comprennent la dactylographie et la sténographie ainsi que diverses tâches administratives.

Expérience de ligne aérienne souhaitable. Salaire et avantages sociaux excellents.

Envoyer curriculum vitae, avant le 13 janvier, au

Chef du Personnel
PVM 16e étage
Montréal, H3B 2B8 10-1-78

ASSISTANTE-COMPTABLE, pour étude d'avocats. Expérience sur système Mcbce de préférence. Communiquer avec M. François Cousineau, 842-9841. 14-1-78

SECRETARE JURIDIQUE 3 ANS EXPERIENCE DROIT CIVIL 527-2101 J.N.O.

Secrétaire légale bilingue, centre-ville, expérience requise, 871-1443. 14-1-78

PERSONNE demandée, lundi au vendredi, pour travail dans épicerie. Entraînement donné. S'adresser à Provision - Station métro Longueuil. 11-1-78

BUREAU D'AVOCAT, secrétaire légale ayant expérience en litiges, bilingue. Mme Stekens 861-1851. 10-1-78

SECRETARE: conseiller technique (pharmaceutique) parfaitement bilingue, petit bureau, doit pouvoir travailler seul, bonne dactylo. Formation donnée pour système de dactylo électronique Xerox 800. M. Poole. 487-1036. 13-1-78

APPARTEMENTS A LOUER

INOUI INOUI INOUI

Pas de loyer à payer avant mai '78

Profitez de cette offre inouïe: déménagez MAINTENANT à l'île des Soeurs et ne commencez à payer votre loyer que le 1er mai '78.

L'offre est valide jusqu'au 28 janvier '78

Hâtez-vous. Venez habiter l'appartement qui vous convient. Choix complet. Rez-de-chaussée, étages. Studio, 1, 2, 3 chambres à coucher. Maisons de ville, 3, 4 chambres à coucher.

Déménagez maintenant à l'île des Soeurs

La vraie bonne vie. Espaces verts. Golf, piscines. Centres communautaires et commerciaux. A quelques minutes du centre-ville.

Après le 28 janvier '78, il sera trop tard

Bureau de location: 200 de Gaspé, 769-8511. De Montréal, empruntez la sortie Ile des Soeurs avant le poste de péage du pont Champlain. Suivez les enseignes jusqu'au bureau de location. Semaine: midi à 20h. Fin de semaine: 10h à 18h

CE SERA PEUT-ÊTRE LA MEILLEURE DÉCISION DE VOTRE VIE.

10-1-77

l'île des Soeurs

La vie en campagne — à quelques minutes de la ville.

DUVERNAY VAL-DES-ARBRES

3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

3220-3230
Boulevard St-Martin Est Près d'AUTEUIL 661-3413 J.N.O.

BROSSARD

2 mois gratuits, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, face à l'arrêt d'autobus, direct métro Bonaventure et Longueuil, stationnement gratuit, chauffage électrique, 5 milles à pied des centres d'achats, 2920 Lapinière (coin pitre) 871-4185, 672-1078. 10-1-78

CHATEAU-BOULOGNE 10620 Bois de Boulogne

3 1/2, 4 1/2. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centre d'achats Rockland et Normand. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.

334-2069 J.N.O.

ILES DES SOEURS

Appartement à 1 chambre coucher #233. Stationnement inclus. Accès au centre communautaire. 769-8513. 10-1-78

CENTRE-VILLE: St-Mathieu, sous-location, 7 à 12 mois, 1 chambre à coucher, grand salon avec dinette, sauna, piscine, près métro, 9h. à 4h.30 P.M. 681-2363, soir et fin de semaine 933-5109. 10-1-78

CENTRE-VILLE, près des grands magasins, apts de 1 1/2-2 1/2 chambres, tapis, draperies, frigidaire, cuisinière, inclus 842-3700 16-1-78

N.D.G.: haut de duplex, 6 1/2, chauffé, cuisinière et réfrigérateur, garage, frais peints, \$300. pour le 1er février. 486-7641 ou 489-6782. 16-1-78

LASALLE: 4 1/2, quadruplex, bas chauffé, immédiatement, garage, 626-2076. 19-1-78

CENTRE-VILLE: studio penthouse, avec terrasse, vue sur le fleuve à sous-louer, 1er février \$245. tout inclus. 932-6924. 10-1-78

CENTRE-VILLE (penthouse) appartements 3 1/2, chambres tapis mur à mur, draperies, cuisinières, frigidaire, climatisateur inclus, 3455 Aylmer 16-1-78

MONTREAL-NORD, 4 1/2, \$180. ou \$185., chauffé eau chaude, garage, 1 mois gratuit, 326-9904 16-1-78

C.D.N. et Jean-Talon, 3 1/2 chauffé, poêle, réfrigérateur, taxe d'eau payée, libre, janvier gratuit, \$160. par mois. 731-9342 12-1-78

RIDGEWOOD 3235, tout près Côtés-Neiges, 3 1/2 meublés, ascenseur, balcon, tapis, \$220. et aussi non-meublé \$212. taxe d'eau incluse 737-8913 12-1-78

VILLE MT-ROYAL: 5 1/2, poêle, réfrigérateur fournis, chauffés, eau chaude fournie, parfaite condition \$285. par mois 733-2424 après 6 h.p.m. 12-1-78

LONGUEUIL: sous-sol duplex, très grand 4 1/2, chauffage électrique, stationnement privé, près commission de transport de Montréal, libre immédiatement, 651-1998. 12-1-78

AIDES DOMESTIQUES

N.D.G. aide domestique sérieuse demandée un jour ou deux par semaine, horaire variable, travaux domestiques et soin d'un enfant, référence 481-4471 11-1-78

AHUNTSIC, personne demandée, 3 jours par semaine, 2 enfants (3-6 ans), menus travaux. Référence, 332-1112 11-1-78

AMEUBLEMENTS A VENDRE

Vente d'entrepôt, lits jumeaux \$69.00, lits doubles \$99.00, mobilier cuisine 5 morceaux \$89.00, grand sofa et fauteuils \$189.00, sofa lit \$185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de \$475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout \$475.00 termes acceptés. 738-4761 J.N.O.

SURPLUS DU C.R.L. DE MTL: Pupitres en noyer et lamine noyer, simple ou doubles saisons, crédenes de même facture; pupitres en chêne, 6 tiroirs; étagères, divisions, en métal, email beige espaces à rangement latéral fermés armoire tiroirs, classeurs 110/220, ETC... Tables à dessin, classeurs variés, ETC. 842-1895. 13-11-78

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 278-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

VENTE DE JANVIER Meubles en pin. Fini et Brut. 4670 St-Denis — 843-6106 GALERIE DES ANCIETRES 15-1-78

Pour amateurs de meubles canadiens en pin: armoire bleue, panneaux soulévés, gonds. Coffres bleus, buffet à saux, armoirette, commodes, buffet deux-coups, rouet très ancien, divan, encoignure et divers. 659-2651. 18-1-78

HORLOGE antique, achetons, vendons, et réparons, 488-3017 16-1-78

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bungalows, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine (aussi fin de semaine, balance saison). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. JNO

NOUVEAU RUSTIQUE chalet bavarois \$31,650.00 incluant terrain et foyer, proximité des pentes de ski, mensuel \$225. Tél.: 430-0430 et 861-0636. 6-2-78

CHANTECLAIR: chalet bavarois, luxueux, près des pentes de ski. Tarifs exceptionnels à la semaine, au mois, à la saison. Tél.: 514-430-0430, 861-0636. 14-1-78

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bungalows, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine (aussi fin de semaine, balance saison). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. JNO

ST-SAUVEUR, rez-de-chaussée de chalet, 3 appartements, 1/2 mille du Mont-Habitant, meublé, confortable, paisible, vue magnifique, saison ou année. Tél.: 371-4072 ou 733-8964 11-1-78

CHALET A VENDRE

Montreal Trust ST-MATHIAS

Chalet au bord rivière Richelieu. Terrain paysagé. 30 minutes de Montréal. René Lambert 651-1000, 655-2273. Courtiers 10-1-78

Montreal Trust ST-JULIENNE

Chalet hivernisé 10,338 p.i.ca. Prix \$19,000. M. Hélu 353-8770, 1-759-1534. Courtiers 10-1-78

CHAMBRES A LOUER

LINCOLN 1839, métro Guy, meublé, chauffé, lessive \$90 à \$102. 10-1-78

AVENUE Esplanade 4407 face au Mont-Royal, grandes chambres, tout compris. 844-5077 10-1-78

COURS

GUITARE classique et musique, professeur ayant expérience d'enseignement conservatoire européen, cours particuliers Ahuntsic, 381-2470. 16-1-78

COURS PRIVES

PHOTOGRAPHIE: cours pour amateurs sérieux, 12 semaines, \$140. Aussi location chambre noire. Informations: semaine 11 hres à 13 hres ou 17 hres à 20 hres. 523-4468. Samedi et dimanche 653-7291 10-1-78

PHOTOGRAPHIE: cours pour amateurs sérieux, 12 semaines, \$140. Aussi location chambre noire. Informations: semaine 11 hres à 13 hres ou 17 hres à 20 hres. 523-4468. Samedi et dimanche 653-7291. 10-1-78

Professeur d'anglais expérimenté, à domicile si désiré accent sur conversation 733-2484. 16-1-78

DEMANDES D'EMPLOI

Dame quarantaine, expérience du public, possédant bureau centre-ville et voiture, prendrait ventes, services divers ou représentation grandes marques. Référence: Mme Martinelli 523-1858. 12-1-78

DIVERS

PERDU le 27 décembre, bracelet breloque 6 têtes d'enfants gravés, 1 chaînette signe zodiac, souvenir. Tél.: 721-4098. 10-1-78

EBENISTERIE

EBENISTE: dessin et exécution de meubles modernes. Restauration de meubles anciens. Jean Gilbert Josen, Atelier: 486-4377. Résidence: 488-5545. 10-1-78

le bridge

L'American Contract Bridge League a cinquante ans

par Charles-A. Durand

Nous reproduisons cette œuvre qui est passée à la renommée mondiale avec la bonne réputation de son déclarant; elle fut jouée à Budapest vers 1937 lors d'un championnat mondial.

Autant Culbertson était extravagant dans sa vie seule ou avec l'aimable Joséphine, sa femme, autant il était extravagant dans ses déclarations et ses ambitions bridgesques. Tout de même il se justifiait en réalisant ses ambitions.

Sa vie est très agréable à lire, concernant ses débuts, ses innombrables écrits, ses voyages autour du monde, et aussi ses succès. Il fut incontestablement le père du Bridge ce qui n'enlève en rien l'admiration sublime que l'univers du bridge peut avoir pour Mister Bridge, le grand Goren.

Comment Ely Culbertson a-t-il joué pour gagner 5 trèfles, contrat irréalisable. Le compte des levées présageait 2 levées de chute ou peut-être une seule si l'As de carreau était en position favorable.

L'entame du Roi de pique fut laissée au joueur Ouest. Celui-ci, craignant probablement les foudres du coup de Bath joua le 8 de carreau en deuxième carte. Est plaça son As et revint d'un coeur. Culbertson s'empara de la levée avec son As et joua 7 cartes d'atout de suite. Encore une fois sa grande psychologie de ne pas avoir coupé ses petits piques inutilement avait complètement égaré ses adversaires.

Le dernier atout du mort étant joué, il prit la main avec le Roi de carreau et très simplement il joua l'As de pique et le 2 de pique; aucune carte adverse ne couvrit ce 2 de pique. Et les applaudissements à son succès suivirent.

Oui, notre grande Association Américaine du Bridge contrat est cinquantenaire. En effet c'est en 1927 que plusieurs sociétés, ligues et clubs de bridge se donnèrent la main pour former un groupe homogène qui atteint aujourd'hui près de 300,000 membres.

Pour commémorer cet anniversaire, Sue Emery éditrice du Bulletin de la ligue, nous livre un volume de 200 pages d'une grande valeur, intitulé "No passing Fancy" — "Fifty years of Contract Bridge". Elle relate les grands faits du bridge depuis 1927 et nous montre les figures prédominantes qui nous ont apporté le bridge d'aujourd'hui: le Standard American, le tout concretisé par l'apport de Work et de Goren vers 1937 avec le compte 1-2-3-4 des points d'honneurs.

Le volume est en vente dans toutes les librairies du bridge au prix de \$2.50 l'unité. Donneur: Ely Culbertson Vulnérables: Est-Ouest

NORD
♦ 4
♥ 6 5
♦ 7 5 4
♠ 9 7 6 5 3

OUEST ♦ RD 9 7 3
♥ R 10 7
♦ D 10 8
♠ 8 2

EST ♦ V 10 8 5
♥ D V 9 4 2
♦ A V 6 2
♠ —

SUD
♦ A 6 2
♥ A 8 3
♦ R 9 3
♠ A D 10 4

Les enchères: Le contrat de cinq trèfles fut atteint et joué par Culbertson.

L'entame: le Roi de pique par Ouest.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

• Chaque parution coûte \$5.00 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 14 et 16

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

TERRAINS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LE PERMANENT DIRECTEUR DES VENTES

Nous sommes actuellement à la recherche d'un candidat bilingue, pouvant occuper le poste de Directeur des ventes pour notre succursale couvrant le territoire de St-Laurent, Ahuntsic, Cartierville, au niveau du résidentiel et le tout Montréal au niveau C.I.

Le candidat devra posséder un minimum de 2 ans d'expérience dans le domaine immobilier plus particulièrement dans le domaine résidentiel ainsi que la propriété à revenu (I.C.) Notre succursale de St-Laurent vient tout juste d'être relocalisée dans le centre d'achat le Bazar et possède un kiosque dans le centre d'achat Place Vertu. La dite succursale de St-Laurent affiche une moyenne d'approximativement \$2,000,000.00 de vente par mois et représente un revenu très intéressant pour le candidat éventuel.

- Le candidat pourra offrir à ses agents notre:
1- BON DE 40% pour tous ses revenus de commission excédant \$7,500.
2- SYSTÈME D'ÉCHANGE VENTE GARANTI
3- Concepte de publicité spécial "JOURNAUX, RADIO, TÉLÉVISION"
4- SERVICE D'INSCRIPTION P.E.P. donnant droit à notre système de kiosque dans les grands centres commerciaux.
5- SERVICE DE RELOCALISATION avec les principales compagnies canadiennes au sujet du transfert de leurs employés.
6- SYSTÈMES DE RÉFÉRENCE avec nos 135 bureaux au Canada.
7- SERVICE D'HYPOTHÈQUE (1ère et 2ième hypothèques)
8- SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT au niveau résidentiel et I.C.E.

Pour de plus amples informations ou pour une entrevue confidentielle, veuillez communiquer avec M. Paul Legault au 735-5494.

P.S. Nous sommes aussi à la recherche d'agents d'immeubles étant intéressés à faire une carrière très rémunératrice au sein d'une des plus progressive compagnie, un trust établi depuis 1855.

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ou CHIMIQUE

Demandé pour notre département de recherches et développements situé à LaSalle. Une à deux années d'expérience requises dans l'industrie des pâtes et papiers ou de chauffage et vente, location. Expert en mathématiques et notion de la programmation serait un atout. Excellents avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Midland Ross du Canada
304, rue St-Patrick,
LaSalle, H8N 2H1

12-1-78

CORPORATION DU CANTON DE RAWDON OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

La Corporation du Canton de Rawdon requiert les services d'un secrétaire-trésorier. Le (la) candidat(e) à ce poste doit être parfaitement bilingue en plus de posséder une certaine expérience dans le domaine municipal.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 janvier 1978 à:
Conseil Municipal
Canton de Rawdon
C.P. 730
Rawdon
J0K 1S0

11-1-78

SPÉCIALISTE D'ÉCLAIRAGE EN ARCHITECTURE

Notre firme est à la recherche d'un représentant avec expérience afin d'offrir nos produits aux architectes ainsi qu'aux ingénieurs conseillers en électricité.

Secteur de vente à travers le grand Montréal. Bon salaire à discuter, programme motivé.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1.
Dossier B-106.

14-1-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Une grande étude légale de la Place Ville-Marie, recherche une secrétaire parlant couramment le français et l'anglais.

La candidate choisie travaillera normalement pour un avocat, mais devra s'attendre à assister des autres pendant les périodes d'inactivité.

Dictaphone français et anglais et la connaissance parfaite de la grammaire française demandée. Salaire concurrentiel. Communiquer avec M. D. Samain: 879-1353

13-1-78

DIRECT FILM

cherche VENDEURS(EUSES) EMPLOI PERMANENT

Exigences: bilingue, connaissances photographiques nécessaires avec de l'entregent, belle personnalité, expérience dans la vente, chance d'avancement rapide. Lieu de travail: Montréal Métropolitain. Les candidates intéressées devront communiquer à: 374-4200 poste 312, Lili Bordeleau.

10-1-78

DACTYLO RAPIDE

Une compagnie de l'île des Soeurs, recherche les services d'un dactylo bilingue pour son service des commandes. Salaire et avantages sociaux intéressants. Stationnement gratuit. Écrire à l'Agence Valrain C.P. 117, Brossard J4Z 3J1 Dossier B-105

16-1-78

PLOMBIER

Avec licence, pour compagnie de maintenance, expérience en réparation d'immeubles, permis de conduire exigé, connaissance en électricité. Écrire à: Agence Valrain C.P. 117 Brossard J4Z 3J1 Dossier B-108

11-1-78

Bureaux de psychologues

consultants requiert les services d'une secrétaire d'expérience, bonne connaissance du français, de la dactylo et de la comptabilité. Doit pouvoir travailler seule. Bonnes conditions de travail, salaire selon expérience. Place Crémazie, tél: 384-6180.

11-1-78

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE CARLETON

Est à la recherche d'un professeur de mathématiques pour le 1er janvier 1978. Les intéressés doivent téléphoner au Directeur de l'École Secondaire Garneau, M.G. Huneault au 613-824-6300.

11-1-78

Ingénieur mécanicien

ou technicien avec expérience, capable de faire travail variés: plans, dessins, ventes, connaissance hydraulique, contrôle électrique, construction, travail régulier, compagnie sérieuse, tél.: 324-3300.

11-1-78

Association professionnelle

recherche jeune femme pour travail général de bureau incluant la tenue de livres. Très bonnes conditions de travail et excellent salaire. Veuillez appeler 849-1324.

11-1-78

SECRÉTAIRE, bureau de comptable

agréé situé Place Victoria, recherche dactylo bilingue ayant de l'initiative et désireuse d'avoir de l'avancement. Perspective d'avenir intéressante pour personne aimant les responsabilités. Communiquer avec Yolande Legault 878-2691.

11-1-78

JEUNE FILLE pour secrétariat

à la publicité (débutante acceptée). Téléphoner pour rendez-vous aux Presses d'Action Économique Inc. 932-6344.

11-1-78

CABLEVISION

SECRÉTAIRE LÉGALE

Nous sommes à la recherche d'une secrétaire pour le contentieux de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS: 2 ans d'expérience de légal. Dactylo, sténo français, anglais.

Pour rendez-vous communiquer avec Diane Poirier 849-7393.

12-1-78

MESSAGER DE COUR

PLACE-VILLE-MARIE

Personne dynamique, homme ou femme pour agir comme messager de cour est recherché par une large étude légale, située à Place Ville-Marie.

Le candidat(e) devra être bilingue, d'apparence soignée(e) et personnalité agréable. Emploi permanent pour personne résistante, habitué(e) à beaucoup marcher.

Les tâches incluront les classements des documents légaux à la cour et la vérification du statut des cases.

Téléphoner: D. Samain 879-1353

10-1-78

VENDEUSES

* 25-40 ans

* Présentation soignée

* Aimable et souriante

* Si bilingue appréciée

* Expérience non nécessaire

** Se présenter: Pronuptia Galerie Bonaventure 7513 St-Hubert Carrefour Laval

10-1-78

OPÉRATEUR(S) DE MANUFACTURE

Opérateurs(trices) avec expérience demandés pour assemblage et machinerie légère. Pour rendez-vous: Pundra Industries Ltd. 5149 Métropolitain E. St-Léonard.

11-1-78

SECRÉTAIRE POUR AVOCAT

Condition essentielle, 5 ans d'expérience, bilingue. 842-5848.

10-1-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Expérience en droit civil, tél.: 288-2152.

13-1-78

SECRÉTAIRE DE VENTES, emploi pour

secrétaire, avec expérience et personnalité, pour travailler avec le directeur des ventes, expérience avec le public et au téléphone, bonne sténographie et le français comme langue maternelle sont requis. 488-9124.

12-1-78

PRESSIER pour Miehle 2 couleurs.

Imprimerie Guérin 4574 St-Denis 849-9201 11-1-78

STENO-DACTYLO, bilingue avec

expérience, bureau d'avocats 866-8674 Mme Beaulieu 16-1-78

DÉLÉGUÉ(E) informateur(trice) avec

sans expérience du public de 18 à 25 ans, information de la femme, travail de jour de 9 heures à 4 heures, revenu à discuter, pour information 387-6441. 13-1-78



SECRÉTAIRE

Service des approvisionnements

La candidate doit avoir un diplôme d'études secondaires et être bilingue. Elle aura de préférence de l'expérience dans ce domaine. Les pré-requis sont: dactylographie, classement et répondre au téléphone.

Nous offrons un excellent salaire à l'embauche ainsi qu'un éventail complet d'avantages sociaux.

Veuillez postuler au:

Service du personnel

Les Aliments Hygrade Inc.

330 ouest, rue Guizot
Montréal, Québec H2P 1L6

10-1-78

HÔPITAL GÉNÉRAL DE BAIE COMEAU

Baie Comeau, Qué. requiert

TECHNICIEN EN RÉADAPTATION

DURÉE pour huit (8) mois environ.

NATURE DE LA FONCTION

Personne qui applique différentes techniques de physiothérapie selon une prescription médicale dans le but d'assumer une réadaptation fonctionnelle; applique les traitements en utilisant entre autre de l'équipement; informe le patient dans le but de rendre ce dernier autonome dans son traitement; enregistre au dossier du bénéficiaire les traitements donnés.

QUALIFICATIONS

Doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en réadaptation d'une école reconnue par le Ministère de l'Éducation.

SALAIRE

Selon convention collective en vigueur.

Envoyer curriculum vitae à:

Hôpital Général de Baie Comeau
La Direction Générale
79, Mance
Baie Comeau
G4Z 1M9

10-1-78

SECRÉTAIRE AU DÉPARTEMENT DES VENTES

Les fonctions:

Correspondance pour le directeur des ventes et ses représentants. Envoi de catalogue et de publicité. Tenir à jour le système d'adresse.

Les Exigences:

23 ans et plus - bilingue, dactylo 50 m/m et plus, 3 ans d'expérience.

Rémunération:

Bénéfices marginaux usuels. Salaire selon qualification.

Breault et Bouthillier Ltée 273-9186

M. Yves Breault 11-1-78

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE \$12,000.

Compagnie permanente du centre-ville, recherche une secrétaire bilingue avec sténographie française, pour écrire la correspondance dans les deux langues, possibilités excellentes d'avancement. S.V.P. appeler Nicole Clairemont 878-1122.

Quantum Management Services

Place du Canada

Suite 750, Montréal

10-1-78

SECRÉTAIRE

1 an ou plus d'expérience, sténo, dactylo, bilingue, bureau situé place du Canada. Tél.: 878-9381.

13-1-78

Technicienne de laboratoire

demandée pour travail à temps complet ou à temps partiel, dans un laboratoire privé, bilingue. Expérience requise en prise de sang. Pour entrevue communiquer avec Mme Brigitte Charneau 842-6808.

10-1-78

PHARMACIEN, travail plein temps.

Laval 669-3567. 16-1-78

HOMME de 21 à 30 ans, avec licence

de chauffeur, désirant se créer un avenir dans la vente pour important grossiste en cigarettes et articles de cadeaux de Montréal 253-2192 12-1-78

Personne demandée pour un entrepôt,

bilingue, pas d'expérience nécessaire, contacter Métropolitain Optical Ltd. 5110 Courtrai Ave, Montréal 733-8284. 14-1-78

Machiniste et outilliers d'expérience

demandés, Mt-Nord, Tél.: 324-3144. 12-1-78

Montreal Trust

ST-HILAIRE

Magnifique terrain 170 x 225, site rare avec vue panoramique extraordinaire, 55 sous le pied carré. Fabienne Boulanger 487-1120, 487-1578.

Courtiers 10-1-78

Coin Bellerive et Mousseau, 13,226

p.l.ca. \$30,000. comptant 256-2971. 10-1-78

TAILLEURS

DROLET: vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits, paletots sur mesure. \$149. Tél.: 388-2532, 8300 Drolet. 10-1-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ANJOU: 6 logements (2x5 et 2x3) très bien situés, immense terrain, garages. Près des écoles, transports et Place Versailles. Balance d'hypothèque \$82,000, approximativement. Exclusif.

SHERBROOKE: 23 appart. (8x4 1/2, 10x2 1/2, 5x1 1/2) tous loués. Revenu annuel approximativement \$40,000.00, très bonne 1ère hypothèque existante. Près des transports, écoles. Propriété impeccable. Classe des locataires de premier ordre. Exclusif.

DENORMANVILLE: près métro, 24 appart, pierres et briques, très bien entretenue. Revenu annuel approximativement \$37,000.00. Très bonne première hypothèque à 10%. Près des transports, centre d'achats et écoles. Exclusif.

ST-LAURENT et SAUVÉ: 42 appart., magnifique propriété impeccable. Revenu annuel approximativement \$86,000.00 avec bonne 1ère hypothèque. Prendrait balance de ventes. Garages. Située dans quartier tranquille. Excellent.

Michel Laurence, 465-1834

Trust Général, Courtier. 11-1-78

109 RUE SHERBROOKE BEACONSFIELD

Charmant bungalow 7 pièces, sur large terrain arbré, près de la rue St-Charles, électricité et plomberie refaites en 1977, seulement \$45,000. Appeler John Baldwin.

Fiducie Morgan 878-3861 10-1-78

ÉGLISE (renovée) près parc Lafontaine,

2 grandes salles, Gilles Asselin 871-8851, immeubles Claremont, un courtier fiable. 10-1-78

DUPLIX Rosemont, 42e 2-5 pièces,

libre pour avril, \$48,000. 256-2135 11-1-78

BOUCHERVILLE: Bungalow occupation

immédiate, chauffage électrique, décoration, tapis mur à mur, sous-sol fini, foyer, terrain 9,000 p.c. près du golf. Faites une offre MLS Lucie L. Fleury 655-3060, 655-8004, Proibec Courtier 10-1-78

POINTE-DU-MOULIN: Ile Perrot, gens

de bon goût, cottage exceptionnel, conception moderne, 7 pièces fonctionnelles, décoration professionnelle. A voir. MLS Mance Lapiere 354-2950. Des Rosiers, le maître courtier 10-1-78

BROSSARD: Superbe bungalow tout

brûlé, 7 pièces, foyer naturel, garage double, un plaisir à visiter. Propriété impeccable, taxes totales \$893.34 annuelles. Louise Perron 656-0660. Des Rosiers, le maître courtier 10-1-78

STE-ANGÈLE: Cottage québécois rénové,

4 chambres, grand terrain, à voir. Hélène de Serres 656-0660 ou 658-4117 ou Louise Duguay 658-0778 ou 656-0660. Des Rosiers, le maître courtier 10-1-78

PENSIONS

PENSIONS: Centre d'accueil pour personnes retraitées et luxueux. Service de garde malade et médecin, nourriture impeccable, 376-7689. 14-1-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

SPECIALITÉ 2e hypothèque pour consolidation, achat autres besoins, maison ou chalet; intérêt seulement si désiré; aussi 1ère hypothèque disponible; société privée: 259-5476. 20-1-78

SERVICES DIVERS

Impression de T-shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphies. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu 484-3479 ou 343-7790. Le T-shirt fait un cadeau original. JNO

Skis-Prix, 998 Gouin Ouest, 336-4977. 16-1-78

TABLEAUX-PEINTURES

COLLECTION D'ART

Peintures, gravures et tapisseries, Duguay, Villeneuve, Pellan, Dumas, Deso, Lasnier, La Palme, et plusieurs autres. Évalué à \$30,000., vendrait \$18,000. collection complète seulement. Appeler 681-2022.

11-1-78

TERRAINS À VENDRE

JOLIETTE

Terrain 82,590 p.l.ca. Commercial. Aucune limite. Situé bifurcation Piette & Blvd L'Industrie. M. Hétu 353-8770 - 759-1534.

SOUTH DURHAM

25 acres de terrain onduleux, 12 1/2 acres prêts à cultiver. Traversé par un petit ruisseau. \$6,500. Monique Malais 653-2496, 653-2298.

STE-JULIE (HAUTS-BOIS)

10,525 pieds carrés de terrain, garage double, beaucoup d'arbres matures. Intérieur grand et accueillant, 3 chambres à coucher. Monique Malais 653-2496, 653-2298.

Courtiers 10-1-78

DUVERNAY O. Val des Arbres, terrains

résidentiels de choix. Tél.: 481-1725 ou 661-8952. 25-1-78

Zones industrielle et résidentielle

St-Thérèse ouest 270,000 p.l. lot (170 prix demandé \$8000. Écrire à Amadeo Llobap, 1279 Place De Merich, Québec. 10-1-78

Horizontalement

- 1—Action de fermer. — Antimoine.
2—Grand aigle d

Le Spartak met fin à la "super-série" par une victoire de 2-1 sur les Flames

ATLANTA (d'après AP) — Vladimir Rasko a marqué en troisième période le but qui a procuré au Spartak de Moscou un gain de 2-1 contre les Flames d'Atlanta, hier, lors du dernier match de la "super-série 1978".

Grâce à cette victoire, les Soviétiques terminent leur périple nord-américain avec un dossier de trois gains contre deux revers, d'embolie le meilleur des trois équipes est-occidentales qui ont participé à cette série.

Les équipes tchécoslovaques de Pardubice et Kladno, qui complétaient la carte des

visiteurs, n'ont pu faire mieux que s'incliner devant des équipes relativement moyennes de la LNH. Kladno a quand même remporté deux matchs, dont un contre les Leafs de Toronto, et cela dans des conditions peu honorables pour les Leafs.

Le Spartak avait infligé des revers aux Rockies du Colorado et aux Blues de St-Louis plus tôt dans sa tournée, s'inclinant toutefois devant les Canucks de Vancouver et le Canadien, vendredi à Montréal, au compte de 5-2, lors d'une brillante performance de Guy Lafleur et Compagnie.

Rasko a brisé l'égalité à 5:02 en dernier vingt, en ayant raison du gardien Yves Bélanger sur un lancer de huit pieds à la gauche du filet. Bélanger a offert une tenue honorable lors du match, arrêtant 24 tirs ennemis.

Les Soviétiques ont possédé le contrôle relatif du match, puisqu'au chapitre des lancers, ils ont pu mettre Bélanger à l'épreuve 26 fois, pendant que les Flames ne lançaient que 21 fois sur Viktor Doroshenko.

Le défenseur Yuri Teryokhine a enregistré le premier

but des vainqueurs à 16:25 en première période, sur un lancer à 25 pieds de la cage de Bélanger. Les Flames ont servi la réplique en médiane, lorsque Eric Vail, s'échappant et attendant la dernière seconde pour décocher son tir, a eu raison de Doroshenko.

Encore une fois, hier, l'assistance a été très faible, soit moins de 6,000 personnes. Les organisateurs en conclurent sûrement que certaines villes, déjà peu propices au hockey, ne se dérangent pas pour des confrontations internationales présentant moins que la crème, i.e. les meilleures équipes nationales.

sommaire

- Première période
1-SPARTAK: Teryokhine (2)
Shadrine
Pénalités: Markov S 3:09; Zaharko A 16:48.
Deuxième période
2-ATLANTA: Vail,
Chouinard
Pénalités: Clément A 0:57; Kea A 8:13;
Shadrine S 8:35; Robit A 11:21; Zaharko A 14:33; Lubkin S 16:52.
Troisième période
3-SPARTAK: Rasko, Shadrine,
Teryokhine
Pénalités: Kea A 4:19; Repnyev S 6:19; Ly-
slak A 12:07; Lutkov S, Redmond A, majeures, 16:14.
Tirs au but
Spartak: 7 8 11-26
Atlanta: 7 9 5-21
Gardiens: Doroshenko, Spartak; Bélanger, Atlanta.
Assistance: 5,837.

Un remède au hockey international?... Voici le championnat jr de patinage de vitesse!

par Laurent Pépin

À l'heure du hockey international, il est un sport d'hiver qui a peu retenu l'attention ces temps-ci, même si le championnat mondial junior de cette discipline aura lieu à Montréal les 4 et 5 février prochains. Il s'agit du patinage de vitesse.

Pourtant, outre le Canada, sept pays ont jusqu'à ce jour confirmé qu'ils participeraient à cette compétition destinée aux patineurs et patineuses âgés de 21 ans ou moins. Ces pays sont: la Suède, l'URSS, le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, la Corée du Nord, l'Allemagne de l'Est et les États-Unis.

culin de 1978 seront couronnés sur la base de leurs performances dans l'ensemble de la compétition, les temps réalisés dans les courses excédant 500 mètres étant divisés par deux (pour le 1,000 mètres), par trois (pour le 1,500 mètres), par six (pour le 3,000 mètres) ou par dix (pour le 5,000 mètres), et additionnés à celui réalisé sur 500 mètres.

Le rang des compétiteurs est établi en fonction de ces résultats. Quoiqu'il en soit, les amateurs qui se rendront au Stade olympique pour assister à ce championnat pourront mieux suivre l'évolution de la compétition à l'aide du tableau indicateur, qui fera paraître les résultats et le rang des concurrents.

On s'attend à ce que plusieurs records mondiaux soient établis lors de ce championnat, du fait que les épreuves seront disputées à l'abri du vent.

Cela devrait d'ailleurs aider Gaétan Boucher, de Sainte-Foy, l'espoir canadien qui pourrait ravir le titre mondial masculin à l'excellent patineur américain Eric Heiden. À noter que le prix d'un billet pour une journée de compétition a été fixé à \$3, mais qu'il sera possible d'assister à toutes les épreuves de la fin-de-semaine pour \$5. D'après M. Labonté, près de 10,000 personnes pourraient se rendre au Stade olympique pour y voir patiner l'élite mondiale junior.

Rivière polluée, eau potable en DANGER! ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Réédition d'Alexis-le-Trotteur

Si vous n'avez pas encore lu l'excellent Alexis-le-Trotteur de Jean-Claude Larouche, c'est le temps ou jamais de le faire. Vous parcourrez avec délectation cet ouvrage de 358 pages en peu de temps, car les aventures de notre centaure national vous captiveront d'une ligne à l'autre. Voici ce qu'écrivait le Dr Marius Barbeau au sujet d'A-

lexis: "Il était vraiment le seul de son espèce, ni homme ni cheval, mais les deux à la fois, sous la même peau, porté à mordre, à ruer, à piaffer, à hennir et à galoper. Ses muscles d'acier, ses jambes velues, son torse couvert de poils roux, son haleine et son odeur de cheval en faisant un coursier plutôt qu'un homme." Quand Jean-Claude La-

rouche, éducateur physique et athlète bien connu du Saguenay-Lac Saint-Jean a écrit la première édition de l'histoire vraie mais incroyable d'Alexis, le succès a été plus que rapide. Mais les lettres et les documents concernant l'homme-cheval n'ont cessé de lui parvenir, lui fournissant des éclairages nouveaux sur le personnage. Jean-Claude Larouche nous

présente donc un livre enrichi de deux chapitres et d'une bande dessinée de 42 pages, qui permettra aux plus jeunes de mieux comprendre et de découvrir le personnage et ses aventures. Je vous encourage à lire cette histoire et à la faire lire à vos enfants. Alexis-le-Trotteur est mort en 1924, mais déjà, il fait partie de notre folklore. — Gilles Houde

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 465-2145 • Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots • Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 465-2145 • Chaque parution coûte \$5.00 le pouce • Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 14 et 15

PROPRIÉTÉS À VENDRE Montréal Trust ST-BRUNO Manera 7 pièces, 3 chambres à coucher, foyer, garage. Prés de toute commodité. Anna Smith 653-2496, 653-6886.

PROPRIÉTÉS À VENDRE Montréal Trust BOUCHERVILLE Split-level, 7 pièces. Garage. Foyer. Salle familiale. Salle à diner. R. Verrette 642-4505, 353-8770.

PROPRIÉTÉS À VENDRE Trust Royal COURTIER AUTEUIL: Bord de rivière, magnifique demeure bicentenaire, 8 pièces, grenier d'artiste, 2 foyers pouvant être réaménagés. Conservation impeccable.

PROPRIÉTÉS À VENDRE Montréal Trust ST-HUBERT Usine de 8,072 pieds de plancher et 2,600 pieds de bureau. Moderne. J. Jacques Robitaille 671-0978.

PROPRIÉTÉS À VENDRE Montréal Trust ST-BRUNO Magnifique 7 pièces, 3 chambres à coucher, foyer, garage. Prés de toute commodité. Anna Smith 653-2496, 653-6886.

PROPRIÉTÉS À VENDRE Montréal Trust LONGUEUIL Bungalow pierre et brique. 7 pièces. Sous-sol fini. Garage. Paysagé. R. Verrette 642-4505, P. Beaupré 353-8770, 642-4505.

PROPRIÉTÉS À VENDRE Trust Royal COURTIER GREENFIELD PARK: Propriété à revenu, 6 logis, construction brique, location parfaite, centre d'achats, écoles, sports, etc. Magali MacKean 672-0020, 671-1898.

PROPRIÉTÉS À VENDEUR ST-LAMBERT Idéal pour professionnel! Grand cottage, 5 chambres à coucher, même niveau, 10 pièces spacieuses face à parc de verdure.

PROPRIÉTÉS À VENDRE Montréal Trust BROSSARD Bungalow "custom built" 10 pièces, 4 chambres à coucher, terrain double, propriété de rêve. Foyer, air conditionné, accessoires disponibles.

PROPRIÉTÉS À VENDRE Montréal Trust ANJOU Split-level, 4 ch. S. à diner. Garage. \$69,000. Inf. Mme Parent 353-8770, 273-1401.

"WILDER BIRMINGHAM REAL. COMP. DISCUTONS-EN OUTREMENT COTTAGE CHEMIN STE-CATHERINE Maison de haute qualité complètement rénovée à la moderne par un architecte.

ANNONCES CLASSÉES est assuré par l'agence Vairain C.P. 117 Brossard, Québec JAZ 3J1 du lundi au vendredi de 9h.15 à 18h. 465-2145 LE DEVOIR

Coupe de natation du Canada

Le club de Pointe-Claire prend la tête

Le club hôte de Pointe-Claire a gagné, hier, la première d'une série de quatre manches comptant pour la Coupe du Canada de natation, à l'issue de trois jours de compétition.

Cette victoire vaut 891 points au club Pointe-Claire, qui est suivi au classement par

le club de Thunder Bay, Ontario.

Les titres individuels sont d'autre part allés à Steve Badger, du Cardinal Swim Club de Winnipeg, et à Nancy Garapick, du Halifax Trojans Aquatic Club. Badger a notamment remporté deux victoires, hier soir, dans la piscine de 25

mètres de Pointe-Claire. Thunder Bay a récolté 830,5 points au classement, alors que Etobicoke Swim Club, de Toronto, a amassé 487 points, ce qui lui confère le troisième rang.

Pointe-Claire a récolté 376 de ses points lors des compétitions masculines, ce qui constitue le plus fort total dans cette catégorie, alors que l'équipe féminine récoltait 515 points (contre les 520,5 points des nageuses de Thunder Bay).

L'équipe masculine de Etobicoke a eu 345 points, soit le deuxième total le plus élevé dans cette catégorie, alors que Thunder Bay a pris la troisième place avec 283 points. Halifax, mené par Garapick qui a récolté sa quatrième médaille d'or de la compétition hier soir, a pris la troisième place en autant que les résultats des équipes féminines sont concernés, avec 155,5 points.

À noter que les résultats des épreuves individuelles comptent pour cinq, trois et un point en ce qui concerne les trois premières places des courses préliminaires, tandis que lors des finales des points sont accordés aux clubs des six premiers nageurs et que lors des manches de consolation, des points sont accordés aux clubs des cinq premiers. Les points amassés lors des courses de relais sont multipliés par deux.

Garapick a gagné hier soir la 100 mètres papillon en vertu d'un temps d'une minute et 3,11 secondes, devançant Wendy Quirk, de Pointe-Claire, qui a réalisé 1:04,88. Susan Sloan, d'Edmonton, a pris la troisième place avec un temps de 1:04,90.

Sloan détient le record canadien de 1:02,00, alors que Quirk détient le record québécois de 1:02,15. Les deux marques ont été établies l'année dernière.

Jennifer Boulianne, de Pointe-Claire, a réalisé le seul temps-record de la soirée, hier, améliorant la marque québécoise du 200 mètres dos

en 2:19,81. Elle détenait l'ancien record de 2:20,22 depuis l'année dernière.

Dans les autres épreuves féminines, Johanna Malloy, de Thunder Bay, a gagné le 100 mètres style libre en 58,15 secondes; Cathu de Groot, de Winnipeg, a remporté les honneurs du 800 mètres style libre en 8:54,35 et l'équipe A de Pointe-Claire a gagné le 400 mètres quatre nages relais en 4:21,55.

Chez les hommes, Badger, qui est venu s'établir au Canada en 1972 après avoir quitté l'Australie, a gagné, hier le 100 mètres style libre en 52,42 secondes, devant Peter Smidt, de Pointe-Claire (52,45 secondes). Badger a également gagné le 100 mètres papillon, hier soir.

Samedi Badger, a remporté le 200 mètres papillon en un temps de deux minutes et 3,93 secondes, devançant ainsi de manière décisive Mady Levente, de Etobicoke, Ontario, qui a réussi un temps de 2:06,08.

Un peu plus tard, Badger s'est à nouveau mouillé, remportant cette fois le 200 mètres style libre en 1:53,50. Il a devancé le recordman québécois de l'épreuve, Peter Smidt, de Pointe-Claire, qui a enregistré un temps de 1:54,39. Dennis Corcoran, de Etobicoke, a pris le troisième rang avec un temps de 1:55,91, et le détenteur du record canadien de l'épreuve, Bill Sawchuk, de Thunder Bay, Ontario, s'est classé quatrième avec un temps de 1:56,80.

Smidt, d'autre part, a terminé en première position au 50 mètres style libre en vertu d'un temps de 24,51 secondes. Pat Lajoie, de Cornwall, Ontario, a touché le mur quatre centièmes de seconde plus tard que le vainqueur et il a pris la deuxième place.

LNF: l'arbitre en chef admet "l'erreur de Denver"

OAKLAND (d'après AP) — La Tribune d'Oakland a écrit dans sa livraison dominicale que le superviseur des officiels de la Ligue nationale de football a reconnu sans hésitation que, lors de la demi-finale opposant les Raiders locaux aux Broncos de Denver, ces derniers ont échappé le ballon à la ligne de deux verges des Raiders, mais que les arbitres sur le terrain ne l'ont pas vu. Cette erreur a eu pour conséquence l'élimination des Raiders de la course au Super-Bowl.

Les arbitres, lors de ce qu'il est désormais admis de nommer l'échappé, ont sifflé un ballon-mort, comme dans le cas d'une passe incomplète, alors que les Raiders avaient effectivement recouvert un ballon échappé. Les Broncos devaient, au jeu suivant, marquer le touché qui les a haussés au Super-Bowl, qui aura lieu dimanche prochain.

Par la suite, les Raiders n'ont pas cessé de porter plainte auprès de toutes les autorités possibles, mais personne ne leur a donné raison. "Aucun doute, a déclaré Art McNaly, l'arbitre en chef, il s'agissait effectivement d'un échappé des Broncos. La télévision nous l'a clairement démontré."

"Les instructeurs nous ont blâmés de rendre des décisions quand nous n'avons pas vu les jeux. Les arbitres sur le terrain n'ont pas vu l'échappé, et la règle dans ces cas-là, c'est de ne pas donner le ballon à l'autre équipe quand nous n'avons rien vu.

"Si mes hommes avaient vu le porteur échapper le ballon, je suis certain qu'ils l'auraient donné aux Raiders. Mais que voulez-vous! Ils sont humains, mais pas à l'abri de l'erreur. Et je me porte personnellement garant qu'aucun d'entre eux n'aurait menti en faveur d'une équipe, quelle qu'elle soit."

Pour sa part, Al LoCosaie, assistant du propriétaire des Raiders, accuse la LNF de vouloir camoufler la vérité sur le jeu controversé. "Quand bien même nous serions mis à l'amende pour atteinte à l'"intégrité" de la ligue, nous n'arrêterons jamais de les accuser," dit-il.

La raison de l'erreur des officiels est sans doute, selon McNaly, que Rob Lytle, des Broncos celui qui a échappé le ballon le ballon bloquait la vue. "Ils n'ont commis aucune erreur, selon moi, estime McNaly, puisqu'ils ne pouvaient rien voir."

Victoire des USA au premier Can-Am Bowl de football

TAMPA, Floride (d'après CP) — Grâce à leur excellence unité défensive, les États-Unis ont remporté hier le premier Can-Am de football au compte de 22-7. L'escouade défensive américaine a intercepté cinq passes canadiennes et en a transformé deux en touchés, au troisième quart.

Le match a été disputé selon les règlements canadiens sur un terrain de mêmes dimensions qu'ici, entre deux équipes d'étoiles de niveau collégial. Les équipes avaient droit à trois essais.

11,328 personnes ont assisté à la partie, qui n'était pas sanctionnée par l'Association athlétique nationale des États-Unis, à la suite de la décision du Canada d'utiliser des joueurs de niveau junior.

Les USA ont porté leur avance à 22 points à 12:33, sur un jeu similaire. Le deuxième Bob Zambiasi a intercepté cette fois contre Jamie Bone, et a ramené le ballon sur 10 verges pour marquer. Allen a complété le score des gagnants.

Les Canadiens se sont inscrits au sommaire en dernier quart, quand le demi Bruce Wilkens, de l'université Bishop a couru la verge qui séparait la mêlée des buts, à 3:06 de la fin du match. Joe Poplawski, de l'Alberta, a effectué la transformation.

Les USA ont porté leur avance à 22 points à 12:33, sur un jeu similaire. Le deuxième Bob Zambiasi a intercepté cette fois contre Jamie Bone, et a ramené le ballon sur 10 verges pour marquer. Allen a complété le score des gagnants.

Les Américains ont ouvert le pointage en premier quart avec un placement de 23 verges de Bruce Allen, à la suite d'une poussée de 55 verges. Ils ont ajouté deux simples au deuxième quart, où le Canada n'a pu sortir deux butts de dégagement de Mike Deusch de sa propre zone des buts.

Les vainqueurs se sont vus assurés du match à la troisième période. Après un échange de bottés de dégagement, les Américains ont percé de leur ligne de neuf au 13 du Canada, et de là, Allen a réussi son deuxième placement, à 25 verges des buts, à 8:13.

Les Américains ont ouvert le pointage en premier quart avec un placement de 23 verges de Bruce Allen, à la suite d'une poussée de 55 verges. Ils ont ajouté deux simples au deuxième quart, où le Canada n'a pu sortir deux butts de dégagement de Mike Deusch de sa propre zone des buts.

Les vainqueurs se sont vus assurés du match à la troisième période. Après un échange de bottés de dégagement, les Américains ont percé de leur ligne de neuf au 13 du Canada, et de là, Allen a réussi son deuxième placement, à 25 verges des buts, à 8:13.

Les vainqueurs se sont vus assurés du match à la troisième période. Après un échange de bottés de dégagement, les Américains ont percé de leur ligne de neuf au 13 du Canada, et de là, Allen a réussi son deuxième placement, à 25 verges des buts, à 8:13.

hockey

Ligue Nationale
Vendredi
Atlanta 5, Philadelphie 3
Cleveland 6, Vancouver 1
Samedi
Colorado 3, Rangers NY 1
Islanders NY 5, Cleveland 3
Toronto 6, Vancouver 4
Pittsburgh 3, Los Angeles 3
Buffalo 4, Washington 4
Chicago 0, St. Louis 0
Boston 3, Minnesota 1
Hier
Chicago 3, Washington 1
Detroit 4, Los Angeles 3
St. Louis 3, Minnesota 1
Buffalo 5, Boston 3
Ce soir
Pittsburgh c. Rangers NY
Philadelphie à Montréal
Atlanta à Toronto

Association Mondiale
Vendredi
Cincinnati 5, Québec 3
Birmingham 6, Houston 4
Winnipeg 4, Edmonton 1
Indianapolis 4, N.-Angleterre 3
Samedi
N.-Angleterre 5, Cincinnati 3
Indianapolis 2, Houston 1
URRS 6, Québec 3 (hors-concours)

Ligue Nationale
MONTREAL 36, LOS ANGELES 39, PITTSBURGH 39, DETROIT 13, WASHINGTON 39

Ligue Majeure du Québec
Vendredi
Trois-Rivières 11, Shawinigan 4
Québec 5, Hull 3
Montréal 9, Verdun 7
Laval à Sherbrooke, remis
Samedi
Sherbrooke 10, Laval 7
Hier
Montréal 13, Shawinigan 2
Laval 7, Cornwall 7
Sherbrooke 10, Hull 3
Trois-Rivières 10, Québec 4
Chicoutimi 3, Verdun 3
Aujourd'hui
Verdun à Laval
Chicoutimi à Sherbrooke

Ligue Nationale
Section James Norris
MONTREAL 36, LOS ANGELES 39, PITTSBURGH 39, DETROIT 13, WASHINGTON 39

Ligue Majeure du Québec
Section Lester Patrick
PHILADELPHIE 38, NY ISLANDERS 39, ATLANTA 39, NY RANGERS 39

Association Mondiale
N.-Angleterre 39, WINNIPEG 36, QUEBEC 35, EDMONTON 35, HOUSTON 37, BIRMINGHAM 37, CINCINNATI 38, INDIANAPOLIS 39

Ligue Majeure du Québec
Section Label
CORNWALL 41, MONTREAL 41, LAVAL 41, HULL 42, VERDUN 41

Ligue Majeure du Québec
Section Dillio
TROI-RIVIERES 41, SHERBROOKE 42, QUEBEC 40, CHICOUTIMI 42, SHAWINIGAN 43

Ligue Majeure du Québec
Section Dillio
TROI-RIVIERES 41, SHERBROOKE 42, QUEBEC 40, CHICOUTIMI 42, SHAWINIGAN 43

10e match sans défaite des Sabres de Buffalo

BUFFALO (AP) — Les Sabres de Buffalo, grâce à un gain de 5-3 sur les Bruins de Boston hier soir, se sont approchés à un point du premier rang de la section Adams, de la Ligue nationale de hockey, premier rang justement détenu par les Bruins.

C'est le deuxième but de la campagne de Ron Schock, à la fin du deuxième engagement, qui a été le filet vainqueur, Fred Stanfield assurant le gain à son équipe grâce à un but à

18:24 de la période finale.

Les Sabres ont ainsi mis un terme à une série de huit matchs consécutifs sans défaite des Bruins, tandis qu'ils ont eux-mêmes porté à dix leur nombre de parties d'affilée sans revers.

Malgré leur défaite, les Bruins ont dominé au chapitre des tirs au but, 39 contre 18.

Les perdants ont pris les devants 2-0 dans les 11 premières minutes de jeu, John Bucyk convertissant en un but une

longue passe de Bobby Schmutz, qui a ensuite lui-même déjoué Don Edwards.

Avant la fin du premier tiers, André Savard a compté le premier but des Sabres, qui ont égalé le compte au début de la période médiane lorsque René Robert a pris Gerry Cheevers en défaut grâce à un lancer de 45 pieds.

Les Sabres, déclassés 29-12 en ce qui concerne les lancers au but au cours des deux premières périodes, ont néanmoins pris une avance de deux filets avant la fin du deuxième engagement, grâce aux buts de Richard Martin et Schock.

Les Bruins ont retréci l'écart au début de la troisième période en vertu du but de John Wensink, mais ils n'ont pu rejoindre leurs rivaux.

Fred Stanfield, grâce à un lancer d'environ 30 pieds, a complété le pointage alors qu'il restait 96 secondes à jouer dans la partie.

D'autre part à Cincinnati, l'équipe nationale soviétique a facilement défait les Stingers de Cincinnati, 9-2, lors d'une partie hors-concours.

Neuf joueurs différents ont compté pour l'URSS, Boris Mikhailov obtenant notamment un but et Valeri Kharlamov trois passes. Le match, qui était télévisé en URSS, a été joué devant 2,671 spectateurs, une tempête ayant incité les amateurs de hockey de Cincinnati à demeurer à la maison.

C'était la troisième victoire en quatre parties contre des équipes de l'AMH de l'équipe nationale de l'URSS.

Connors remporte son 1er Masters

NEW YORK (AFP) — L'Américain Jimmy Connors a brillamment triomphé du Suédois Bjorn Borg en trois sets, 6-4, 1-6, 6-4, hier, au Madison Square Garden de New York, en finale du Masters de tennis, à l'issue d'un match extrêmement équilibré, animé et spectaculaire.

La rencontre, qui a duré 2 heures et 12 minutes, a été suivie par quelque 18,000 spectateurs enthousiastes.

Battu par le joueur suédois en finale de Wimbledon en cinq sets, en juillet dernier, Connors a ainsi pris sa revanche sur Borg. L'Américain a touché \$100,000 pour sa victoire. Borg a reçu \$64,000.

Borg, qui pendant la plus grande partie du match a semblé plus régulier que son adversaire, s'est désuni sur la fin du dernier set et a perdu son service au dixième jeu pour laisser le set à Connors, 6-4. Très disputé, ce dernier set a duré près de 1 heure 20.

La rencontre, acharnée jusqu'au bout et d'un excellent niveau technique, a été longuement applaudie, bien que le coeur du public soit allé manifestement à Borg.

Dans le premier set, Connors a pris immédiatement la direction des opérations et a gagné le service du Suédois au troisième jeu. En alternant les balles basses et hautes, le gaucher américain a réussi à empêcher le Suédois de placer ses puissants coups droits. Il attaquait également avec bonheur alors que Borg restait constamment au fond du court, s'efforçant de ne jamais renvoyer sur le revers redoutable de Connors.

Borg entamait en trombe le deuxième set et prenait les deux premiers services de Connors pour mener 4/0 avant de perdre son service puis de reprendre le service de l'Américain et remporter le set 6/1 sur le septième jeu où il servait.

Autre match nul Kortchnoi-Spassky

BELGRADE (AFP) — Jouant à l'économie, Boris Spassky s'est contenté d'un résultat nul, samedi soir à la reprise de sa seizième partie contre Viktor Kortchnoi.

La partie avait été ajournée la veille sur un léger avantage positionnel de l'ex-champion du monde, jouant avec les blancs. Mais celui-ci s'est refusé à prendre des risques, dans une situation à double tranchant. Aussi s'est-il borné à répéter ses coups. La même position ayant été obtenue trois fois consécutives, la nullité a été accordée par l'arbitre à la demande de Kortchnoi, après seulement vingt minutes de jeu.

Le grand-maître apatride conserve ainsi l'avance précieuse d'un point sur son adversaire (8.5/7.5), alors qu'il ne reste plus que quatre parties à jouer, sauf en cas d'égalité à dix points partout. Un score nul sur l'ensemble de ces quatre parties permettrait donc à Kortchnoi de triompher et de devenir le challenger du champion du monde en titre, le Soviétique Anatoly Karпов. Autre circonstance favorable pour Kortchnoi: il bénéficiera à deux reprises, dans les trois prochaines parties, de l'avantage de jouer le premier.

Le grand-maître apatride conserve ainsi l'avance précieuse d'un point sur son adversaire (8.5/7.5), alors qu'il ne reste plus que quatre parties à jouer, sauf en cas d'égalité à dix points partout. Un score nul sur l'ensemble de ces quatre parties permettrait donc à Kortchnoi de triompher et de devenir le challenger du champion du monde en titre, le Soviétique Anatoly Karпов. Autre circonstance favorable pour Kortchnoi: il bénéficiera à deux reprises, dans les trois prochaines parties, de l'avantage de jouer le premier.

Stenmark triomphe encore à Zwiesel

ZWIESEL (RFA) (AFP) — Décidément, Ingemar Stenmark est imbattable, même si toutes les conditions paraissent réunies pour permettre à l'un de ses nombreux adversaires d'inscrire, enfin, une victoire à son palmarès.

Hier, à Zwiesel, une petite station bavaroise à quelques kilomètres de la frontière tchécoslovaque, le champion suédois avait totalement manqué d'agressivité et de mordant dans la première manche qu'il termina en cinquième position seulement, à 1.30" de l'Américain Phil Mahre.

Ses chances paraissent minimes. Mais, dans un brusque sursaut d'énergie, Stenmark négocia le second parcours de manière quasiment parfaite, ne laissant pas l'ombre d'une chance à ses adversaires: il terminait avec le temps total de 2:34,00, prenant ainsi 42/100èmes à son rival américain profondément déçu après

avoir livré une course qui, en d'autres circonstances, lui eût sans doute assuré la victoire...

La déconfiture était encore plus grande pour les autres qui entendaient tous profiter de la faiblesse du Suédois durant le premier parcours. Mais cette seconde manche de Stenmark, chronométré en 1:14,53, était à ce point rapide que le Suédois redevint à 1.74 le second, le Suisse Jean-Luc Fournier. Celui-ci terminait quatrième seulement au total des deux manches en 2:35,73, laissant à Andreas Wenzel la troisième place avec le temps de 2:35,36.

Le plus déçu de tous aura sans nul doute été l'Autrichien Klaus Heidegger qui comptait profiter du forfait du Suisse Heini Hemmi, blessé au cours d'un entraînement, pour accéder à la plus haute marche du podium. A l'issue de la première manche, trois quarts de seconde le séparaient de Mahre et il avait 55/100-èmes

d'avance sur Stenmark. Les espoirs de Heidegger se sont toutefois effondrés après la performance miraculeuse du Suédois sur le second parcours. Skiant assez gauchement, Heidegger était loin du style limpide de son adversaire de toujours et dut, en fin de compte, se contenter d'une décevante cinquième place à 1.79 de Stenmark, mais aussi à 1.37 de Mahre, par rapport auquel il a donc pratiquement doublé son retard.

Mais personne sans doute n'aurait été en mesure, hier de battre Stenmark. Sur le second parcours (1:50,00) de long pour 400 m de dénivellation et 60 portes piquetées par l'Américain Harald Schoenhaar), Stenmark passait en 41.17 au poste intermédiaire de chronométrage, où la défaite des autres était déjà évidente: 0.94 de retard pour Fournier, 0.96 pour Wenzel, 1.14 pour Mahre et même 1.64 pour Heidegger qui passait en 9e position.

D'autre part, samedi, l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a réalisé la passe de deux, à Ffronten, en remportant sa deuxième descente en deux jours, sur la piste du Breitenberg. La Proell qui en était à sa vingt-sixième victoire de sa carrière a montré qu'elle avait retrouvé toute sa confiance. Disposant désormais de 86 points à la tête du classement provisoire de la Coupe du Monde devant Hanni Wenzel (53) et Marie-Thérèse Nadig (52) elle a pris une bonne option sur une nouvelle victoire en Coupe du Monde, qu'elle remporterait ainsi pour la sixième fois.

D'autre part au Mont Sainte-Anne, près de Québec, l'Autrichien André Arnold, qui en est à sa première saison sur le circuit professionnel de ski, a remporté, hier, le slalom du Pro Challenge Labatt, Doté de \$40,000 de prix.

Samedi, le Suisse Josef Odermatt avait remporté le slalom géant. Jim Hunter, de Calgary, est troisième au classement général du circuit professionnel.

Au Mont-Tremblant, par ailleurs, Anne Dufresne, de Saint-Sauveur, a gagné le slalom géant de la course Tascheau chez les filles, alors que la victoire, chez les garçons, est allée à François Lacasse, du Mont-Plante.

En ce qui concerne la coupe Sealtest, dont une épreuve était disputée au Mont-Gabriel, en fin de semaine, notons les victoires en slalom de Claude Pratte, qui a devancé Marie Dufresne par près de trois secondes, et de François

Jodoin, qui a terminé devant Danny Minogue par moins de deux secondes.

En ski acrobatique, finalement, le Canadien Greg Athans, de la Colombie Britannique, et la Suisse Mia Engi ont remporté les épreuves de la fin de semaine disputées en Yougoslavie et comptant pour la Coupe du Monde.

Trois records du monde d'athlétisme établis à Long Beach

LONG BEACH, Californie (Reuter) — Trois records du monde ont été battus au premiers championnats d'athlétisme en salle "Muhammad Ali", samedi soir à Long Beach.

Le sprinter américain Houston Motear a battu de 6,54 secondes le record du 60 mètres. Le record précédent — 6,57 secondes — était détenu par l'Allemand de l'Ouest Gerard Schucher.

Le coureur américain Herman Frazier a réalisé au 500 mètres le temps d'une minute 1,3 seconde, battant ainsi le précédent record établi par Stan Vinson et Aubrey Wilson en 1:04,4.

Au saut à la perche, l'Américain Mike Tully a réalisé 5,59 mètres. Le record précédent — 5,58 mètres — avait été établi par son compatriote Dan Ripley en février 1976.

Au saut en hauteur, le Canadien Greg Joy a réalisé un bond de 2,23 mètres pour triompher dans cette épreuve, devant Kyle Arney et Ben

Fields, des États-Unis (2,18 mètres tous les deux) et Dwight Stones (2,13 mètres). Stones a tenté deux essais à 2,23, mais quand les arbitres l'ont averti qu'ils lui accordaient au maximum deux minutes pour effectuer son dernier saut, l'ex-champion mondial a préféré se retirer.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
288 est. St-Paul, Vieux Montréal

COMPTABLES AGRÉÉS
BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCAUD, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226
LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
278 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est. Métropolitain 254-7559

SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES
Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: calculatrices, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTREAL
TÉL.: 861-2687
Modula



MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: calculatrices, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTREAL
TÉL.: 861-2687
Modula

La Semaine du patrimoine 1978

Ce n'est vraisemblablement que vers la fin du mois de janvier ou vers le début du mois de février que le ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill, pourra véritablement engager le processus qui nous conduira à la Semaine du patrimoine 1978.

Cette manifestation annuelle, inaugurée en 1976 sous le thème "Le temps des retrouvailles", a pris des proportions nouvelles en 1977 sous le thème "j'ai la mémoire en fête". Non seulement le nombre de participants et de manifestations avait augmenté, mais, désormais, la Semaine du patrimoine devait être liée à une autre manifestation, la Fête nationale du 24 juin.

L'expérience a pu donner lieu à des tiraillements entre les organisateurs de la Fête nationale et ceux de la Semaine du patrimoine en plus de contribuer à un climat de confusion et d'incertitude parmi les organismes locaux désireux de participer à l'une et l'autre des manifestations. De part et d'autre, on paraît conclure à l'utilité de poursuivre en 1978 les efforts de concertation et de collaboration entre les organisateurs.

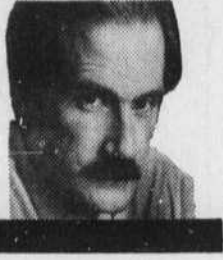
"En conclusion, on peut dire que l'objectif d'agence-ment des célébrations de la Fête nationale et des activités de la Semaine du patrimoine a été raisonnablement atteint", peut-on lire dans le bilan que dresse M. Jean-Pierre Guay, coordonnateur de la Semaine du patrimoine en 1977. "La réalisation de cet objectif ne saurait cependant mettre en veilleuse le sentiment généralisé chez tous les organisateurs d'activités dans le cadre de la Semaine du patrimoine que ces deux événements d'ensemble (...) doivent demeurer distincts l'un de l'autre".

"L'intérêt de tous, dans une pareille entreprise, serait d'établir entre les responsables de la Semaine du patrimoine et ceux de la Fête nationale du Québec, une étroite collaboration et cela le plus rapidement possible", écrivent de leur côté les membres du "Comité des onze" chargés d'organiser en 1977 la célébration du 24 juin. "Malgré les quelques lacunes de cette concertation tardive, nous croyons cependant que l'expérience de cette année a clairement démontré les avantages d'une étroite collaboration entre les responsables de ces deux événements, qui ne peuvent, somme toute, que se compléter entre eux et bénéficier ainsi d'un accueil grandissant auprès de la population".

Une condition essentielle dans la poursuite de cet objectif réside dans la formation, aussitôt que possible, des institutions responsables de l'une et l'autre des manifestations.

patrimoine

par ALAIN DUHAMEL



Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a devant lui un projet pour la constitution d'une "Corporation nationale de la Fête nationale du Québec", organisme permanent qui reprendrait à son compte le travail du Comité des onze. Le rapport du Comité des onze soumettait que cette corporation soit formée avant la fin de l'année 1977 afin qu'elle puisse se mettre au travail dès janvier 1978. Bien que le rapport ait été présenté en octobre 1977, le premier ministre n'a pas encore annoncé sa décision.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill, a devant lui les recommandations des organisateurs de la Semaine du patrimoine 1977. Elles ont trait, notamment à la permanence du Bureau de la Semaine du patrimoine et à la préparation de cette manifestation dès le mois de septembre.

Après "Le temps des retrouvailles", il avait été recommandé de constituer dès septembre 1976 un organisme permanent chargé de préparer la Semaine du patrimoine 1977. Les élections générales de l'automne et le changement de gouvernement ont compromis ce projet.

L'ampleur que prend la Semaine du patrimoine et les liens étroits qu'elle a désormais avec la Fête nationale ne permettent plus de s'en remettre à une organisation constituée à la hâte et temporaire. Le bilan de la Semaine du patrimoine 1977 reprenait donc les principales recommandations de la Semaine du patrimoine 1976. Des mutations de personnel au ministère des Affaires culturelles auraient compromis ce projet.

Il était aussi recommandé de dévoiler en octobre le thème de la Semaine du patrimoine 1978. De plus, le bilan proposait de consacrer une somme de \$300,000 à cette manifestation. Il s'agit d'une augmentation de \$100,000 sur le budget de l'an dernier et de \$250,000 sur le budget de 1976.

Nous sommes donc en janvier 1978 sans que la Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, responsable de la Semaine du patrimoine, n'ait pu engager au moins une personne affectée en permanence à la préparation et ne connaisse ni le budget, ni le thème.

Avec plus de temps, les bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles, le service d'animation de la Direction générale du patrimoine et de la Direction des communications auraient établi entre eux une étroite et indispensable collaboration. Elle leur aurait permis d'accueillir et de traiter efficacement toutes les propositions des organismes locaux sur lesquels repose tout le succès de la Semaine du patrimoine.

L'essentiel du budget de la Semaine du patrimoine est consacré à la diffusion par les meilleurs médias publicitaires du thème et des manifestations locales. En principe, le ministère des Affaires culturelles n'accorde aucune subvention à une société locale en vue de favoriser sa participation. L'an dernier, toutefois, une quarantaine d'organismes ont demandé une aide financière. Le Bureau de la semaine du patrimoine a tenté de les aider à résoudre ces problèmes en transmettant leur demande au Comité des Fêtes de la Saint-Jean Inc. lequel avait la possibilité de redistribuer le revenu d'une loterie. Cet aspect, source de malentendus, a, selon le bilan 1977, absorbé beaucoup trop d'énergies et d'efforts. Il n'est pas recommandé de subventionner les manifestations locales.

"Un bureau de la Semaine du patrimoine, dans le cas où les organismes participants seraient subventionnés, devrait alors être une entité administrative où des spécialistes en communication n'auraient plus un rôle déterminant à jouer. (...) Dans ces conditions, le projet d'éducation nationale de la Semaine du patrimoine s'en trouverait prématurément modifié d'une façon fondamentale", conclut-on dans le bilan 1977.

Malgré toutes les difficultés, en deux ans, la Semaine du patrimoine a réussi à éveiller la conscience des Québécois à l'égard de leur patrimoine dans son sens le plus général. Le bilan note d'ailleurs que les organismes locaux ont su bénéficier de cette manifestation: "Pour la plupart, ces organismes sont relativement bien implantés dans leur milieu, et pour plusieurs la Semaine du patrimoine depuis deux ans a été une source d'inspiration et de motivation

qui les a amenés à retrouver un dynamisme certain. On pourrait par ailleurs croire que ces organismes travaillent pour de très petits groupes d'individus un peu partout au Québec. (...) Ils ne demandent rien de mieux que d'ouvrir leurs portes au plus grand nombre, et en particulier aux jeunes".

L'élan paraît donc donné. Il appartient désormais à l'autorité politique d'agir en sorte qu'il ne soit compromis.

La Société historique de Montréal remettra sa médaille en reconnaissance pour une contribution exceptionnelle à l'histoire au professeur et historien bien connu Michel Brunet. C'est la 28ème fois que la Société historique de Montréal remet cette médaille. Le premier récipiendaire fut le sénateur Thomas Chapais, en 1922.

A l'origine, la Société historique remettait cette médaille à l'auteur du meilleur ouvrage en histoire de l'année. Peu à peu, la Société en est venue à récompenser l'ensemble d'une oeuvre plutôt qu'un seul ouvrage.

Dès octobre 1974, la Société historique avait pris la résolution de souligner l'oeuvre de M. Michel Brunet, professeur d'histoire à l'Université de Montréal depuis plus de 25 ans et auteur d'importants ouvrages. Toutefois, la maison Henry Birks and Sons, détentrice de la matrice de la médaille, ne la retrouvait plus de telle sorte qu'il n'était plus possible de couler une nouvelle médaille. La Société historique a résolu en 1976 de commander une nouvelle matrice auprès de la maison C. Lamond et Fils. Le dessin original avait été réalisé par Aristide Beaugrand-Champagne.

La cérémonie aura lieu le 11 janvier, au cercle des professeurs de l'Université de Montréal.

La Commission du patrimoine de Nicolet tiendra le mercredi 11 janvier, à 20 h, une séance de travail au cours de laquelle elle se propose d'examiner le dossier du Petit séminaire de Nicolet qu'occupe depuis quelques années l'Institut de police du Québec. La réunion doit avoir lieu à l'Institut de police.

Cet imposant immeuble en pierres a été détruit en partie par un incendie en mars 1973. Reconnu monument historique par le ministère des Affaires culturelles quelques mois plus tard, cet immeuble a été construit au coeur de la ville de Nicolet au début du XIXe siècle. Plusieurs groupes et institutions de cette région tentent depuis l'incendie d'en assurer la sauvegarde et la mise en valeur.

Tout le monde à la recherche de LA DOUCEUR!

Partout au monde, on recherche la douceur. Et une fois de plus, Rothmans s'impose avec une nouvelle cigarette superbe... la Rothmans Spéciale Douce.



Elle est faite des meilleurs tabacs de Virginie, sélectionnés spécialement par les experts de Rothmans. Son filtre, de composition purement naturelle, assure un équilibre idéal entre filtration et saveur douce et légère. A tous les égards... une cigarette de qualité signée Rothmans.

Essayez-en un paquet aujourd'hui. Vous-vous en félicitez!



Savourez le bon goût Rothmans dans une cigarette spéciale douce!

Quinze minutes par jour vous aideront à retrouver cette allure de jeunesse.

Exercice Master fait travailler tous les muscles avec ou sans l'assistance du moteur, au rythme que vous choisissez. L'appareil est conçu pour exécuter une série de mouvements physiologiques déterminés, à l'une ou l'autre de ses trente vitesses. L'action combinée des pédales, de la selle et du guidon simule les mouvements du cyclisme, de la natation, de l'équitation et de la rame. L'avantage c'est que vous et votre famille pouvez pratiquer ces exercices à domicile, beau temps, mauvais temps.

Les pédales: Les muscles des jambes et des pieds s'affermissent automatiquement par le mouvement des pédales à action rotatoire et la circulation est stimulée.

La selle: Pendant que les pédales tournent, la selle va et vient, faisant travailler les muscles abdominaux. Les hanches, la taille et les fesses s'en trouvent raffermies.

Le guidon: Un va-et-vient vigoureux active chaque muscle du tronc; ceux de la poitrine, des épaules, des bras et du cou travaillent ensemble et le résultat en est une sensation de bien-être. Les deux positions possibles du guidon vous permettent de varier les mouvements.

Trente vitesses différentes, avec ou sans l'assistance du moteur. A même ce vaste choix, tous, y compris le convalescent et l'athlète, y trouvent leur compte. L'avantage est que vous pouvez vous constituer un programme progressif d'exercices qui vous donneront des muscles bien élastiques et une forme parfaite.



NOUVEAU MODELE 1977 EXERCISE Master

Améliore la circulation... et aide à soulager les douleurs bénignes de l'arthrite, rhumatisme, mal de dos, insomnie en vous libérant du stress quotidien.

Des observations cliniques de deux scientifiques révèlent qu'à partir d'un certain âge, l'exercice est un excellent moyen pour garder une apparence physique jeune, maintenir une bonne circulation, un bon fonctionnement organique et des muscles et articulations souples. Faites comme des milliers d'autres, demandez notre brochure illustrée gratuite sur notre programme d'exercices mécaniques, à domicile, pour adultes.

Tous vos muscles sont en mouvement de la tête aux pieds!

849-7075 SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

APPAREILS SPECIAUX POUR LE TROISIEME AGE EXERCISE Master

BROCHURE GRATUITE signalez: 849-7075 "24 heures par jour-dimanche compris" et obtenez gratuitement dès aujourd'hui votre exemplaire "En pleine forme à tout âge". Ce dépliant vous explique en détails comment il est facile de conserver cette allure de jeunesse à l'aide d'Exercice Master

COUPER & POSTER Téléphonez ou écrivez aujourd'hui EXERCISE MASTER D-9-1-78 1008, rue St-DENIS, Montréal - 849-7075 J'aimerais recevoir vos imprimés gratuits concernant l'Exercice Master

M. Mlle Mlle (en lettres mouillées)

ADRESSE _____ VILLE _____ AGE _____ Tel. _____

Service téléphonique 24 heures par jour (dimanche compris)

En longueur King Size et Régulière

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 12 mg, nic. 0.9 mg.